

Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés.

Neuf haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles



Recherche participative menée par Aurélie Meys
pour la Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française



CHACOF

Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française
La diversité au service des réalités des familles
et du droit de l'enfant à un accueil de qualité

Avec le soutien
du Fonds Houtman



Nouveau-né, en pauvre se dit nouveau pauvre

Manque de liquidité, en pauvre se dit j'ai faim

(Jean-Louis Fournier, « Les mots des riches, les mots des pauvres »)

Préface

«Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés». Comment les haltes-accueil sont-elles des outils au service d'identités en (re)construction ? Comment, dans des situations où les pauvretés se cumulent, aident-elles à développer les richesses dont chacun est porteur afin qu'il soit acteur de ses projets ?

Accueil, accessibilité, diversité, adaptabilité, coéducation, solidarité, partage : la démarche des haltes-accueil et de la CHACOF se veut profondément humaniste. Ces structures se nourrissent du tissu social dans lequel elles prennent racine et le nourrissent en retour grâce à un réseau ouvert et dynamique.

Le parcours qui nous permet de constituer notre identité est un processus jalonné d'étapes complexes. À l'image du développement de l'enfant, il en va pour les institutions comme pour les personnes : ce n'est que lorsque la sécurité de base est assurée que l'on peut se reconnaître et être reconnu comme entité puis comme acteur de ses projets et ensuite seulement comme partenaire de projets communs.

Ainsi, la coordination des haltes-accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est construite pas à pas. Ses membres ont tissé des liens, puis dessiné la carte d'identité de l'ASBL CHACOF, ses valeurs, ses objectifs et ses moyens. Confiante en ses ressources, elle s'est portée candidate dans le cadre de l'appel à projet du Fonds Houtman et s'est engagée dans cette recherche participative : «Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés».

Chaque personne, chaque halte-accueil, chaque institution est potentiellement riche de son identité. Quels moyens notre société choisit-elle de mettre à leur disposition afin que fleurissent des possibles et des avenir tant individuels que collectifs ?

Aurélie Gaziaux, chef du département de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans (ISBW)
Membre fondateur de la CHACOF

Remerciements de la CHACOF

La CHACOF remercie le Fonds Houtman de lui avoir permis de mener à bien cette recherche participative grâce à son soutien financier et pédagogique.

Elle remercie également le ministre Jean-Marc Nollet et son équipe pour le subside octroyé ainsi que le ministre André Antoine et son administration pour l'aide à l'emploi accordée.

La CHACOF adresse ses remerciements au Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté pour son accueil et la mise à disposition de ses locaux lors ses rencontres.

Ses remerciements vont, enfin, à toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à cette recherche.



Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française
La diversité au service des réalités des familles
et du droit de l'enfant à un accueil de qualité

Remerciements

Le présent rapport de recherche n'aurait pu être tel qu'il est sans l'aide et la collaboration de certaines personnes. Pour cela, je tiens à les remercier chaleureusement.

Ma plus vive reconnaissance s'adresse aux membres du conseil d'administration de la CHACOF qui m'ont accordé leur confiance et apporté leur soutien tout au long de ce travail. Plus particulièrement, je tiens à remercier Geneviève et Marie-Pierre qui m'ont épaulée quotidiennement. Leur encadrement, leurs nombreux conseils et leur disponibilité m'ont été précieux.

Je tiens également à remercier les neuf haltes-accueil qui ont participé à cette recherche. Toute ma gratitude va à ces équipes qui ont accepté de répondre à mes (nombreuses) questions et de partager leurs connaissances ainsi qu'à toutes les familles qui ont participé aux rencontres.

Mes remerciements vont aussi aux membres du comité d'accompagnement du Fonds Houtman, spécialement à Mme Myriam Sommer, pour le temps qu'ils ont consacré à mon travail.

Les membres du comité d'accompagnement de la CHACOF, notamment Mmes Geneviève Bazier, Catherine Gillet, Aurélie Gaziaux, Reine Marcelis, Florence Pirard, MM Luc Bourguignon, Pierre Petit et Olivier Vanhamme, ont, eux aussi, pleinement contribué à la réalisation de ce travail. Nos échanges, leurs réflexions et leurs conseils m'ont appris énormément et m'ont permis d'avancer en gardant le cap.

Je me dois également de remercier Pierre Doyen du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté pour les échanges que nous avons eus. Ceux-ci ont suscité de nombreux et nouveaux questionnements chez moi.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance à Joëlle de Bébé futé, Colette Meys et aux personnes qui m'ont soutenue de près ou de loin tout au long de ce travail.

À toutes et à tous, un grand merci !

Aurélie Meys

Sommaire

Préface

Remerciements de la CHACOF

Remerciements

Introduction I

Pauvreté, haltes-accueil • mise en contexte

1. La pauvreté 5
2. Le secteur des haltes-accueil 24

Considérations méthodologiques

1. Hypothèse et questions de recherche 29
2. Processus de recherche 30

Neuf haltes-accueil et leurs familles

1. Présentation des neuf haltes-accueil 37
2. La pauvreté des familles, une réalité 47
3. La motivation de la demande d'accueil 60

Accueil des familles • pratiques de lutte contre la pauvreté et ses effets

1. Accessibilité 69
2. Relations avec les familles 88
3. Pratiques de réseaux 104
4. Caractéristiques communes de l'accueil 113

Conclusion 133

Bibliographie

Table des matières

Introduction



«La Belgique, et la partie francophone en particulier, est un pays dont le régime d'accueil des jeunes enfants a une composante publique forte mais connaît également de grandes inégalités d'offre selon les localités pour l'accueil des plus petits avant l'âge de trois ans. L'accueil des enfants de cet âge est essentiellement réservé aux parents qui travaillent. Les inégalités sociales sont donc importantes au niveau des crèches qui ne reflètent pas la diversité sociale de notre population. Ce sont surtout les initiatives d'accueil «atypique» comme certaines haltes-accueil... qui prennent en considération d'autres demandes d'accueil dans un souci d'égalité et d'équité sociales mais leur nombre et leur reconnaissance institutionnelle sont insuffisants.»

(Perrine Humblet, «Quels sont les facteurs qui déterminent l'utilisation des milieux d'accueil ?»)



«Les milieux d'accueil de la petite enfance en Communauté française sont confrontés à divers besoins émanant des familles. Ces besoins dépassent largement la seule nécessité de garde de l'enfant pendant que ses parents travaillent, et leur diversité renvoie à la diversité des situations familiales qui en sont à l'origine. Il peut s'agir, par exemple, de familles souhaitant trouver des repères éducatifs et sociaux, rompre l'isolement, viser le bien-être et l'épanouissement de leur enfant, pouvoir souffler quelques heures, avoir la possibilité de s'occuper d'un autre enfant de la famille en difficulté, ou encore confier leur enfant de façon occasionnelle, irrégulière ou temporaire.»

(CERE, «Accueil atypique en Communauté française: à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous»)

En Fédération Wallonie-Bruxelles, le secteur de l'accueil de la petite enfance souffre cruellement d'un manque de places pour rencontrer l'ensemble des demandes des familles. Cela a une conséquence immédiate: la priorité est donnée aux parents qui travaillent. Les familles marquées par la pauvreté, qu'elle soit économique, sociale, culturelle ou relationnelle, ne sont que très rarement présentes au sein des milieux d'accueil subventionnés. Elles trouvent difficilement une place d'accueil qui répond à leur demande et à leurs besoins.

L'accès à un accueil de qualité est un droit pour tout enfant. C'est dans cette optique que des haltes-accueil construisent des projets d'accueil souples et adaptés au quotidien des familles faisant face à de nombreuses difficultés et vivant quotidiennement dans la pauvreté.

Ces constats sont à la base de cette recherche participative menée par la CHACOF, «Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés. 9 haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles», qui a pour objectif de répondre à deux questions principales:

- **Quels sont les demandes et les besoins des familles touchées par la pauvreté lorsqu'il est question de l'accueil de la petite enfance ?**

- **Quelles sont les pratiques développées par les haltes-accueil pour répondre à ces demandes et besoins ?**

C'est au sein de neuf structures choisies par la CHACOF que nous avons construit les connaissances et les résultats que nous présentons dans ce document : tant les professionnelles que les familles ont été associées à ce processus.

Plus globalement, il s'agit de comprendre en quoi les haltes-accueil contribuent à une action de lutte contre la pauvreté et ses effets. Poser ces questions permet, dès lors, deux choses : d'une part, enrichir les connaissances que l'on a à propos des situations de pauvreté vécues par les familles avec des enfants en bas âge ; d'autre part, rendre possible l'objectivation et la valorisation des pratiques professionnelles mises en place au sein des haltes-accueil.

Le document présent, qui se veut être un outil de travail pour les professionnelles, est articulé en quatre parties. Le premier chapitre permet de présenter les problématiques au centre de cette recherche participative (la pauvreté et les haltes-accueil). Le deuxième chapitre est, quant à lui, consacré à la méthodologie choisie et déployée pour mener à bien ce travail. Dans le troisième chapitre, nous présentons les haltes-accueil qui ont collaboré à cet ouvrage. Nous y répondons à la question de la pauvreté des familles rencontrées par ces structures ainsi qu'à la question de la motivation des demandes d'accueil et des besoins de ces familles. Enfin, dans le dernier chapitre, nous envisageons les pratiques développées par les haltes-accueil pour répondre à ces demandes et ces besoins. Ce sont alors trois dimensions qui sont mises en avant : l'accessibilité, les relations avec les familles et, finalement, les pratiques de réseaux. Pour conclure ce chapitre, partant des spécificités de chacune de ces neuf haltes-accueil, nous montrons quelles sont leurs caractéristiques communes.

Soulignons, enfin, que cette recherche participative a pu voir le jour grâce au soutien et à la participation du Fonds Houtman, pour qui l'enfance en difficulté constitue un enjeu prioritaire.

La Pauvreté, les Haltes-Accueil

» mise en contexte

La pauvreté et le secteur des Haltes-Accueil

Abordons, maintenant, pleinement les problématiques qui vont nous occuper tout au long de ce document. Il y a, tout d'abord, la question de la pauvreté. Ensuite, il s'agira du secteur des haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette première partie vise à préciser ce que nous entendons par «pauvreté» et par «halte-accueil». C'est donc une mise en contexte. En effet, approcher les enjeux qui sous-tendent ces réalités semble nécessaire pour saisir l'ampleur de ce qui se joue tant en termes d'accueil de la petite enfance qu'en termes de lutte contre la pauvreté et ses effets, deux enjeux sociétaux.

D'une approche globale de la pauvreté en Belgique, nous allons progressivement réduire notre champ d'analyse à la pauvreté rencontrée au sein des neuf haltes-accueil de cette recherche participative. C'est pourquoi, cerner le secteur des haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles est un préalable nécessaire.

Les termes employés et les ressources mobilisées, à propos de la problématique de la pauvreté, peuvent être sujets à discussion. Effectivement, comme nous le verrons, la pauvreté est une réalité multiple qu'il est difficile d'appréhender dans une globalité exhaustive. Toutefois, le contenu de cette recherche participative propose des pistes de réflexion quant au vécu de la pauvreté par les familles rencontrées. Ainsi, l'objectif est d'exposer des faits et des constats relatifs à ces situations comme autant d'outils directement mobilisables sur le terrain et, plus particulièrement, au sein des milieux d'accueil de la petite enfance.

Deux questions seront donc posées dans ce premier chapitre: **la pauvreté, aujourd'hui, de quoi s'agit-il? Qu'est-ce qu'une halte-accueil?**

1. La pauvreté



«Ce qu'il y a de plus terrible dans la pauvreté est le fait qu'il y a là des êtres humains qui, dans leur position sociale, sont pauvres et rien que pauvres.»

(G.Simmel, «Les pauvres»)

Envisager les pratiques professionnelles, c'est d'abord comprendre les réalités auxquelles les travailleurs doivent faire face. S'interroger quant aux situations de pauvreté vécues par les familles rencontrées au sein des haltes-accueil participant à la recherche est, de ce fait, une prémisse nécessaire. En effet, nous avons choisi 9 haltes-accueil au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles selon plusieurs critères, dont un travail quotidien avec une population marginalisée et précarisée. Mais avant tout, une question se dessine d'emblée :

la pauvreté, aujourd'hui, c'est quoi? À quoi les travailleurs doivent-ils faire face?

À bien y regarder, il est aisé de voir que la pauvreté n'est pas homogène et uniforme. C'est une problématique aux nombreuses facettes, telle un monstre à plusieurs têtes: tous les aspects de la vie quotidienne et citoyenne peuvent être touchés – revenus, dépenses, santé, enseignement, culture et politique. La privation de ces droits élémentaires conduit à des situations où les enchevêtrements sont multiples. Dès lors, peut-on parler de pauvreté pour évoquer toute situation où les difficultés se font nombreuses ? Tantôt celles-ci sont abordées sous le prisme de la pauvreté, tantôt sous celui de l'exclusion ou de la précarité. Des précisions s'imposent. Comme nous le montre Christian Loisy (2000), il convient de distinguer ces notions. Bien que leurs frontières soient floues et poreuses, elles ne renvoient pas à des réalités similaires.

Précarité, pauvreté, pauvreté extrême



« Au regard de la pauvreté, la crise est permanente. »

(Luc Lefèvre, « La pauvreté et l'exclusion sociale. Regards du monde associatif et d'institutions culturelles »)



« Le manque de sécurité de base suggère l'absence d'un ou plusieurs facteurs qui rendent les individus et les familles en mesure d'assumer des responsabilités de base et de jouir de droits fondamentaux... »

(Arjun Sengupta, « L'extrême pauvreté en tant que violation des droits de l'Homme »)

La pauvreté est un phénomène à géométrie variable : les difficultés rencontrées par les personnes ou les familles ne sont pas toutes du même genre et leur gravité, leur intensité sont variables. Communément, la relation entre les notions de précarité, de pauvreté et d'extrême pauvreté est d'ordre hiérarchique. La précarité est caractérisée par une instabilité des conditions de vie tandis que la pauvreté est marquée par des conditions de vie rendant difficile l'accès aux droits fondamentaux. Enfin, une personne touchée par la grande pauvreté ne peut accéder à ces derniers, à ses droits fondamentaux, de façon permanente. C'est d'un continuum qu'il s'agit. Il n'existe pas de fracture réelle entre les situations.



Les droits fondamentaux, de quoi parle-t-on ?

Lorsqu'il est question de droits fondamentaux, il s'agit des droits auxquels toute personne peut prétendre. Quels sont-ils ?

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. (...) Ces droits comprennent notamment :

1. le **droit au travail** et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, visant entre autres à assurer un niveau d'emploi aussi stable et élevé que possible, le droit à des conditions de travail et à une rémunération équitables, ainsi que le droit d'information, de consultation et de négociation collective ;
2. le **droit à la sécurité sociale**, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique ;
3. le **droit à un logement** décent ;
4. le **droit à la protection** d'un environnement sain ;
5. le **droit à l'épanouissement** culturel et social. »

(Article 23 de la Constitution Belge)

Il est évident que ces droits recouvrent des réalités différentes selon les normes socioculturelles dans lesquelles on se situe.

Le terme couramment associé à la notion de **précarité** est celui d'instabilité et, plus précisément, instabilité des conditions de vie. Toujours selon Christian Loisy (2000 : 39), la précarité peut être considérée comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux ». En ce sens, le quotidien est mis à l'épreuve, il est fragilisé. La vie quotidienne n'est pas la seule à être touchée par l'incertitude, les projets d'avenir le sont également. Se projeter, même à court terme, n'est pas, n'est plus chose aisée. En filigrane apparaît un risque très clair de basculer dans une pauvreté avérée.

Cette précarité croissante est le corollaire des dégradations dont le marché du travail fait les frais depuis les années 1980 (Bresson, 2010). De nombreuses formes contractuelles (flexibilité des horaires, temps partiels, contrats temporaires, emplois faiblement rémunérés) sont apparues consacrant, ainsi, des situations mouvantes et exposées directement aux aléas de l'économie. Or, l'intégration au sein de notre société est encore basée essentiellement sur le travail rémunéré : travailler – et les cotisations sociales qui en découlent – est et reste le meilleur moyen d'assurer sa protection sociale. En effet, les chiffres montrent que le chômage et l'inactivité augmentent drastiquement le risque de pauvreté : en 2010, les personnes travaillant couraient un risque de pauvreté s'élevant à 4.2% tandis que pour les chômeurs, ce risque était de 37.8%¹.

En outre, comme nous le dit Serge Paugam (1996), l'apparition de cette notion rompt l'image largement partagée selon laquelle la pauvreté est la conséquence d'une inadaptation à la société moderne, et donc de l'existence de groupes marginaux inadaptés : jusqu'alors², « le discours dominant était celui de l'inadaptation renvoyant à des aptitudes individuelles et, partant, à des handicaps sociaux. » (Paugam, 1991 : 18). Actuellement, la précarité est la réalité de personnes pourtant considérées comme adaptées à notre société et son fonctionnement. Cela met donc en exergue la vulnérabilité croissante des classes moyennes, c'est-à-dire la majorité de la population. Cela signifie que les portes d'entrée vers la pauvreté se sont diversifiées : « le portrait-robot obtenu confirme les résultats dans d'autres articles : parmi les facteurs de fragilité, l'absence de qualifications, la mauvaise insertion sur le marché du travail, l'isolement et l'instabilité de la cellule familiale, les problèmes de santé ont tous un rôle. » (Herpin, Verger, 1997 : 19)

La précarité n'est toutefois pas une forme amoindrie de la **pauvreté**. Les dynamiques autour desquelles les trajectoires des personnes se construisent sont différentes. Les premières reposent sur une instabilité, une insécurité des conditions de vie et, partant, des ressources tandis que les secondes sont caractérisées par des ressources mobilisables limitées, voire manquantes : l'accès aux biens et aux services de large consommation n'est pas assuré. Bien que les réalités ne soient pas similaires, des allers-retours, entre les deux états³, sont fréquemment observés, constatés.



« Si je n'ai pas de place ici, je ne pourrais pas continuer à travailler.
Si je n'ai pas de travail, je fais comment pour payer mes factures
et nourrir mes enfants ? »

(Parole d'une maman)

Ce court extrait suffit à montrer combien l'insécurité de certaines familles est grande. Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour comprendre l'étendue de cette insécurité : il s'agit d'un emploi, à temps partiel, dans les titres-services ; son poste est conditionné par la place d'accueil pour son enfant – la maman a cherché dans de nombreux milieux d'accueil, aucune place n'a pu lui être proposée. Un accident de parcours ou un événement inattendu viendrait, en conséquence, mettre à mal l'équilibre, précaire de cette famille. Un tel événement la conduirait tout droit vers une situation de pauvreté.

¹ Résultats de l'enquête EU-SILC 2011.

² Particulièrement dans les années 1970, c'est-à-dire en période de prospérité économique.

³ Pourquoi parler d'état alors que notre position est d'envisager précarité, pauvreté et exclusion comme des processus ? Considérer qu'une personne soit pauvre, par exemple, ne signifie pas que son parcours soit figé et ne puisse évoluer tant vers une situation meilleure que vers une situation plus dramatique encore.

Qu'en est-il de l'**extrême pauvreté**? Elle renvoie à une situation de pauvreté où les manques sont d'autant plus nombreux et persistants: « elle est liée à la grande vulnérabilité et aux privations multiples dont les pauvres sont victimes » (SENGUPTA, 2008: 27). Comme le dit Danièle Dierckx (2002), en Belgique, c'est d'un réseau d'exclusions dont il s'agit. Les personnes touchées par cette pauvreté sont tenues écartées de la plupart des domaines de la vie individuelle et collective et, en conséquence, des normes et modes de vie communément acceptés.

Certaines des mamans que nous avons rencontrées cumulent, à notre sens, toutes les formes de pauvreté: elles sont mineures, déjà mamans, toujours en obligation scolaire; elles sont sans-papier; elles n'ont aucun revenu propre; elles vivent dans un grand isolement tant culturel que familial; elles ne parlent pas le français; elles sont dans une vulnérabilité psychologique et affective importante.



Pauvreté absolue, pauvreté relative

La pauvreté est une notion complexe. Elle l'est d'autant plus qu'elle est fonction du pays ou de la région dans laquelle on se trouve: la pauvreté en Afrique et celle en Europe sont bien différentes.

Pauvreté absolue:

« Situation dans laquelle les personnes ne disposent pas des biens de première nécessité qui assureraient leur survie. »
Toutefois, la pauvreté absolue n'est pas absente de nos pays. Il suffit de penser aux sans-abris ou aux populations Roms.

Pauvreté relative:

« Situation dans laquelle le mode de vie et le revenu de certaines personnes se situent en-deçà du niveau général de vie. »
Cette pauvreté est donc liée aux modes de vie communément acceptés. L'approche est culturelle.

Source: <http://www.eapn.eu/fr/>

Dès lors, comment définir la pauvreté? En 1984, le Conseil économique européen la définit comme suit: « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimum acceptables dans l'Etat membre où elles vivent. » Trois composantes synthétiques⁴ (Sengupta, 2008) peuvent être dégagées pour situer les domaines où cette (grande) pauvreté se manifeste concrètement. Ces 3 sphères engendrent des analyses différentes ainsi que des actions spécifiques malgré les croisements et les interactions entre elles.

Il y a, tout d'abord, la **sphère économique**. Cela se traduit par un accès réduit, voire impossible, aux revenus ainsi qu'aux biens et services qui découlent de ceux-ci: éloignement du marché du travail, logement instable, manque chronique de ressources financières, etc. Ensuite, il faut tenir compte du **développement humain**. Cette composante réfère à la notion de bien-être. Ce bien-être se traduit, d'une part, au niveau individuel en tant que personne et, d'autre part, sur le plan collectif en tant que citoyen. Cela renvoie, par exemple, à la santé psychologique, à la possibilité d'accroître son instruction, de participer à la vie culturelle mais également à la participation citoyenne, c'est-à-dire à la possibilité de jouir de ses droits sociaux, civils et politiques. Enfin, la dernière composante est celle des **relations sociales**. L'angle d'analyse touche à l'intégration des personnes au sein de leurs réseaux sociaux et à la hiérarchie sociale. Cette exclusion sociale a été définie par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail comme « le processus par lequel des individus ou des groupes sont exclus totalement ou en partie de la pleine participation à la

⁴ Christian Loisy (2000) parle, quant à lui, des 3 dimensions suivantes: la sphère économique; le non-usage des droits sociaux, civils et politiques; les relations sociales.

société dans laquelle ils vivent.» Cette dimension rend compte d'un processus mais aussi d'un état et d'un défaut d'intégration (Loisy, 2000).

Plusieurs mécanismes ressortent très clairement. Comme nous pouvons le voir, certains éléments de la vie quotidienne sont présents au sein des différentes dimensions. La santé est liée aux revenus et aux possibilités de se soigner (aller chez le médecin, acheter des médicaments) mais elle est également un facteur de bien-être. La santé est nécessaire pour construire un projet de vie valorisant. Cela nous renforce, une fois de plus, dans notre volonté de prendre en compte la pauvreté comme une **problématique multidimensionnelle**. Reprenons l'exemple de la santé : une maman ne peut pas se soigner car elle n'en a pas les moyens. Cela tient une place importante dans son quotidien, les répercussions sur son moral et son état général sont grandes.

Dès lors, comment continuer à être dans une dynamique proactive ? Sa situation va progressivement se dégrader et son éloignement des soins sera de plus en plus marqué. Cela nous amène à l'idée d'un **processus de renforcement** : les difficultés représentent, au fil du temps, une place prépondérante car leur intensité et leur étendue sont croissantes également. En conséquence, les situations de privation sont convergentes et mènent graduellement les personnes à la marge de la société avec, pour certains, une rupture totale. C'est donc clairement la cohésion sociale⁵ qui est en jeu car les sécurités de base⁶ sont en péril. Enfin, le dernier mécanisme est celui de l'**exclusion**⁷, nous l'avons mentionné à plusieurs reprises. Les personnes se trouvent de plus en plus à la lisière de la plupart des domaines de la vie quotidienne. Les personnes en situation de pauvreté n'y ont pas/plus accès, elles en sont exclues.



« Notre société est une société d'équilibriste : plus on perd l'équilibre, plus on a de risque que ce déséquilibre s'accroisse et donc de tomber. »

(Pierre Doyen, RWLP)

Une perspective théorique nous semble donner un éclairage pertinent en regard des situations rencontrées dans les haltes-accueil. Amartya Sen, économiste indien, envisage la pauvreté comme un état caractérisé par un déficit des « capacités ». Ces dernières correspondent aux libertés d'entreprendre dont chacun dispose afin de construire projets et choix de vie, « la faculté pour chacun d'exprimer ou de valoriser son potentiel, dans un environnement social donné » (Jacquet, 2004 : 73). Le revenu n'est pas le seul élément pris en compte comme nous l'avons compris : la santé permet ou non d'effectuer certains choix, tout comme le niveau d'instruction ou le réseau social. Cette approche apporte un angle de vue individuel – certains éléments sont propres à l'individu – ainsi qu'un angle de vue collectif – l'environnement social et naturel conditionne également l'espace des possibles de chacun. Enfin, être pauvre c'est également « être exclu des grandes décisions qui touchent à sa propre vie et ne plus être représenté auprès des instances politiques locales ou nationales » (Sen, 1987 cité par Loisy, 2000 : 25).

⁵ « Par cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap. » Région wallonne, Décret du 26 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie, article 2 § 2.

⁶ « Le manque de sécurité de base suggère l'absence d'un ou plusieurs facteurs qui rendent les individus et les familles en mesure d'assumer des responsabilités de base et de jouir de droits fondamentaux. » Rapport de Leandro DESPOUY, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté. E/CN.4/Sub.2/1996/13, disponible sur le site www.unhcr.ch.

⁷ Serge Paugam parle de disqualification sociale – *La disqualification : essai sur la nouvelle pauvreté*, 2000, Paris, Presses Universitaires de France (Quadrige) – Robert Castel envisage, quant à lui, la pauvreté sous l'angle de la désaffiliation sociale – *Les métamorphoses de la question sociale*, 1995, Paris, Fayard.



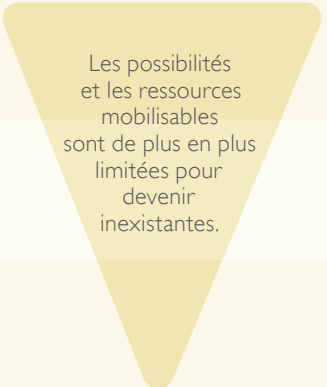
Plus d'outils dans la boîte !

Pour faire face aux situations quotidiennes, chacun dispose d'une boîte à outils plus ou moins remplie. Quels sont les outils dont nous pouvons disposer ?

Le diplôme, la santé, les relations sociales,
le travail, les revenus, le patrimoine, le logement,
le statut social, ressources psychologiques, ...

La boîte à outils des personnes vivant la pauvreté est presque vide. Il n'y a donc peu ou plus d'outils à mobiliser quand il faut faire face... Les choix, les alternatives sont limitées. En conséquence, leur action est, elle aussi, limitée.

Nous proposons un tableau récapitulatif et schématisé des notions de précarité, de pauvreté et de grande pauvreté.

	Idées associées ?	Quelle stratégie ?	Alternatives • Ressources
Précarité	Instabilité des conditions de vie et des ressources	« Comment faire pour planifier mon quotidien et mon avenir si je ne sais pas de quelles ressources je disposerai demain? »	 Les possibilités et les ressources mobilisables sont de plus en plus limitées pour devenir inexistantes.
Pauvreté	Ressources limitées et/ou faisant défaut (financières, sociales, psychologiques, instruction, etc.)	Les stratégies de vie sont limitées puisque les ressources sont elles aussi limitées.	
Pauvreté extrême	Non-accès aux droits élémentaires, fondamentaux	Les stratégies concernent la satisfaction des besoins primaires (manger, boire, dormir). Ce sont des stratégies de survie.	
Ce qui est en jeu dans toute situation : Maintien de l'accès ou l'accès même aux droits élémentaires auxquels chacun peut prétendre. Mécanismes de rupture amorcés			

Pour conclure, malgré la présentation de chacune de ces notions, les frontières peuvent paraître encore floues. Et pour cause, les limites sont poreuses. Les réalités auxquelles nous sommes renvoyés n'ont pas, elles non plus, de contours fixes et définitifs. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, au cœur d'une situation marquée par les inégalités, les imbrications sont nombreuses. Chaque combinaison cristallise la singularité des trajectoires individuelles. Herpin et Verger (1997: 19) nous disent ceci: «la variabilité individuelle des situations reste forte et les descripteurs habituels ne permettent pas d'expliquer correctement la probabilité d'être pauvre.»⁸

⁸ Nous reviendrons sur certains éléments en lien avec la pauvreté: emploi, niveau d'instruction, composition du ménage, notamment.

Toutefois, l'analyse de trajectoires permet d'apprécier la vulnérabilité des familles face à la pauvreté, certains éléments apparaissent de façon récurrente: les difficultés peuvent être le résultat, notamment, d'un événement⁹ qui rompt brutalement l'équilibre du ménage ou le résultat d'une situation qui perdure où les dépenses sont supérieures aux ressources (Bresson: 2000 ; Herpin, Verger: 1997). Enfin, l'analyse des trajectoires individuelles et des périodes de transition se révèle être tout à fait pertinente au regard de cette problématique qu'est la pauvreté: cette approche permet de tenir compte de la mobilité sociale des individus sur un temps plus ou moins long. C'est la durée de la pauvreté qui est envisagée. Les périodes difficiles peuvent être temporaires ou, au contraire, durables.



«La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.»
Les situations de grande pauvreté sont subies et indissociablement liées à l'exclusion sociale, à la honte, aux atteintes à la dignité et aux droits fondamentaux des êtres humains.

(Définition donnée par le Conseil Economique et Social de France en 1987)

À retenir de cette définition...



La pauvreté est :

- Une notion relative qui ne se limite pas au manque d'argent mais qui renvoie à l'absence de droits fondamentaux et de sécurités de base à un moment donné dans une société donnée.
- Un processus qui va de la précarité à la grande pauvreté.

Pour les personnes vivant une grande pauvreté, les chances d'en sortir seul sont pratiquement nulles. La mise en place d'actions et de dispositifs visant à lutter contre la pauvreté et ses effets sont donc déterminants. Les haltes-accueil constituent de tels dispositifs.

⁹ Pensons, par exemple, au licenciement d'une maman qui a ses enfants à charge. Remarquons à ce sujet que les familles monoparentales courent un risque accru de tomber dans la pauvreté.

La pauvreté, en quelques chiffres



«Aucune définition de la pauvreté n'est universelle. Toutes reposent sur des conventions que le simple dénombrement des populations pauvres rend nécessaire.»

(Christian Loisy, «Pauvreté, précarité, exclusion. Définitions et concepts»)

Dans tout secteur, les définitions et donc les catégorisations deviennent nécessaires lorsque la volonté de dénombrement apparaît. En effet, c'est sur base de certains critères que l'on intégrera l'une ou l'autre catégorie. Ainsi, l'action publique et ses dispositifs seront spécifiques à chacune de ces catégories. Il nous apparaît, d'emblée, très clair que, pour comprendre la pauvreté, l'interprétation des chiffres disponibles est une condition *sine qua non* : l'évolution des inégalités et de la pauvreté peut, ainsi, être mesurée. Cependant, comme nous venons de le montrer, de par la complexité de la problématique, cette interprétation n'est pas suffisante car la définition de critères stricts entraîne, systématiquement, la perte de certains éléments d'information.

Nous avons montré que la pauvreté avait de multiples facettes. Il en va de même pour les définitions à partir desquelles les statistiques sont construites, elles sont diversifiées et se centrent chacune sur une dimension particulière.



Approches statistiques de la pauvreté

Trois grandes approches peuvent être mises en avant :

La pauvreté monétaire :

Un seuil de revenus est déterminé. Les personnes en dessous de celui-ci sont considérées comme pauvres.

- Pauvreté monétaire relative : « le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. » (INSEE)
- Pauvreté monétaire absolue : « Il s'agit d'évaluer une quantité de nourriture nécessaire à chaque type de famille, puis de valoriser cette quantité et de multiplier par un coefficient qui tient compte de la part de l'alimentation dans le budget moyen. Ce seuil est revalorisé chaque année en fonction d'un indice retraçant la hausse des prix. »

Les conditions de vie :

«La pauvreté en "conditions de vie" mesure les privations d'éléments de bien-être de la vie quotidienne : rentrent en compte les contraintes budgétaires (découverts bancaires), les retards de paiement (de loyers ou de factures), la consommation (possibilité de manger de la viande tous les deux jours, partir une semaine de vacances par an, acheter des vêtements neufs, recevoir famille et amis), rencontrer des difficultés de logement.» (INSEE)

La pauvreté subjective :

«L'analyse développée ici ne repose pas sur les revenus des ménages ni leurs conditions d'existence mais sur la perception qu'ils ont de leur niveau de vie, notion supposée proche de la satisfaction ressentie.» (Loisy, 2000 : 37)

En Belgique, et par convention avec les pays européens, c'est une approche de la pauvreté monétaire qui est utilisée pour déterminer le nombre de personnes touchées par la pauvreté. Cela a mené à la définition d'un

seuil de pauvreté. Celui-ci correspond à **60 % du revenu net médian équivalent**. En dessous de cette limite, le risque de vivre dans la pauvreté est avéré. C'est une approche relative puisque le revenu net médian varie selon chaque pays.

Pour comprendre ce que cela signifie concrètement, il faut prendre en considération chaque élément séparément :

- Le **revenu net médian** : « Lorsque toutes les observations sont classées par ordre de grandeur croissante, le revenu médian est la valeur se trouvant au milieu. Par définition, 50 % des observations sont inférieures à la valeur moyenne et 50 % supérieures. Le revenu médian est beaucoup moins influencé par les extrêmes dans les réponses que le revenu moyen. »¹⁰
- Le **revenu net équivalent** « est défini comme le revenu total disponible du ménage, divisé par sa 'taille équivalente' afin de tenir compte de la taille et de la composition du ménage. Il est ainsi possible de comparer le revenu d'un couple avec deux enfants au revenu d'une personne seule. »¹¹ Quel coefficient appliquer ? « Partant du principe que les membres d'un ménage partagent les charges et les dépenses, un deuxième adulte dans un ménage se voit appliquer un facteur de 0,5 dans le calcul du seuil de pauvreté et les enfants (<14 ans) un facteur de seulement 0,3. »¹²
- **60 % du revenu net médian** : les personnes disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu net médian équivalent sont considérées comme vivant une situation de pauvreté.

En termes chiffrés, cela donne ceci : le revenu net médian vaut, en Belgique et pour l'année 2010, 20.008€ par an. Le **seuil de pauvreté, pour une personne isolée**, correspond donc à 12.005€ par an, soit **1000€ par mois**. Pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans, le montant de référence¹³ est de 2.101€ par mois.

C'est donc sur base de cette information liée aux revenus des familles que le nombre de personnes touchées par la pauvreté est déterminé. En Belgique, pour l'année 2010 (UE-SILC 2011¹⁴), **15.3 % de la population** se trouvent être en situation de pauvreté alors qu'en 2009, cela concernait 14.6 % des Belges, c'est-à-dire plus de 1.600.000 Belges. En outre, il nous faut signaler que ce nombre sous-estime la réalité. Les données relatives à certaines franges de la population ne sont pas accessibles au travers du questionnaire de cette enquête : les sans-abris et les sans-papiers sont, par définition, absents de l'échantillon interrogé. En somme, **les personnes touchées par une pauvreté extrême et au plus loin dans le processus d'exclusion ne sont pas intégrées dans ces chiffres**.

¹⁰ http://www.luttepauvrete.be/chiffres_def_PCM_EUSILC.htm#m%C3%A9dian, page consultée le 19/11/2012.

¹¹ http://www.luttepauvrete.be/chiffres_def_PCM_EUSILC.htm#m%C3%A9dian, page consultée le 19/11/2012.

¹² <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/revenus/pauvrete/>, consulté le 19/11/2012.

¹³ « Le seuil de pauvreté d'un ménage composé de deux adultes et de deux enfants se calcule donc en multipliant le seuil des personnes isolées par un facteur 2,1 ((€12.005 * 2,1)/12 = €2.101 par mois). Ce facteur de 2,1 s'obtient en attribuant un 'poids' de 1 au chef de famille, de 0,5 au deuxième adulte du ménage et de 0,3 à chacun des enfants. », <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/revenus/pauvrete/>, consulté le 19/11/2012.

¹⁴ « EU-SILC (European Union – Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie et constitue un outil important permettant d'établir, tant au niveau belge qu'européen, une cartographie de la pauvreté et de l'exclusion sociale. En ce qui concerne la Belgique, l'enquête EU-SILC est organisée par la Direction générale Statistique et Information économique (anciennement I.N.S.) – du SPF Économie, P.M.E, Classes moyennes et Énergie. Chaque année, environ 6000 ménages (soit 11 000 personnes) sont interrogés puis suivis pendant un maximum de quatre années successives. » http://statbel.fgov.be/fr/binaries/CP_SILC2011_fr_tcm326-201870.pdf, consulté le 19/11/2012.

Le risque de pauvreté n'est pas similaire sur l'ensemble du territoire belge. En effet, en 2009, la ventilation, selon les régions du pays, est la suivante¹⁵ : Bruxelles-Capitale – 28.3 % ; Wallonie – 17.7 % ; Flandres – 10.4 %. Comme nous pouvons le voir, les disparités sont grandes entre le Nord et le Sud du pays et, plus encore, en ce qui concerne la région de Bruxelles où presque une personne sur trois est touchée de près par la pauvreté. Cette hétérogénéité territoriale doit être nuancée par un facteur supplémentaire : les réalités urbaines et rurales ne sont pas semblables. Ainsi, le coût du logement est plus élevé à Bruxelles, par exemple. L'accès aux biens et services est donc également soumis à des « conjonctures » locales.

Les revenus d'intégration • quels montants ?



Les montants valent pour le premier semestre 2012 et sont des montants mensuels.

Allocation de chômage :

- Pour un chef de famille ⇒ de 1048.32 à 1394.64 €
- Pour un isolé ⇒ de 880.62 € à 1394.64 €
- Pour un cohabitant ⇒ de 660.14 à 1394.64 €

Revenu d'intégration sociale (RIS) :

- Pour un chef de famille ⇒ 1047.48 €
- Pour un isolé ⇒ 785.61 €
- Pour un cohabitant ⇒ 523.74 €

Invalidité ⇒ de 932.62 à 1359.28 €

Garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA) ⇒ de 648.26 € pour un cohabitant à 972.39 € pour un isolé.

Si l'on met en comparaison le seuil de pauvreté et les montants de ces revenus de remplacement, la limite est ténue.

Source : Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté - <http://www.fblp.be/>

Le risque de pauvreté peut être expliqué par certaines variables¹⁶. En effet, certains éléments ont un lien de causalité direct avec un risque accru de vivre une situation de pauvreté. Nous avons choisi de mettre en avant certaines de ces variables : celles-ci nous renseignent quant aux critères les plus discriminants ; le choix est lié aux informations que nous avons récoltées sur le terrain. Nous pourrions faire le lien entre les statistiques belges et les situations que nous avons rencontrées.

Les **femmes et les hommes** ne sont pas égaux face à la pauvreté¹⁷. Les femmes courent un risque plus grand. En 2010, en Wallonie, ce sont 20.5 % des femmes qui ont vécu une situation de pauvreté tandis que ce sont 17.9 % des hommes qui l'ont connue. Les tendances sont les mêmes pour la Flandre et pour la Belgique dans son ensemble.

L'**âge** est également une variable explicative significative. Les groupes les plus touchés sont les enfants de 0 à 15 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans (les pensionnés).

¹⁵ Pour ces données, nous nous référons aux données accessibles sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Ce sont les données les plus récentes en ce qui concerne Bruxelles. <http://www.observatbru.be/documents/indicateurs/pauvrete.xml?lang=fr>, consultée le 19/11/2012.

¹⁶ Notre présentation, c'est-à-dire l'ordre des variables, se conforme à celle reprise sur le site www.luttepauvrete.be.

¹⁷ Les données suivantes sont valables uniquement pour des personnes isolées. En effet, la méthodologie de l'enquête UE-SILC considère que les membres d'un même ménage courent le même risque de pauvreté.

Leur risque de pauvreté équivaut à, respectivement, 18.5% et 20.2%, pour la Belgique, et 24.1% et 22.6% pour la Wallonie. La plupart des rapports relatifs à la pauvreté le mettent en lumière: la pauvreté a d'énormes conséquences sur les enfants tant en termes de santé qu'en termes d'éducation ou de développement. Nous y reviendrons.

Le **statut d'activité le plus fréquent** (pour les 16 ans et plus), il s'agit du statut que les personnes déclarent avoir occupé pendant au moins 6 mois sur l'année, nous donne des informations importantes sur ce risque. Les conclusions sont sans surprise: en Belgique, avoir un emploi réduit drastiquement le risque encouru. 4.2% des personnes ayant un emploi courent un risque face à la pauvreté tandis que ce sont près de 24.3% pour celles sans emploi¹⁸. Le risque pour les chômeurs est, quant à lui, de 37.8%. Ces chiffres sont de 4.3%, 29.6% et 45.7% pour la Wallonie. Dans notre société, d'autant plus marquée par une crise économique, avoir un emploi constitue toujours, comme nous l'avons dit, un rempart déterminant contre la pauvreté.

L'**intensité** avec laquelle les membres du ménage travaillent permet de compléter l'information à propos de l'activité. En effet, cette intensité est le rapport entre le nombre de mois durant lesquels les membres du ménage ont travaillé et le nombre de mois ouvrables. Une personne ayant travaillé 12 mois au cours de l'exercice précédent a une intensité de 1. Comme pour le statut d'activité, la conclusion en rapport avec la pauvreté ne nous semble pas étonnante: plus grand est le nombre de mois de travail, plus faible est le risque de pauvreté. Qu'en est-il pour un couple? Une intensité de 1, pour un couple, équivaut à 24 mois de travail. Ainsi, lorsque seul le papa a travaillé pendant toute l'année précédente, l'intensité sera égale à 0.5. Il est, par conséquent, important de spécifier si l'intensité se réfère à la personne ou au ménage en question. Les chiffres sont ceux-ci¹⁹:

		Sans enfants dépendants	Avec enfants dépendants
Belgique (Wallonie)	Intensité de travail = 0	31.9% (40.5)	77.9% (82.3)
	Intensité de travail entre 0 et 1	8.8% (8.4)	/
	Intensité de travail entre 0 et 0.5	/	41.3% (48.3)
	Intensité de travail entre 0.5 et 1	/	11.7% (9.8)
	Intensité de travail =1	2.9% (3.2)	2.6% (3.5)

Source : http://www.luttepauvrete.be/chiffres_nombre_pauvres.htm, page consultée le 19/11/2012.

Ceux-ci nous montrent combien les parents n'ayant pas disposé de revenus professionnels au cours de l'année en question (2010) ont été confrontés à un risque énorme de vivre dans la pauvreté. En Wallonie, plus de 8 ménages sur 10 ont vécu cette situation.

Le type de ménage est un élément qui se révèle particulièrement significatif pour, au moins, une configuration familiale. En effet, les familles monoparentales avec enfants à charge sont les plus à risque: 38.5% d'entre elles courent le risque de vivre dans la pauvreté. Cette proportion équivaut à 54.3% en Wallonie.

Enfin, le niveau d'instruction est, quant à lui, précisément décisif dans une société comme la nôtre où le statut social en est largement dépendant. Dès lors, les personnes les plus à risque sont facilement identifiables: ce sont celles dont le niveau d'instruction est le plus faible.

¹⁸ Dans ce cas, sont pris en compte: les chômeurs, les pensionnés et toutes les autres situations caractérisées par l'absence d'emploi.

¹⁹ Par «enfant dépendant», il est convenu: toute personne âgée de 0 à 15 et de 16 à 24 ans si celle-ci est inactive et qui habite chez au moins un de ses parents

	Belgique	Wallonie
Faible niveau d'éducation	25.4 %	29.9 %
Niveau moyen d'éducation	12.5 %	16.5 %
Haut niveau d'éducation	7.2 %	8.0 %

Source : http://www.luttepauvrete.be/chiffres_nombre_pauvres.htm, consulté le 19/11/2012.

Selon les données relatives à l'année 2009, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent également pour le niveau d'instruction: les femmes ayant un niveau d'instruction faible courent plus de risques que les hommes de cette même catégorie.

L'on comprendra aisément que certaines situations comportent de nombreux risques face à la pauvreté car elles cumulent les différents critères les plus discriminants: une mère sans emploi avec des enfants à charge par exemple.

Pour conclure cette partie statistique, nous allons comparer différents indicateurs de pauvreté. Bien que l'enquête UE-SILC 2011 se centre essentiellement sur un taux de pauvreté en termes monétaires, les conditions de vie sont intégrées à un nouvel indicateur européen – le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. La pauvreté subjective est, elle aussi, interrogée. Voici le tableau de comparaison:

	Personnes à risque de pauvreté monétaire	Personnes à risque des pauvreté ou exclusion sociale (indicateur européen)	Pauvreté subjective
Belgique	15.3 %	21 %	20.8 %

En ce qui concerne l'indicateur européen, il est déterminé sur base de trois critères – la pauvreté monétaire, la situation de privation matérielle grave et la faible intensité de travail des personnes. Les 21 % regroupent les personnes qui sont considérées comme pauvres selon, au moins, un critère.

Ces chiffres nous rappellent combien il est important de ne pas s'arrêter aux revenus dont disposent les ménages pour appréhender la pauvreté: « En croisant les 10% de la population qui ont les plus bas revenus, les 10% qui ont les plus mauvaises conditions de vie et les 10% qui ont le plus de difficultés à équilibrer leur budget, il est apparu que seuls 3% des ménages présentaient simultanément les trois formes de pauvreté » (VERGER, 2009: 1). Enfin, nous tenons à signaler que les différentes variables explicatives que nous avons mises en avant ci-dessus sont pertinentes et significatives pour les différents indicateurs: peu importe la définition choisie, certaines personnes ont plus de risques de vivre une situation de pauvreté.



Où trouver des chiffres ?

- ⇒ Service fédéral de lutte contre la pauvreté: www.luttepauvrete.be
- ⇒ Institut wallon de l'Évaluation, de la prospective et de la statistique: www.iwepts.be
- ⇒ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale: www.observatbru.be
- ⇒ Réseau européen anti-pauvreté: www.eapn.eu

VRANCKEN Jan, LAHAYE Willy, GEERTS Anneline, COPPEE Catherine (eds.), 2012, *Pauvreté en Belgique. Annuaire 2012*, ACCO, Louvain.

La pauvreté infantile



«A l'analyse, aucun article de la Convention internationale des droits de l'enfant ne résiste, même faiblement, à l'épreuve de la pauvreté.»

(Bernad de Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant)

Les chiffres sont sans appel : les enfants constituent un groupe particulièrement à risque face à la pauvreté. En Belgique, 18.5%²⁰ des enfants (de 0 à 15 ans) doivent faire face à un risque accru de vivre dans la pauvreté. En Wallonie, il s'agit de 24.1 %. Quant à Bruxelles, c'est un quart des enfants qui vivent dans une famille dont les revenus ne sont pas professionnels. Ces différents chiffres sont construits sur base d'indicateurs relatifs aux conditions de vie des adultes. Or, les besoins des enfants ne sont pas les mêmes, d'autant que la tranche 0-15 ans est, elle aussi, marquée par des besoins et attentes spécifiques à l'âge des enfants. Certains plaident pour la construction d'un indicateur particulier (Vrancken, 2012).

Ces proportions ne font qu'augmenter depuis une vingtaine d'années²¹. Or, les conséquences d'une telle situation sont nombreuses. Ainsi, comme nous le disions dans l'introduction de ce chapitre : la lutte contre la pauvreté, et plus encore la pauvreté infantile, constitue un enjeu de taille pour notre société.

Les conséquences de la pauvreté sur les enfants sont grandes et permanentes. Cette affirmation n'est plus à démontrer, c'est un constat avéré. La qualité de vie des enfants vivant dans un foyer touché par la pauvreté se trouve largement amoindrie. Pour illustrer ces constatations, nous avons choisi de présenter, notamment, quelques extraits du rapport «Dans le Vif du Sujet» du Délégué Général aux Droits de l'Enfants. Dans ce dernier, la pauvreté vécue par les enfants est au cœur des réflexions.



«La pauvreté pour l'enfant, ce n'est donc pas seulement le fait que ses parents ont peu d'argent. C'est un environnement global qui est perturbé par ces difficultés d'origine économique : la nourriture qu'il absorbe, les vêtements qu'il porte, les relations qu'il vit avec ses parents, ses amis, sa communauté et jusqu'à l'air qu'il respire sont empreints de cette inégalité qui fonctionne comme un stigmata. L'avenir de l'enfant s'en trouve lourdement compromis : les difficultés qu'il rencontre deviennent vite des handicaps insurmontables qui complexifient encore le triste tableau.»

(Délégué Général aux Droits de l'Enfant, « Dans le Vif du sujet »)

²⁰ Cela signifie que le risque de pauvreté est plus grand pour les enfants que pour l'ensemble de la population. 15.6% des Belges vivent en dessous du seuil de pauvreté.

²¹ <http://www.oecd.org/els/social/policies/anddata/incomeinequalityandpoverty/risinginmostoecdcountries.htm>, page consultée le 10/12/2012.



« Dans la région de Bruxelles-Capitale, un garçon sur cinq et une fille sur six abandonnent l'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires. »

(Blog UNICEF « Pauvreté infantile à Bruxelles : un mauvais départ qui augure une vie incertaine »)



« Qu'en est-il du droit à la santé quand des soins aussi essentiels que le port de lunettes correctrices ou d'appareil dentaire se révèlent inabordables pour de nombreuses familles ? »

(Délégué Général aux Droits de l'Enfants, « Dans le Vif du sujet »)



« Plus les périodes vécues dans la pauvreté sont précoces et longues, plus l'effet de transmission intergénérationnelle tend à s'accroître »

(Jan Vrancken, « Pauvreté en Belgique. Annuaire 2012 »)

Il apparaît une fois de plus que les conséquences de la pauvreté sont multiples et touchent tous les domaines de la vie quotidienne. Les chiffres²² suivants, issus de l'enquête EU-SILC 2010, rendent compte des privations que les enfants, dans cette situation, peuvent subir.

Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage où les enfants sont privés des biens suivants pour des raisons financières	Ménage vivant en-dessous du seuil de pauvreté	Ménage vivant au-dessus du seuil de pauvreté
Des vêtements neufs	18.5 %	3.9 %
Deux paires de chaussures dont une paire de chaussures fermées	7.0 %	3.1 %
Consommer au moins une fois par jour des fruits et légumes frais	7.2 %	0.7 %
Prendre 3 repas par jour	9.9 %	0.7 %
Au moins un repas par jour comportant de la viande ou du poisson	13.1 %	1.2 %
Des livres adaptés à leur âge (à l'exclusion des livres scolaires)	9.8 %	2.8 %
Des jeux d'extérieur comme une bicyclette, des rollers, skate-board, etc.	13.3 %	1.8 %
Des jouets ou jeux d'intérieur adaptés à leur âge	9.3 %	0.7 %

²² http://statbel.fgov.be/fr/binaries/silc2010_fr_tcm326-149476.pdf, page consultée le 10/12/2012.

Exercer régulièrement des activités de loisirs en dehors du logement (clubs sportifs, musique, mouvement de jeunesse, etc.)	27.2 %	3.8 %
Célébrer les événements concernant les enfants du ménage tels que : anniversaire, communion, etc.	11.0 %	1.7 %
Inviter des amis pour jouer ou manger de temps en temps	13.4 %	1.0 %
Participer aux voyages et activités scolaires qui coûtent de l'argent	8.3 %	2.1 %
Un endroit convenable pour effectuer leurs devoirs et étudier (suffisamment spacieux et calme)	20.5 %	5.4 %
Un espace extérieur où jouer en sécurité (dans le quartier environnant ou le jardin)	34.3 %	6.4 %

Non seulement, les privations matérielles sont visibles mais ce qui apparaît rapidement est l'isolement social des enfants. De plus, les études montrent que « l'impact des privations et des mauvaises conditions de vie sur le bien-être, la santé, le développement et l'éducation de l'enfant, est manifeste. » (Vrancken, 2012: 80).

Les portes d'entrée sur la pauvreté et, plus particulièrement la pauvreté infantile, sont nombreuses. Dans le cadre de cette recherche, nous envisageons ces questions à travers un type de services précis, celui de haltes-accueil (milieux d'accueils collectifs autorisés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance). Les enfants sont dépendants de la situation de leurs parents, de leur famille mais « également des services (santé, éducation, garderie, etc.) mis en place par l'Etat et les différents niveaux de pouvoir » (Vrancken, 2012: 82).

L'enjeu principal de ces structures n'est certes pas exprimé de la sorte mais nous pouvons dire qu'il s'agit de contribuer activement à la lutte contre la pauvreté infantile et ses effets. Nous verrons, dans la suite de ce document, comment cet enjeu se décline au sein des neuf structures avec lesquelles nous avons choisi de travailler, quels sont les actions et les dispositifs mis en place.

Du regard des personnes touchées par la pauvreté

Loin de toutes les définitions qui peuvent être construites ou choisies, ce sont, finalement, les choses du quotidien qui sont les plus parlantes pour comprendre la pauvreté. C'est pourquoi nous souhaitons rendre visible ce que les familles s'acharnent, bien souvent, à rendre invisible aux yeux de tous. Le premier outil à mobiliser, selon nous, est la compréhension : dépasser les *a priori*, chercher le sens de certaines réactions, de certains comportements.



« Lorsque les enfants ne viennent pas, l'équipe demande aux parents de la prévenir. Ceux-ci n'ont pas toujours les sous, les moyens de le faire. Pour prévenir la structure de l'absence de sa fille, une maman envoyait des SMS, gratuits, sur le téléphone fixe de la structure. Il a fallu le temps à la responsable de se rendre compte que des SMS avaient été envoyés sur ce numéro. Pendant cet entre-deux, la maman avait l'impression de faire ce qu'on lui demandait tandis que l'organisation de la halte-accueil était toujours mise à mal. Suite à cette situation particulière, la coordinatrice propose, par exemple, de mettre à disposition un téléphone vert ou un numéro gratuit pour que les gens puissent leur téléphoner. »

(Témoignage d'une coordinatrice)

Ainsi, travailler avec des familles marquées par la pauvreté, c'est avant tout comprendre leur réalité. Cela permet à la fois d'agir de façon adéquate et d'éviter de potentiels malentendus, pouvant être la cause d'un décrochage de la part de la famille. Cette étape est d'autant plus déterminante qu'une même situation peut ne pas faire sens de façon univoque chez les travailleurs et les parents.



« Si je n'ai pas de place ici, je ne pourrai pas continuer à travailler. Si je n'ai pas de travail, je fais comment pour payer mes factures et nourrir mes enfants ? »

(Parole d'une maman)

Pour la coordinatrice de cette structure, la demande de la famille est classique. Il s'agit d'avoir une place pour l'enfant car la maman travaille à mi-temps et ne peut le garder. Pour la maman²³, l'enjeu est différent. Il est de l'ordre de la survie. Le filet de sécurité de cette famille semble relativement fragile : le papa ne travaille pas, quels pourraient être leurs revenus, si la maman perdait son emploi ? Dans ce cas, avoir une place pour son enfant a des implications vitales sur la famille et ses conditions de vie.

Une même situation peut ainsi faire l'objet de multiples interprétations. Les conséquences quotidiennes peuvent également être largement différentes. Parmi celles-ci, certaines ne nous sont pas directement accessibles, comme le témoignage suivant nous le montre.

²³ Nous parlons de la maman puisque c'est elle qui témoigne.



La poussette d'une maman a été volée pendant sa formation. Ce vol a entraîné de nombreuses complications pour la famille : difficulté pour en acheter ou en trouver une nouvelle, présence aux cours et à la halte-accueil remise en question, réaction virulente du mari qui rendait son épouse responsable du vol.

Alors que pour les accueillantes, cette situation semblait de ne pas voir de lourdes implications sur le quotidien – dans pareil cas, il leur suffisait d'en racheter une – elles se sont rendu compte que, pour la famille, les conséquences étaient bien différentes

(Témoignage d'une accueillante)



Du sens en toute situation...

Pour faire face aux situations de la vie quotidienne, nous mettons chacun, à notre manière, des stratégies en place. Celles-ci sont fonction de nos intérêts, de nos valeurs, de nos moyens, de nos connaissances... Elles sont liées à de nombreux facteurs tant individuels que structurels.

Une stratégie peut faire sens pour une personne alors que pour une autre, cette même stratégie peut sembler totalement inadéquate, voire irrationnelle. Comme le dit le sociologue Michel Crozier, « dorénavant, la rationalité ne s'appréciera plus de l'extérieur, par un observateur omniscient, juge « es rationalité ». C'est l'acteur lui-même. Sa rationalité apparaît dans le fait qu'il a mis en œuvre les moyens qu'il estime bons pour atteindre ses fins : il a gagné (de son point de vue). » (Crozier cité par Kuty, 1998 : 210) C'est en ce sens que l'on parlera de rationalité limitée.

Les stratégies et comportements des uns et des autres doivent donc être envisagés de leur point de vue. Il n'y a pas une unique façon de faire, la meilleure qui soit. Les solutions mises en place pour faire face à la réalité sont optimales et non idéales.

Nous l'avons mis en avant précédemment, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel : toutes les sphères de la vie quotidienne peuvent être touchées.



La maman a presque tout perdu dans l'incendie de son appartement. Le propriétaire a essayé de l'arnaquer à plusieurs reprises (financièrement, lui faire croire qu'elle pourra réintégrer les lieux, etc.). La famille a dû aller vivre chez un couple de connaissances, avec tous les problèmes et toutes les tensions que ça peut engendrer. Mais comment faire pour trouver un autre logement quand les moyens sont totalement limités ? Un logement social n'a pu être accordé rapidement. De cet incendie, cette maman en a retiré des problèmes de santé.

(Témoignage de l'accompagnatrice sociale d'une structure)



Un petit vient, souvent, avec des habits qui ne sont pas à sa taille ou qui ne sont pas adaptés à la saison. La puéricultrice nous dit : « on s'est rendu compte qu'elle (la maman) n'avait pas le choix. Elle met ce qu'elle a dans sa garde-robe. Nous, on peut choisir ce qu'on veut mettre. »

(Témoignage d'une puéricultrice)

« Le logement est insalubre. L'enfant est soigné car il a des gouttes, les professionnelles doivent les lui mettre. Malgré ça, il revient toujours avec ce même champignon parce que le logement, lui, ne change pas. »

(Témoignage d'une puéricultrice)

Une maman suit une formation. Elle dit travailler pour ses cours car les examens approchent. Malgré son investissement, elle ne réussit pas. Au fur et à mesure de la discussion, la coordinatrice se rend compte que la maman a des lacunes énormes en français. Elle ne peut pas suivre cette formation qualifiante. Il lui faut une formation de base, qui lui permette d'acquérir les compétences essentielles pour entreprendre toute formation.

(Témoignage d'une coordinatrice)

Avec ces quelques exemples, les mécanismes que nous avons mis en exergue précédemment trouvent une expression concrète.

Enfin, il nous semble essentiel d'aborder la question des pressions quotidiennes auxquelles les personnes doivent faire face. Il y a, effectivement, les tensions intrafamiliales qui peuvent être accentuées par les difficultés constantes auxquelles les familles sont confrontées. Mais il y a, surtout, les tensions et les pressions extérieures : la pression sociale, d'une part, et la pression des acteurs institutionnels, d'autre part. La première est directe. Les regards accusateurs, les préjugés sur les compétences parentales ou l'image négative construite autour des bénéficiaires d'aides sociales ne mentent pas. Ils blessent, quotidiennement. Les acteurs institutionnels qui jalonnent le parcours des familles – pensons au CPAS, FOREM, SAJ, organisme de formation, milieu d'accueil pour l'enfant, etc. – demandent, eux aussi, des justifications, la preuve que les personnes n'abusent pas et qu'elles peuvent prétendre à ces droits sociaux. À ce propos, plusieurs coordinatrices nous ont rapporté que l'engagement de mamans dans une formation faisait suite aux nombreuses pressions institutionnelles.

Ces difficultés et ces pressions vécues au quotidien agissent sur le rôle des parents. Pour certains, la hantise de voir leur enfant placé est bien réelle. La pauvreté ne constitue pas les meilleures conditions pour exercer sa parentalité.

« Une maman ne préparait que des tartines au choco pour le repas de midi de son enfant. L'équipe a commencé à se poser de nombreuses questions, notamment, en termes de nutrition. Cela a finalement pris une ampleur et des proportions inquiétantes au sein de l'équipe, cette façon de faire était vraiment considérée comme problématique. J'ai finalement pris le temps de discuter avec cette maman. Elle m'a expliqué qu'elle donnait quelque chose que son enfant aimait bien, qu'il mangeait sans rechigner, pour nous faciliter la tâche, comme nous avons un grand groupe à gérer. Je lui ai expliqué qu'elle pouvait varier ses repas. »

(Témoignage d'une coordinatrice)

«Toujours considérée comme le revers du progrès ou comme un dysfonctionnement économique, la pauvreté n'est pas seulement l'état d'une personne qui manque de biens matériels mais elle correspond également à un statut social spécifique, inférieur et dévalorisé et qui marque profondément l'identité de celles et ceux qui sont contraints d'endosser ce statut.»

(Délégué Général aux Droits de l'Enfant, « Dans le vif du sujet »)

Ces pressions multiples prennent corps dans un terrain fertile: l'activation des individus au sein de la société. Selon ce discours, chacun est responsable de son inscription dans la société. C'est pourquoi il faut être proactif et s'activer de façon à assumer ses responsabilités collectives. Nous avons des droits mais également des obligations. Si nous convenons qu'une partie de cette perspective est, sans conteste, pertinente et intéressante dans certaines de ses applications concrètes, il faut cependant éviter un écueil majeur: minimiser l'impact des éléments structurels sur les trajectoires individuelles. Malgré les changements et les conjonctures différentes (crise ou prospérité économique par exemple) qui ont marqué notre société, la pauvreté persiste. Comme nous le dit J. Vrancken (2012), les mécanismes structurels qui produisent, reproduisent et maintiennent cette pauvreté doivent être pris en considération, les seuls individus ne pouvant en être tenus pour responsables.

C'est donc dans un environnement où la pression et les injonctions viennent de toutes parts que les familles doivent construire des projets de vie où cohérence et activation sont de mises. Or, les contraintes quotidiennes et les obstacles auxquels ces personnes doivent faire face sont nombreux et, parfois, insurmontables. L'accueil de leur enfant, par exemple, en est un. Dès lors, que faire d'autre que prouver, justifier que l'intention y est, que la volonté n'est pas le problème? Les personnes vivant la pauvreté deviennent peu à peu «secrétaires de leur vie», courant de bureau en bureau pour justifier leur situation et demander de nouvelles aides car les difficultés se font de plus en plus pressantes, comme le souligne régulièrement Christine Mahy, présidente du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. En somme, il leur faut déployer énormément d'énergie pour maintenir la tête hors de l'eau et survivre.

«La maman de cet enfant doit prendre 3 bus différents chaque matin et chaque soir pour venir déposer son enfant et aller à sa formation. Si les bus font grève ou s'ils sont en retard, elle a des problèmes pour venir et se rendre sur son lieu de formation.»

(Témoignage de la coordinatrice d'une structure)

Bien souvent, combiner tous les impératifs relève du bricolage. S'organiser à (très) court et moyen terme n'est, de ce fait, pas toujours possible pour les familles car elles ne savent pas de quoi sera fait demain, ce dont elles disposeront.

2. Le secteur des haltes-accueil

Nous avons envisagé la première problématique au cœur de notre recherche. À présent, nous pouvons nous consacrer à la seconde : la porte d'entrée vers les familles en situation de pauvreté est celle des haltes-accueil. Ce sont neuf de ces structures qui ont collaboré à la construction de cette analyse et de ces connaissances.

L'accueil de la petite enfance, c'est-à-dire des enfants qui ont entre 0 et 3 ans, est encadré par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) en Belgique francophone²⁴. Toutes les structures qui accueillent des enfants doivent être reconnues et autorisées par cet organisme. Le tableau suivant permet de situer ce type de structures dans le paysage général de l'accueil de la petite enfance.

Milieus d'accueil 0-3 +	Non subventionné (MANS)	Subventionné (MAS)
En collectivité	Maison d'enfants	Crèche
	Halte-accueil	Crèche parentale
		Prégardiennat
		M.A.C.E
De type familial	(Co-) accueillante autonome	Service d'accueillantes conventionnées

MANS²⁵ • MAS²⁶ • M.C.A.E²⁷ / Source: www.one.be

Les haltes-accueil sont des milieux d'accueils collectifs non subventionnés de façon structurelle par l'ONE. Le cadre législatif (voir encadré) qui les entoure est relativement restreint et ne prévoit aucune disposition spécifique. Cela a une implication directe : le secteur des haltes-accueil n'est pas caractérisé par une uniformité des modes de fonctionnement et des pratiques.

Le cadre législatif des haltes-accueil



C'est l'Arrêté du 27/02/2003 qui définit la nomenclature des milieux d'accueil (enfants âgés de moins de 6 ans) qui s'applique pour les haltes-accueil. Ces dernières n'apparaissent que, par défaut, dans le 8° :

« Art. 2. Les milieux d'accueil sont :

- 1° "la crèche" : milieu d'accueil conçu pour accueillir en collectivité et en externat des enfants âgés de zéro à trente-six mois avec du personnel qualifié et dont l'accès ne peut être limité à une tranche d'âge plus restreinte;
- 2° "le prégardiennat" : milieu d'accueil conçu pour accueillir en collectivité et en externat des enfants âgés de dix-huit à trente six mois avec du personnel qualifié et dont l'accès ne peut être limité à une tranche d'âge plus restreinte;
- 3° "la maison communale d'accueil de l'enfance" : milieu d'accueil conçu pour accueillir en collectivité et en externat des enfants âgés de zéro à six ans avec du personnel qualifié;

²⁴ En Belgique néerlandophone, il s'agit de Kind and Gezin.

²⁵ Milieux d'Accueil Non-Subventionnés.

²⁶ Milieux d'Accueil Subventionnés.

²⁷ Maison Communale d'Accueil de l'Enfance.

- 4° "la maison d'enfants": milieu d'accueil conçu pour accueillir en collectivité et principalement en externat des enfants âgés de zéro à six ans;
- 5° "la crèche parentale": milieu d'accueil conçu pour accueillir en collectivité et en externat des enfants de zéro à trente-six mois encadrés en partie par du personnel qualifié et en partie par des parents;
- 6° "le service d'accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s": service chargé d'organiser l'accueil des enfants âgés de zéro à six ans chez des accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s auprès dudit service. Ce service peut être une crèche ou une maison communale d'accueil de l'enfance;
- 7° "l'accueillant(e) d'enfants": personne physique qui assure un accueil à caractère familial pour des enfants de zéro à six ans dans un lieu adapté à cette fin et qui est soit conventionné(e) avec un service visé au 6°, soit autonome. Deux accueillant(e)s conventionné(e)s au plus ou deux accueillant(e)s autonomes au plus peuvent exercer leur activité ensemble en un même lieu.) <ACF 2005-12-09/36, art. 1, 005; En vigueur: 16-01- 2006>
- 8° **tout autre milieu d'accueil organisant l'accueil d'enfants âgés de zéro à six ans de manière régulière sous une autre forme que celles visées ci-dessus, pour autant que celui-ci ne soit pas exclu par l'article 6, § 3, du décret. »**

Le Code de qualité s'applique, quant à lui, à l'ensemble des milieux d'accueil.

L'absence de règles précises laisse une grande marge de manœuvre aux porteurs de projets. Parler du secteur des haltes-accueil n'est, de ce fait, ni aisé ni vraiment pertinent. Elles appartiennent à une catégorie administrative plutôt qu'à une définition précise de milieux d'accueil. Concrètement, cela signifie que les fonctionnements, les pratiques et, en conséquence, les projets d'accueil peuvent être véritablement divergents. Inversement, certaines structures, malgré une catégorie administrative différente (maison d'enfants par exemple), peuvent avoir de nombreuses connexions avec le travail de certaines haltes-accueil.

Au 31 décembre 2010, ce sont 118 haltes-accueil qui sont reconnues sur le territoire francophone. Cela représente 1489 places au total. La répartition selon la province et la capacité des structures est la suivante.

	Nombre	Places
Bruxelles-Capitale	36	448
Brabant Wallon	28	400
Hainaut	13	147
Liège	19	213
Luxembourg	9	99
Namur	13	182
Total au 31/12/2010	118	1489

Source: rapport d'activité ONE 2010, p. 67.

Au sein du secteur MANS, cela représente 1489 places sur les 10717 existantes, soit un peu moins de 14% des places d'accueil (13.9%).

Le taux de rotation permet de mettre en rapport la capacité des milieux d'accueil et le nombre de présences effectives sur l'année au sein de ces mêmes milieux d'accueil. C'est en quelque sorte le « turn-over » des enfants qui est mesuré. Au sein du secteur des milieux d'accueil subventionnés, ce taux correspond, pour l'année 2010, à 1.87. Cela signifie que, sur un an, une même place au sein d'un milieu d'accueil est fréquentée par un peu moins de deux enfants. Les données ne sont pas accessibles pour le secteur non-subventionné. Toutefois, au vu des réalités rencontrées dans les neuf structures de la recherche, il serait intéressant d'être en mesure de quantifier cet aspect de l'accueil. Il est vraisemblable que le taux de rotation soit bien plus élevé que celui des milieux d'accueil subventionnés. L'impact sur les pratiques professionnelles ne peut être négligé si l'on s'intéresse aux haltes-accueil.

Bien que les pratiques soient diversifiées et spécifiques à chaque structure, certaines caractéristiques de l'accueil sont récurrentes. La suite de ce document montre ces deux dimensions.



Espace notes

Méthodologie

» Considérations méthodologiques

Considérations méthodologiques



«Il y a correspondance entre l'univers des méthodes et l'univers des sociologies théoriques. [...] il ne s'agit pas de hiérarchiser les techniques et les méthodes. Ce qui est souhaitable avant de décider tel ou tel type d'enquête, c'est de savoir quels en sont les objectifs.»

(François de Singly, "L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire")

En 2009, la CHACOF a répondu à un appel à projet du Fonds Houtman sur les thèmes «Pauvreté – enfance – familles» et déposé le projet «Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés. Le secteur des haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles».

Présenter les résultats d'une recherche ne peut se faire sans la présentation de la méthodologie choisie et déployée pour les construire. C'est l'objet de ce deuxième chapitre.

La recherche «Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés» a pour objectif d'enrichir les connaissances sur les pauvretés vécues par les enfants et leurs familles ainsi que sur les pratiques professionnelles développées au sein des haltes-accueil pour y répondre. C'est un état des lieux qui a été construit où situations familiales et réponses professionnelles sont mises en perspective.

Le contexte dans lequel le projet de recherche a vu le jour, un appel à projet du Fonds Houtman avec pour thèmes «Pauvreté – enfance – famille», met en lumière la spécificité de cette recherche: il ne s'agit de s'intéresser ni à toute situation familiale ni à toute pratique professionnelle. Il s'agit, au contraire, de se centrer sur ces éléments lorsque la pauvreté est une réalité pour les enfants et leur famille. En d'autres termes, nous avons cherché à **comprendre en quoi la fréquentation d'une halte-accueil peut contribuer à une action de lutte contre la pauvreté et de ses effets.**

Ce sont donc ces objectifs qui nous ont conduits directement vers une méthodologie qualitative et participative.

Dans un premier temps, nous exposons les questions de recherche qui constituent le fil rouge de ce travail et pour lesquelles nous proposons des éléments de réponse. Ensuite, dans un deuxième temps, nous décrivons le processus de recherche dont le terme est la rédaction de ce document.

1. Hypothèse et questions de recherche

Une hypothèse est à la base de cette recherche. C'est à partir de celle-ci que le projet a été construit ainsi que les questions de recherche. **L'hypothèse** est la suivante: «**les haltes-accueil mettent en œuvre une diversité de pratiques professionnelles en réponse à une diversité de situations de pauvreté.**»

Les **questions de recherche** sont les suivantes. Tout d'abord, il s'agit de comprendre quels sont les besoins des familles marquées par la pauvreté par rapport à l'accueil de leur petit enfant. Ensuite, ce sont les pratiques professionnelles développées au sein des haltes-accueil pour répondre à ces besoins qui doivent être considérées. Concrètement, chacune de ces questions principales doit être envisagée en deux temps. Cela donne quatre questions auxquelles nous répondons au travers de ce travail.

Une question préalable à celle des besoins des familles en situation de pauvreté doit être posée: **la pauvreté est-elle une réalité pour les familles fréquentant les haltes-accueil choisies?** L'ensemble de cette recherche repose sur ce liminaire.

Ensuite, la question des besoins de ces familles peut être posée. Toutefois, les outils méthodologiques que nous avons choisis de mettre en œuvre ne nous permettent pas de répondre à cette question telle quelle. De plus, nous ne souhaitons pas nous substituer aux familles pour exprimer ce dont elles ont besoin. C'est pourquoi nous avons recentré notre questionnement sur la motivation de la demande d'accueil initiale. Autrement dit nous posons la question suivante: **qu'est-ce qui motive une demande d'accueil auprès d'une halte-accueil?** Ce positionnement nous permet d'aborder la question des demandes des familles et, *in fine*, de leurs besoins.

La troisième question est relative aux pratiques professionnelles: **quelles sont les pratiques développées au sein des haltes-accueil pour répondre à ces demandes et besoins des familles en situation de pauvreté?** Nous avons choisi de considérer ces pratiques selon trois axes:

- L'accessibilité des structures;
- Les relations avec les familles;
- Les pratiques de réseaux.

Notre volonté est de montrer en quoi ces pratiques apportent une plus-value aux familles pour qui la pauvreté est une réalité quotidienne.

Enfin, il convient de considérer si ces pratiques répondent aux demandes et aux besoins des familles vivant une situation de pauvreté: **ces pratiques professionnelles sont-elles adaptées aux demandes et aux besoins de ces familles?**

Pour répondre à ces quatre questions, c'est une **méthodologie participative et qualitative** qui a été choisie. Ce choix relève à la fois des objectifs de la recherche et des questions posées mais également de la volonté de proposer des réponses nuancées et empreintes d'une connaissance approfondie du terrain: observations et rencontres sont au cœur de ce travail.

2. Processus de recherche

Cette recherche participative peut être considérée selon quatre grands moments: l'élaboration du projet ; la sélection des neuf haltes-accueil ; la construction des connaissances ; la rédaction du rapport de recherche. Nous les présentons ainsi que les outils méthodologiques mobilisés. C'est d'un processus qu'il s'agit. Ces étapes ne sont pas clairement distinctes les unes des autres. Toutefois, elles font sens au regard de la progression du travail accompli et permettent de rendre intelligible ce que nous avons concrètement réalisé.

Notre travail a été suivi et encadré par **deux comités d'accompagnement**. Le premier est celui du Fonds Houtman. Le second a été constitué par la CHACOF et est composé de professionnels et d'experts du secteur de la petite enfance. Ces deux comités nous ont apporté les ressources nécessaires pour que cette recherche soit rigoureuse et cohérente au regard des thèmes abordés. Ils sont en quelque sorte les garants méthodologiques de notre travail.

Élaboration du projet de recherche

Le secteur des haltes-accueil constitué en ASBL (CHACOF) dépose un projet de recherche auprès du Fonds Houtman avec la volonté de réfléchir sur les réponses qu'elles apportent ou peuvent apporter à la problématique de la pauvreté et de vérifier (ou infirmer) l'hypothèse que nous venons de citer: «les haltes-accueil mettent en œuvre une diversité de pratiques professionnelles en réponse à une diversité de situations de pauvreté.»

Dans ce cadre, une sociologue a été engagée pour mener à bien ce travail et, ce, pour une durée de deux ans.

Sélection des haltes-accueil

Le nombre de haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles est, actuellement, de 118. Dans le cadre d'une recherche qualitative et participative, il nous était impossible de consulter l'ensemble de celles-ci. Un échantillon a donc été constitué. Cela n'a pu se faire de façon aléatoire car derrière l'évidence d'un échantillon se cache un enjeu: celui de la pertinence des structures en regard de la problématique de la pauvreté. Toutes les haltes-accueil ne côtoient pas quotidiennement des familles pour lesquelles la pauvreté est une réalité.

Ce sont neuf haltes-accueil qui ont été choisies par le Conseil d'administration de la CHACOF. L'objectif était d'obtenir un échantillon regroupant des structures diversifiées tant par leur projet que par leur histoire et leur situation. L'échantillon s'est construit autour des critères suivants:

- Travail avec des familles marquées par la pauvreté ;
- Situation géographique ;
- Milieu urbain ou rural ;
- Association ou service communal ;
- Date de création de la halte-accueil.

La région de Bruxelles et la province de Liège sont respectivement représentées par trois et deux haltes-accueil. Cela reflète la distribution importante de ces structures sur ces territoires.

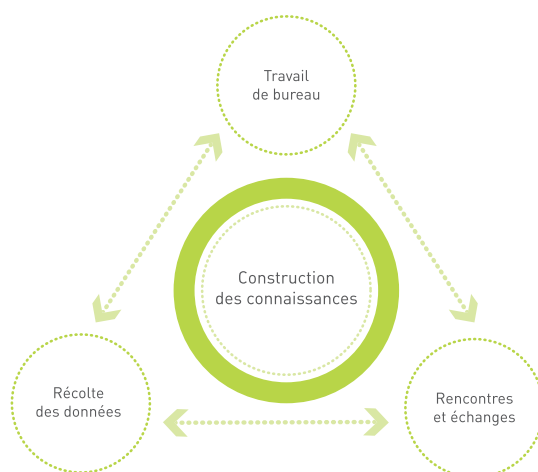
Le tableau suivant nous montre comment les neuf structures choisies¹ sont réparties selon les critères précédents.

	Situation géographique	Milieu urbain/rural	ASBL ou service communal	Date de création
Les p'ti plus	Bruxelles-capitale	Milieu urbain	ASBL	+ de 5 ans
La Tanière des petits ours	Bruxelles-capitale	Milieu urbain	ASBL	+ de 5 ans
Halte-accueil Charpentier	Bruxelles-capitale	Milieu urbain	Service communal	+ de 5 ans
La Bobine	Province de Liège	Milieu urbain	ASBL	+ de 5 ans
Les Frimousses	Province de Liège	Périphérie urbaine	Service communal	+ de 5 ans
La Nacelle	Province du Luxembourg	Milieu rural	Service communal	+ de 5 ans
Ici et là	Province du Hainaut	Périphérie urbaine	ASBL	+ de 5 ans
Kirikou	Province du Brabant wallon	Milieu rural	Service d'un centre FEDASIL	+ de 5 ans
Le Bébé Bus Basse-Sambre	Province de Namur	Milieu rural	ASBL	+ de 5 ans

Par le nombre restreint de structures et par les modalités de sélection, ce n'est donc pas un échantillon représentatif de l'ensemble des haltes-accueil. Par contre, il permet un accès direct à la problématique de la pauvreté. Le critère le plus discriminant dans cette sélection reste celui du projet et de l'action mise en place par la structure. Le chapitre suivant, où chaque halte-accueil est présentée, permet de juger de cette diversité de projet.

Construction des connaissances

Ce troisième moment est celui qui nous a occupés le plus longtemps. Effectivement, nous considérons la construction des connaissances comme le résultat des interactions entre notre travail de bureau, la récolte des données et nos rencontres et échanges. Le schéma suivant illustre cette dynamique.



¹ Remarquons que la plupart des structures choisies sont membre de la CHACOF. Cela a facilité les démarches pour obtenir l'accord des pouvoirs organisateurs de participer à cette recherche participative.

Dans le **travail de bureau**, nous regroupons: les lectures que nous avons faites, le traitement des données récoltées, nos analyses et réflexions.

Nous avons débuté ce travail de recherche en effectuant des lectures exploratoires que ça soit sur le secteur de la petite enfance ou sur la pauvreté. Celles-ci nous ont permis de construire une grille d'analyse, de nous approprier le projet et d'aborder le terrain.

L'intérêt d'une méthodologie participative réside dans l'enrichissement de notre approche théorique par les éléments empiriques auxquels nous sommes confrontés et que nous avons récoltés.

L'analyse des données que nous avons récoltées a pour objectif de rendre compte de la réalité des acteurs. C'est une analyse de contenu qui est réalisée.

Nous avons collecté les **données** sur lesquelles se base cette recherche et ses résultats au travers de plusieurs sources :

- Nous avons effectué de nombreuses **observations** au sein des structures que ça soit pendant le temps d'accueil des enfants ou lors d'activités organisées.
- Nous avons récolté auprès de chacune des neuf haltes-accueil des **documents** (projet d'accueil, rapports d'activités, historique de la structure, brochure de présentation, articles de journaux, etc.) nous donnant un aperçu de son activité.
- Nous avons organisé de nombreuses **rencontres** avec les acteurs de terrain (entretiens, réunions d'équipe, rencontres avec les parents).

Pratiquement, nous sommes allés très régulièrement sur le terrain: il s'agit d'un peu plus de **45 visites**, toutes activités confondues.

Au sein de chaque halte-accueil, nous avons rencontré la responsable, l'équipe d'accueillantes et les familles. Nous synthétisons, dans le tableau suivant, ce que nous avons mis en place pour chaque type de rencontre.

Outils méthodologiques	
Responsable/ Coordinatrice	Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs. Les objectifs de ceux-ci: • Comprendre et appréhender au mieux l'action de la halte-accueil (histoire, modalités de fonctionnement, priorités, projet d'accueil, activités complémentaires, etc.); • Constituer la liste des enfants accueillis la semaine de notre visite sur base de différentes caractéristiques socio-économiques; • Prendre connaissance de trois histoires familiales marquées par la pauvreté et de leur parcours au sein de la halte-accueil (de la demande initiale à la situation actuelle); • Aborder les pratiques professionnelles selon les trois dimensions de notre grille d'analyse (accessibilité, relations avec les familles, pratiques de réseaux) – forces et faiblesses/ressources et obstacles; • Identifier 5 éléments spécifiques à la halte-accueil. Pour atteindre ces objectifs, nous avons rencontrés à plusieurs reprises la plupart des responsables.

Équipe

Nous avons rencontré les équipes d'accueillantes de chaque structure lors d'une **réunion d'équipe**.

Les objectifs de celles-ci :

- Comprendre les réalités de pauvreté vécues par les familles ;
- Saisir ce que les professionnelles mettent en place pour accueillir au mieux les enfants et leurs familles ;
- Saisir les différences et les ressemblances entre le travail des accueillantes dans le cadre d'une structure d'accueil classique et d'une halte-accueil (uniquement pour celles qui ont effectivement travaillé dans un autre type de milieu d'accueil).

Nous avons également échangé avec les équipes lors des moments que nous avons passés au sein des sections d'accueil (périodes d'observation) et des activités auxquelles nous avons participé.

Lors de ces rencontres, nous étions accompagnés par la présidente de la CHACOF.

Parents

Afin de les rencontrer, nous avons organisé, en collaboration avec l'équipe de chaque structure, une **réunion de parents**.

Lorsque des groupes de parole sont organisés régulièrement par la halte-accueil, cette rencontre avec les parents s'est déroulée dans ce cadre. Dans les autres cas, nous nous sommes basés sur la connaissance des équipes pour déterminer la meilleure formule pour toucher le plus de parents (heure et lieu principalement).

Les **objectifs** de celles-ci :

- Connaître les motivations qui ont poussé les parents à choisir cette halte-accueil ;
- Connaître les raisons qui empêchent la présence des enfants au sein de la halte-accueil ;
- Comprendre ce que la fréquentation de la halte-accueil apporte quotidiennement à la famille.

Certaines de ces familles, nous les avons également rencontrées lors de nos observations ou lors de notre participation à certaines activités.

La présidente de la CHACOF était également présente.

Les informations que nous avons récoltées constituent trois points de vue sur une même réalité : l'accueil des enfants. Ces trois sources de données sont donc complémentaires. Effectivement, nos connaissances des pratiques et des réalités familiales se sont affinées et renforcées tout au long de nos rencontres.

Outre ces trois types d'acteurs, nous sommes allés à la rencontre **d'experts, de personnes** « ressources » pour récolter des données complémentaires : des travailleurs du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) et certains directeurs d'une halte-accueil et de leur structure faîtière.

Cette troisième étape est également jalonnée par **des rencontres et des échanges** qui ne sont pas directement liés à l'accumulation de nouvelles données.

Les connaissances que nous avons construites pendant cette recherche sont empreintes du suivi des comités d'accompagnement. Ceux-ci ne sont pas seulement des garants de la rigueur et de la cohérence méthodologique. Ils sont composés de professionnels à qui nous avons soumis nos analyses et nos réflexions.

Nous avons également participé à des journées de réflexion (organisées notamment par le RIEPP et par le RWLP) et à la présentation officielle de certains documents (ONE et DGDE).

En outre, notre connaissance de structures d'accueil à vocation sociale ne se limite pas aux neuf haltes-accueil

participantes. Nous avons rencontré d'autres haltes-accueil ainsi que la Maison ouverte de la Docherie. Nous avons également participé aux réunions trimestrielles organisées par la CHACOF lors desquelles un milieu d'accueil présente son projet.

Enfin, après chaque rencontre que ça soit avec les équipes ou les familles, nous avons pris un temps pour débriefer et dégager les idées essentielles qui ont été apportées.

C'est au cœur de ces interactions que l'aspect participatif de notre méthodologie prend tout son sens : les allers-retours vers le terrain sont incessants et génèrent de nouvelles réflexions et modifications. Ainsi, notre travail a évolué dans un mouvement dialectique.

Rédaction du rapport

L'étape précédente, la construction des connaissances, constitue la majeure partie du processus de recherche. La rédaction du document présent marque la fin de cette recherche. Il s'agit de rendre compte des connaissances construites en apportant des éléments de réponse aux questions de recherche posées.

Nous avons accumulé de nombreuses données qui nous permettent de comprendre la finesse et la justesse du travail réalisé par les équipes au sein des haltes-accueil ainsi que toute la pertinence de leur action pour les familles. Toutefois, il est évident que ce document ne peut en rendre compte pleinement et exhaustivement. D'autres dimensions et d'autres exemples peuvent être cités, soulignés, analysés. Nous en sommes conscients. Plus qu'un document figé, ce rapport peut être abordé comme un ensemble de nouvelles pistes de réflexion et d'action, à l'image des haltes-accueil.

Nous avons conçu ce document comme un **outil de travail à destination des professionnelles du secteur**. Cela nous semblait être une manière de «boucler la boucle» de cette recherche participative : les connaissances construites avec les acteurs de terrain leur sont ainsi rendues accessibles. Notre défi est de rendre ce document attractif. C'est pourquoi s'y côtoient apports théoriques et analytiques, de nombreux exemples et citations illustrant chaque dimension considérée.



À retenir...

Deux questions de recherche principales :

- ⇒ Quels sont les demandes et les besoins des parents en situation de pauvreté par rapport à l'accueil de la petite enfance ?
- ⇒ Quelles sont les pratiques développées par les haltes-accueil pour répondre à ces demandes et besoins ?

C'est une **recherche participative** où parents et professionnelles ont participé à la construction des connaissances.

Ce sont **neuf haltes-accueil** qui ont collaboré à ce travail. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire francophone et sont confrontées quotidiennement à des situations de pauvreté.

C'est une **recherche qualitative et exploratoire**.

Neuf haltes-accueil et leurs familles

» Présentation

Neuf haltes-accueil et leurs familles

Nous avons présenté les problématiques au cœur de cette recherche participative : la pauvreté et les pratiques des haltes-accueil. À présent, c'est au tour des neuf structures sélectionnées d'être décrites.

Dans un premier temps, nous allons présenter succinctement l'histoire de chacune d'entre elles et en dégager leurs missions et objectifs principaux. Dans cette brièveté, le lecteur ne doit pas y voir un désintérêt de notre part : notre premier objectif a été de comprendre comment chacune de ces structures fonctionne et de prendre connaissance des conditions dans lesquelles elle a vu le jour. Nous sommes d'ailleurs convaincus qu'il est nécessaire de consacrer du temps à ces éléments pour saisir l'ampleur et la complexité de l'action menée. Les valeurs qui sous-tendent la création d'un dispositif d'action constituent, en effet, un socle à prendre en compte si l'on veut comprendre ce qui se fait et pourquoi. Le contexte de création et les évolutions vécues représentent des aspects constitutifs de l'identité de ces milieux d'accueil.

Dans un second temps, nous allons nous intéresser aux familles rencontrées au sein des neuf haltes-accueil d'une part en termes de pauvreté et d'autre part en termes de motivation de leur demande d'accueil. Cela nous permettra de mettre en perspective ces familles, celles des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et celles fréquentant les consultations pour enfants de l'ONE.

Avant de poursuivre notre réflexion, nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur une caractéristique de cette recherche participative. Les résultats que nous mettons en avant ne sont pas exhaustifs et généralisables à toute halte-accueil. Ce sont des **tendances** que nous soulignons : **en aucun cas les chiffres exposés ne sont des chiffres représentatifs de l'ensemble du secteur**. Par contre, ils sont représentatifs des neuf structures avec lesquelles nous avons travaillé.

1. Présentation des neuf haltes-accueil

Les P'ti plus (Asbl Une Maison en plus)

La halte-accueil les P'ti plus est un des services proposés par l'asbl une Maison en plus aux familles du quartier des Primeurs. Ce quartier populaire est situé dans le bas semi-industriel de Forest, en région bruxelloise, et est caractérisé par une grande fragilité socio-économique et par de nombreuses familles éclatées ou déracinées d'origines culturelles diverses.

Née en 1982 de l'initiative de plusieurs acteurs du quartier dont la maison médicale de Forest, la Maison en plus est créée pour développer une action de prévention sociale à partir de l'évaluation des besoins des habitants. Le projet social de l'association est décrit comme suit: «la lutte contre l'exclusion sociale et la prévention primaire par une prise en compte des dimensions psycho-médico-sociales, éducatives et culturelles. Elle (La Maison en plus) développe avec la participation des habitants et des partenaires concernés une action communautaire de promotion de la santé, de développement social urbain, d'éducation permanente et d'expression culturelle»¹.

Actuellement, les services proposés aux familles sont les suivants: une halte-accueil; une école de devoirs primaires; une école créative (accès ludique à la culture et aux arts); un soutien scolaire aux 2^{èmes} secondaires avec un atelier de méthodologie et un comité de parents; un service DLI (Développement Local Intégré); des permanences de conseil en Réno-Energie. Ces services rendent compte de la volonté de la structure d'avoir une approche globale et intégrée du quartier ainsi que de rendre la vie de quartier plus solidaire.

C'est en 1992 que la halte-accueil voit le jour sous la forme d'une garderie ouverte, répondant aux besoins des parents de jeunes enfants se sentant isolés et surchargés. Dans ce lieu, les parents participent à l'accueil des enfants, accompagnés d'une professionnelle, et peuvent y laisser leur enfant. Les besoins des parents ont évolué. C'est pourquoi, ce lieu d'accueil s'est progressivement transformé en une halte-accueil où la priorité est donnée aux enfants dont au moins un parent suit une formation en insertion socioprofessionnelle. Malgré ces évolutions, les parents sont toujours accueillis et invités à participer à la vie de la structure. De nombreuses activités complémentaires (groupe de parole, sortie et excursion, etc.) sont organisées et animées par l'équipe.

Les P'ti plus accueillent les enfants de 1 à 4 ans. L'ONE a autorisé 12 places d'accueil. En lien avec les subsides octroyés, les p'tit plus accueillent en priorité des enfants dont un des parents est dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle (ISP): suivi d'une formation, recherche d'emploi, etc.

Une collaboration étroite est réalisée avec les associations qui occupent le même bâtiment: mission locale de Forest, collectif d'alphabétisation, FORET (asbl de formation qualifiante en HORECA). Par convention de collaboration, 3 places sont réservées pour les demandes d'accueil venant de chacun des partenaires. Après l'évaluation par la coordinatrice ou les personnes présentes de l'équipe et en fonction des places disponibles, un accueil ponctuel, dit de dépannage, peut s'organiser. L'équipe est composée de 3 accueillantes et d'une coordinatrice.

¹ Extrait des statuts de l'ASBL.

La Tanière des petits ours (Asbl Liens de quartier petite enfance)

L'association Liens de quartier petite enfance voit le jour en 2000 suite à une initiative citoyenne. La structure a développé une action au sein du quartier de la Cage aux ours, à Schaerbeek, commune bruxelloise. La population de ce quartier est largement issue de l'immigration et marquée par les inégalités sociales.

L'ensemble des activités sont réparties dans trois espaces, tous situés au sein de ce même quartier: l'Espace social, la Tanière des petits ours et le Babybabel. Ceux-ci sont des espaces d'accueil et d'animation pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents. La priorité est donnée aux familles du quartier.

Les activités proposées sont nombreuses: haltes-accueil, accueil temps libre, stages (pour les enfants et les enfants et leurs parents), lieu de rencontre enfants et parents, accompagnement psycho-social, rencontres à thème, animations communautaires.

Ces actions, créées et mises en place progressivement, sont construites autour de cinq axes. Il s'agit de l'accueil de chaque enfant, de l'accompagnement à la parentalité, de la valorisation de la diversité, du développement des dynamiques de cohésion sociale et de la promotion de la santé.

La Tanière des petits ours a, quant à elle, vu le jour en 2002. Plusieurs activités sont organisées au sein de cet espace. Le matin, les enfants sont accueillis à la halte-accueil. L'après-midi, cette dernière cède sa place à l'accueil temps libre et au lieu de rencontre enfants et parents. Ce n'est pas un accueil à temps plein qui est proposé mais un accueil régulier et flexible.

La halte-accueil propose aux enfants de 3 mois à 3 ans un lieu de découverte et de rencontre. Cela permet à leurs parents de prendre un temps nécessaire pour eux dans le cadre de projets d'insertion sociale.

La Tanière des petits ours est autorisée par l'ONE pour accueillir 15 enfants en même temps. L'équipe est composée de 3 accueillantes, d'une responsable et d'une psychologue.

La Halte-accueil Charpentiers (Ville de Bruxelles)

La halte-accueil Charpentiers se situe au cœur du quartier des Marolles, quartier populaire de la ville de Bruxelles où la population est multiculturelle. Elle existe depuis presque 13 ans.

Le CPAS de la ville de Bruxelles a exprimé son intention d'ouvrir une halte-accueil pour les enfants du quartier. Ce projet est abandonné pour des raisons financières. Le besoin des familles étant toujours présent, la ville de Bruxelles a repris le relai en intégrant la création de cette structure d'accueil à son service «petite enfance». Ce dernier est composé de 27 crèches et préguardiennats répartis sur l'ensemble du territoire communal. Deux autres haltes-accueils communales sont également présentes sur ce territoire.

L'objectif est de proposer un accueil occasionnel, peu coûteux et de courte durée – ce qui n'est pas possible au sein des autres milieux d'accueil communaux. Les demandes peuvent être liées à différents besoins, notamment: s'inscrire dans une dynamique active de recherche d'emploi et, plus largement, dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle (formation, stages, etc.), souffler quelques heures et se réserver quelques heures de loisirs, accomplir des démarches (administratives, médicales par exemple), socialiser son enfant avant son entrée à l'école. La priorité est donc donnée aux familles du quartier et, particulièrement, celles marquées par les inégalités sociales.

Dix-huit places d'accueil sont autorisées par l'ONE. La halte-accueil Charpentiers accueille les enfants âgés de 8 semaines à 3 ans. 6 places sont réservées pour des enfants dont les parents entreprennent une formation reconnue par ACTIRIS. Des activités à destination des familles sont organisées (café des parents, rencontres à thème). L'équipe est composée de 5 accueillantes, d'une accueillante en chef, d'une directrice et d'une assistante sociale.

La halte-accueil de la Bobine

Depuis 1992, l'association la Bobine est implantée au cœur de Droixhe, quartier liégeois dont la population est largement issue de l'immigration et marqué par un taux d'activité très bas.

Suite à deux constats, le triple déracinement des femmes immigrées (géographique, social et économique) et l'importance de l'accueil de l'enfant de 0 à 3 ans pour une intégration et une réussite scolaire, deux militantes décident de créer et de centrer leur action autour de ces familles. De rencontres autour d'un tapis de jeu lors des consultations pour nourrissons de l'ONE à un lieu d'apprentissage du français, la Bobine a évolué pour devenir un espace interculturel, d'échanges, d'informations, d'actions et de formation.

Actuellement, ce sont quatre axes de travail qui coexistent pour se compléter, se renforcer et s'alimenter mutuellement. Il s'agit :

- De cours d'alphabétisation (organisme d'insertion socioprofessionnelle) ;
- D'une halte-accueil et d'un lieu de soutien à la parentalité
- D'un service d'insertion sociale (permanences sociales, ateliers divers) ;
- D'un volet d'action communautaire (à partir du soutien à la parentalité, liens et partenariats dans le quartier sont développés).

La Bobine, c'est également une multitude de projets : création d'un DVD dans lequel la halte-accueil est présentée en 5 langues, mobilisation et participation à la réhabilitation d'une plaine de jeux au sein du quartier, création d'un abécédaire dont le thème est l'enracinement dans le quartier, etc.

«La Bobine poursuit deux objectifs : favoriser l'appropriation collective par les femmes immigrées des connaissances utiles (sociales, économiques, administratives, éducatives, etc.) à la redéfinition et à la construction de leur fonction socio-économique et de leur identité au sein de la société d'accueil ; favoriser la rencontre de différents systèmes éducatifs, la réappropriation par les mamans d'un sentiment de compétence dans leurs relations éducatives afin de faciliter le développement harmonieux et la réussite scolaire de leurs enfants.»²

La halte-accueil est autorisée par l'ONE pour accueillir 24 enfants de 0 à 3 ans : 18 de ces places sont réservées aux enfants dont les mamans sont en formation au sein de la Bobine ; 6 sont, quant à elles, réservées à l'accueil d'urgence, c'est-à-dire à des demandes qui ne trouvent pas de réponse dans d'autres milieux d'accueil et qui témoignent de la vulnérabilité des familles. L'équipe est composée de 6 accueillantes et d'une coordinatrice pédagogique.

² Source : document « C'est quoi la Bobine ».

Les Frimousses (Ville de Seraing)

Les Frimousses sont implantées à Seraing, commune industrielle où le taux de chômage est important et où les inégalités sociales sont nombreuses, et plus particulièrement dans le quartier du Molinay. Ce dernier est marqué par une forte concentration ouvrière et étrangère.

Cette halte-accueil est un milieu d'accueil communal. Le service «petite enfance» de la ville de Seraing est composé de trois crèches, d'une maison communale d'accueil de l'enfance, d'un centre d'écoute parentale ainsi que d'un service de garde d'enfants malades à domicile.

La création de cette halte-accueil fait suite à un constat des autorités et plus particulièrement du CPAS: les familles marquées par la pauvreté expriment clairement leur besoin d'être en contact avec des professionnels de la petite enfance. Or, elles ne trouvent pas de place au sein des crèches et autres milieux d'accueils qui sont saturés et, quand elles obtiennent une place, elles demandent un accueil souple et un accompagnement particulier. C'est pourquoi, en partenariat avec le CPAS, la Bavette, un centre d'écoute parentale et de première socialisation, voit le jour en 1998. Les parents accompagnent et passent un moment avec leur enfant au sein de cet espace.

C'est en 2000 que les Frimousses, c'est-à-dire la halte-accueil, sont créées. Les besoins des parents ont évolué et le centre d'écoute parentale ne suffit pas à répondre à ceux-ci. Pour avoir la possibilité d'activer leur projet, les parents ont manifesté le besoin d'un temps d'accueil plus long où ils ne doivent pas être présents.

La halte-accueil a pour objectif principal d'offrir un accueil adapté aux enfants dont les parents décident de s'engager dans un processus d'insertion socioprofessionnelle (formation, stage, etc.) et aux enfants dont les parents désirent un accueil à temps partiel pour différentes raisons. Ce milieu d'accueil, par sa vocation sociale et ses modalités de fonctionnement, peut répondre favorablement aux demandes d'accueil d'urgence émanant de services tels que le Service d'Aide à la Jeunesse ou l'ONE. Les enfants à besoins spécifiques sont également accueillis.

Les Frimousses et la Bavette fonctionnent de façon conjointe. Des rencontres à thème sont fréquemment organisées. C'est une équipe commune qui accueille et anime les différentes activités au sein d'un même espace. Pour ces deux services, ce sont 18 places d'accueil qui sont autorisées par l'ONE. L'équipe est composée de 6 accueillantes, d'une responsable et d'une psychologue.

La Nacelle (Ville de Bertrix)

La Nacelle, halte-accueil communale, est née en 2010 et fait partie du service «petite enfance» de Bertrix. C'est dans le cadre du «plan de cohésion sociale» porté par le CPAS de la commune que la réflexion autour de la création d'une halte-accueil s'est amorcée. Le projet s'est construit avec des partenaires principaux: ONE, service communal «accueil temps libre» et un service d'insertion socioprofessionnelle. La Nacelle participe donc à la rencontre de différents objectifs liés à ce «plan de cohésion sociale».

La finalité principale de cette structure d'accueil est la suivante: «permettre aux parents de se réinsérer socialement et professionnellement et de concilier leurs activités, à savoir leur formation ou recherche d'emploi, leur travail, leurs engagements sociaux et, leurs responsabilités parentales»³. Cette finalité se concrétise par le respect de priorités dans l'accueil des enfants:

- Parents qui se réinsèrent professionnellement, qui suivent une formation;
- Parents qui se réinsèrent socialement (sur demande d'un service);
- Collaboration avec d'autres milieux d'accueil (crèches, accueillantes conventionnées,...);
- Raison médicale;
- Urgence.

Une place est réservée en vue de répondre aux besoins d'accueil résultant de situations particulières:

- Situation de «crise» (problèmes sociaux, médicaux);
- Sur proposition d'un service de type SAJ, SOS-enfants, CPAS.

La Nacelle accueille 8 enfants⁴ en même temps. Ceux-ci ont entre 0 et 3 ans. L'atelier Parent'aise (lieu de rencontre pour parents et enfants de 0 à 6 ans) est organisé conjointement par la responsable. L'équipe est composée de 3 accueillantes et de 2 responsables⁵.

³ Règlement d'ordre intérieur de la Nacelle.

⁴ L'encadrement des enfants permet d'accueillir 10 à 12 enfants mais l'espace ne le permet pas, selon les normes de l'ONE.

⁵ Une des deux responsables est également accueillante. Les enfants sont donc accueillis par 4 professionnelles.

Ici et là (Asbl Centre Coordonné de l'Enfance)

La halte-accueil «Ici et là», implantée à Chapelle-lez-Herlaimont, fait partie du Centre Coordonné de l'Enfance. Cette association est née sous l'impulsion du SETCa Charleroi, en 1996, avec pour axes de travail principaux l'accueil des enfants de 0 à 16 ans la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Cette région est connue pour son taux de chômage élevé et pour la pauvreté qui frappe de nombreuses familles.

L'objectif de la structure est de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes face à l'insertion et à la réinsertion. Pour le rencontrer, le Centre Coordonné de l'Enfance a élargi considérablement les services proposés aux familles. Actuellement, les services sont les suivants:

- des milieux d'accueil à horaires flexibles et variables;
- un centre de formation pour un accueil de qualité;
- l'insertion socioprofessionnelle;
- un pôle «recherche et développement».

Ce sont plus d'une trentaine de milieux d'accueil pour les enfants de 0 à 16 ans⁶ qui coexistent et interagissent sur plusieurs communes de la Communauté urbaine de Charleroi-Val-Sambre.

Le réseau des haltes-accueil «Ici et là», qui a vu le jour en 2009, est composé de quatre espaces. L'action de ces milieux d'accueil est possible grâce à plusieurs partenariats, notamment avec le FOREM, les villes et les communes, les maisons de l'emploi, les CPAS et autres organismes d'insertion socioprofessionnelle.

La halte-accueil «Ici et là» de Chapelle-lez-Herlaimont est autorisée par l'ONE pour accueillir 15 enfants non scolarisés âgés de 0 à 6 ans. Les enfants à besoins spécifiques peuvent également être accueillis. L'équipe est composée de 2 accueillants⁷ et d'une coordinatrice. Une infirmière et une assistante sociale sont également attachées au réseau.

⁶ «C'est près de 1300 enfants accueillis par jour, une équipe de 250 travailleurs, ...», extrait du document «Centre Coordonné de l'Enfance. Présentation de l'ASBL».

⁷ Remarquons que cette halte-accueil est la seule dont l'équipe est composée d'une accueillante et d'un éducateur.

Kirikou (Centre Fedasil de Rixensart)

La halte-accueil « Kirikou » fait partie du centre FEDASIL de Rixensart, c'est-à-dire que c'est dans le cadre de l'accueil général des demandeurs d'asile en Belgique que le milieu d'accueil a vu le jour. Plus particulièrement, c'est en collaboration avec la structure Damana (structure d'accueil pour les demandeurs d'asile mineurs d'âge non-accompagnés) que l'action quotidienne est réalisée.

Les mineurs d'âge non-accompagnés (les MENA) constituent un groupe particulièrement vulnérable lorsqu'ils arrivent sur le territoire belge: d'une part, ils sont sans leurs parents ; d'autre part, ce sont, la plupart du temps, des adolescents qui ne parlent pas une des langues nationales et qui viennent d'une autre culture. C'est pourquoi ils résident, au sein du centre de Rixensart, dans une unité de vie qui leur est réservée. Ils y sont encadrés par une équipe composée d'éducateurs et d'assistants sociaux.

Progressivement, ce centre s'est spécialisé dans l'accueil des MENA et plus spécifiquement de jeunes mamans avec leurs enfants. Ceux-ci sont soumis à l'obligation scolaire. La question de l'accueil des enfants s'est vite posée. En effet, pour que les jeunes mamans puissent s'engager dans ce nouveau parcours scolaire, il faut que les conditions soient réunies. C'est dans le cadre de cette réflexion que s'est développé le projet de la halte-accueil « Kirikou » qui a vu le jour sous sa forme actuelle en 2010.

Les objectifs majeurs de l'accueil de ces enfants sont les suivants:

- « accueillir les enfants des jeunes mamans de moins de 18 ans dans de bonnes conditions pour leur garantir une scolarité normale et obligatoire;
- accompagner ces jeunes filles dans le rôle de future maman ou de mère avant leur départ du centre (FEDASIL).⁸ »

La halte-accueil est autorisée par l'ONE pour accueillir 8 enfants de 0 à 3 ans. La priorité est donnée aux mamans qui sont en obligation scolaire et celles qui fréquentent régulièrement un milieu scolaire⁹. L'équipe est composée de deux accueillantes et d'une coordinatrice.

⁸ Extrait du rapport d'activités 2009-2010.

⁹ Une maman qui a 18 ans et un enfant de 6 mois ne va pas le voir refusé à la halte-accueil si elle fréquente toujours l'école.

Le Bébé Bus Basse-Sambre (Asbl Réseau Bébé Bus)

C'est au sein du Groupe d'Animation de la Basse-Sambre (le GABS), situé à Auvelais, que l'idée du Bébé Bus a germé et que le projet s'est construit. Cette association a quatre axes de travail: le développement de la citoyenneté, la formation socioprofessionnelle, l'économie sociale et le soutien à la parentalité. Différentes activités et services sont proposés aux familles des communes de la région. Toutefois, pour participer à ces activités, un obstacle doit être levé: l'accueil des enfants. Sur base de ce constat ainsi que sur base d'une étude réalisée auprès des familles, le Bébé Bus Basse-Sambre, première halte-accueil itinérante en Fédération Wallonie-Bruxelles, voit le jour en 2003.

Le principe est simple: «une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation se rend, avec le personnel, dans un local communal agréé par l'ONE pour y installer le temps d'une demi-journée ou d'une journée un lieu d'accueil ponctuel pour les enfants de moins de 3 ans.»¹⁰. L'offre d'accueil s'est étendue: les enfants sont accueillis chaque jour de 9h à 16h (il n'y a donc plus seulement de demi-journée).

Actuellement, c'est un réseau de Bébé Bus qui se développe: en 2015, 10 Bébé Bus sillonneront toute la province de Namur. C'est dans cette optique que le Bébé Bus Basse-Sambre fait, maintenant, partie de l'ASBL Réseau Bébé Bus.

Bien que la structure faîtière ne soit plus la même, les objectifs de cette halte-accueil n'ont pas changé: lutter contre les inégalités sociales et l'exclusion en proposant un service d'accueil accessible à tous. L'accent est mis sur deux éléments:

- Ne pas appliquer de critère d'admission. Les parents ne doivent pas justifier leur demande d'accueil¹¹. Cela permet, à l'équipe, de se situer en amont des projets d'insertion qui peuvent marquer la trajectoire des familles.
- Proposer aux familles un outil de prévention générale (activités enfants-parents, groupes de parole, accompagnement à la parentalité, etc.).

Le Bébé Bus est autorisé, par l'ONE, à accueillir jusqu'à 15 enfants¹² de 0 à 3 ans en même temps. L'équipe est composée de 5 accueillantes, d'une coordinatrice et d'une animatrice.

¹⁰ Document de présentation du Bébé Bus.

¹¹ Le GABS propose les services d'une seconde halte-accueil qui accueille prioritairement les enfants dont les parents sont en formation.

¹² Ce sont 12 enfants qui sont généralement accueillis. L'accueil de 15 enfants ne se fait qu'en présence de trois accueillantes et si les locaux le permettent.

Globalement, que retenir des rencontres avec les neuf haltes-accueil?

Au-delà de chaque (bref) descriptif, les rencontres avec les équipes nous ont permis de mettre en lumière les constantes suivantes.

Les configurations et les modalités de fonctionnement de chacune d'entre elles sont le résultat de nombreuses évolutions : les besoins des familles changent et l'action s'adapte à ceux-ci ; les ressources de chaque structure ainsi que les contraintes avec lesquelles elles doivent composer façonnent les services proposés et le travail des équipes. **L'historique et l'évolution de chaque milieu d'accueil sont donc porteurs de sens** et permettent de comprendre l'action mise en place actuellement.

Les quartiers et communes au sein desquels les structures se sont implantées sont largement marqués par les inégalités sociales. Les services de proximité y sont présents. Le public cible de l'ensemble de ces haltes-accueil est constitué des familles du quartier ou de la commune. Il s'agit donc pour ces milieux d'accueil de répondre à des besoins locaux, voire micro-locaux.

Les structures choisies ne sont pas isolées dans leur action. Effectivement, soit elles font partie d'une structure faîtière avec des objectifs qui ne sont pas uniquement liés à l'accueil de l'enfant, soit elles sont inscrites dans des services d'accueil plus larges, proposant aux familles une diversité d'offres. Ces haltes-accueil sont donc, d'emblée, dans un ou des réseaux d'acteurs : l'action des uns et des autres peut être ainsi complétée, nourrie des expériences et des constats de chacun.

Les haltes-accueil sont caractérisées par la multiplicité de leurs sources de financement qu'elles fassent partie d'une structure plus large ou non. Effectivement, le manque de subventions structurelles pour ce type d'accueil implique une telle démarche. Ces financements sont fonction des autres buts poursuivis par la structure. Les origines multiples des financements, dans la pratique, peuvent être à la fois des ressources ou des contraintes. Les structures peuvent jouer sur plusieurs tableaux et ne pas être limitées dans leur action mais, en même temps, elles doivent se conformer à un grand nombre d'objectifs et d'exigences qui peuvent être contradictoires.

Enfin, **ce qui rassemble toutes les haltes-accueil de cette recherche participative, c'est leur vocation sociale.** L'accueil de l'enfant est toujours lié à d'autres objectifs : les familles qui sont ciblées par leur action sont celles qui n'ont, généralement, pas accès aux structures d'accueil pour la petite enfance.

2. La pauvreté des familles, une réalité

Les familles au sein des neuf haltes-accueil vivent-elles une situation de pauvreté ?

Pour accueillir des familles et mettre en place un accueil de qualité, il est essentiel de les connaître et d'être conscient de ce qu'elles vivent quotidiennement. Dans cette partie, nous apportons des éléments de réponse quant aux situations de pauvreté des familles fréquentant les neuf haltes-accueil.

Sans même nous référer à des données chiffrées, il semble que ces familles sont marquées par de grandes inégalités sociales. En effet, comme nous venons de le voir, de par leurs projets sociaux, ces haltes-accueils souhaitent toucher une frange de la population qui n'a que très rarement accès à une place d'accueil pour son enfant.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur certaines caractéristiques socio-économiques des familles. Ces informations nous ont permis de construire une photographie de leur situation à un moment précis¹³. Ensuite, nous avons mis ces données en comparaison avec des données relatives aux caractéristiques socio-économiques des familles fréquentant des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et des consultations pour enfants de l'ONE. De cette manière, nous pourrions observer si les familles accueillies diffèrent selon le type d'accueil.

¹³ Nous ne le répéterons jamais assez : les situations de pauvreté sont marquées par de nombreuses ruptures et de nombreux changements. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que les résultats suivants ne valent que pour la situation des familles au moment où nous avons interrogé les équipes. Ces situations ont peut-être (sans doute) évolué depuis, dans un sens comme dans un autre.

Caractéristiques socio-économiques des familles

Nous avons choisi de travailler sur base de la liste des enfants accueillis au cours de la semaine pendant laquelle nous avons réalisé notre premier entretien avec la responsable de chaque halte-accueil. Cela représente un total de 184 familles et de 193 enfants. Nous avons collationné diverses informations à propos de chacune d'entre elles, c'est-à-dire certaines de leurs caractéristiques socio-économiques.

Dans un souci de validité, nous avons choisi d'utiliser des variables reprises par l'ONE dans sa banque de données médico-sociales (BDMS) :

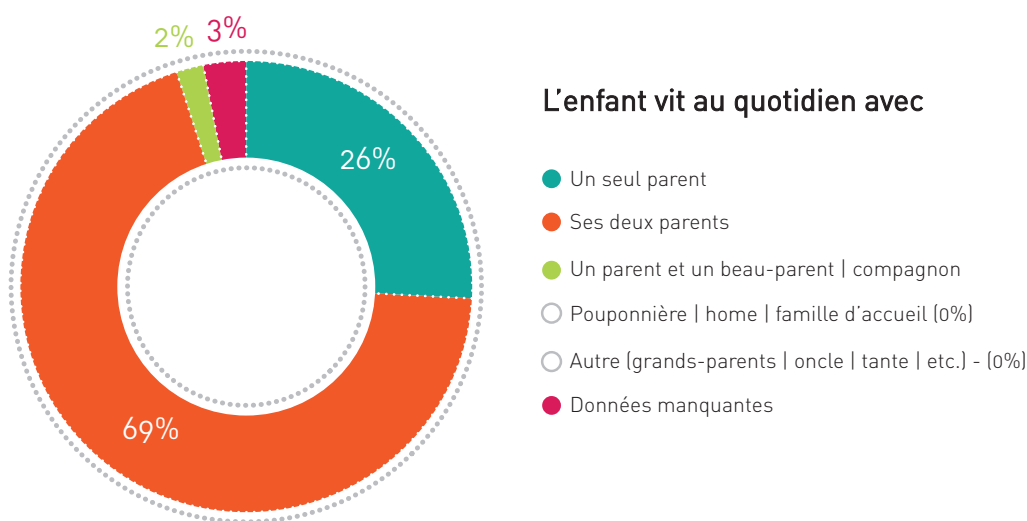
- l'environnement quotidien de l'enfant;
- le niveau d'instruction de la mère;
- la situation d'emploi de la mère;
- les revenus de la famille.

Ces deux dernières variables, nous les avons modulées pour rendre compte de la réalité des familles accueillies. Les modulations sont les suivantes :

- emploi versus non-emploi de la mère;
- les revenus des familles monoparentales.

Les chiffres présentés dans l'ensemble des graphiques suivants sont relatifs aux données que nous avons récoltées dans les neuf haltes-accueil.

La première variable, c'est-à-dire «l'environnement quotidien de l'enfant», est centrée sur l'enfant. Il nous donne également des informations à propos de sa famille.



Comme les chiffres le montrent, c'est **un peu plus d'un quart des enfants qui vit avec un seul parent**. La totalité de ces familles monoparentales est constituée de la maman et de son ou ses enfants.

Les professionnelles parlant très régulièrement de l'isolement vécu par les mamans, nous nous attendions à un plus grand nombre de familles monoparentales. Force est de constater que la majorité de ces femmes ne sont pas dans un isolement lié uniquement à leur «situation de couple».

Dès lors, il nous semble important de considérer l'isolement de ces femmes de façon plus globale. Les équipes ont mis en avant les différents facteurs suivants :

- Éloignement du marché du travail ;
- Repli sur soi important et confiance en soi réduite ;
- Réseau social restreint (pour les femmes immigrées, la famille se trouve souvent dans le pays d'origine) ;
- Méconnaissance du français.

Comme nous l'avons mentionné, un processus d'exclusion vient marquer les situations de pauvreté. L'isolement tel qu'il est entendu par les professionnelles nous est apparu comme une **fragilité des liens sociaux** qui peuvent être entretenus avec et au sein des différentes sphères de la vie quotidienne. Ces liens peuvent désigner plusieurs réalités : les liens civiques, les liens interpersonnels, les liens économiques et les liens de solidarité. Ces liens sont marqués, dans notre société contemporaine, par des mouvements de décomposition et de recomposition, de fragilisation et de renouveau, de délitement et de régénérescence. (Dictionnaire des Sciences Humaines, 2004)

Les expériences qui nous ont été rapportées et que nous avons rencontrées font clairement état de liens sociaux relativement fragiles et, en conséquence, d'un capital social faible. À nouveau, la notion de ressources mobilisables apparaît.



Le capital social

Quelques précisions s'imposent quant à la notion, régulièrement citée, de «capital social». Voici la définition que l'on peut trouver dans le Dictionnaire des Sciences Humaines (2004).

«Dans le vocabulaire des sociologues, le «capital social» désigne ce que l'on appelle couramment «les relations sociales». «Avoir des relations», c'est pouvoir mobiliser un réseau d'amis, de parents, de collègues ou de voisins connus, en cas de besoin. Dans un sens plus général, le capital social renvoie aux réseaux de relations - publiques ou privées - qu'entretiennent les personnes. Ces relations sont un «capital», car elles peuvent être mobilisées pour obtenir un soutien : trouver du travail, un logement, disposer d'une aide. [...]

Pierre Bourdieu utilise la notion de capital pour rendre compte des ressources dont dispose un individu afin d'acquérir une position dans la société. Il distingue alors le capital économique (ressources financières), le capital culturel (diplômes, maîtrise de la culture légitime) et le capital social qui correspond aux réseaux des relations personnelles et familiales.»

Les jeunes mamans demandeuses d'asile sont particulièrement touchées par cet isolement. Leur déracinement est multiple :

elles ont quitté leur pays ; elles n'ont, pour la plupart, ni famille ni liens sociaux en arrivant en Belgique ; elles n'ont plus de repères culturels ; elles ne parlent, généralement, pas le français.

Originnaire de Mongolie et ne parlant pas le français, cette maman est totalement isolée. Son mari, qui provient de Grèce, est la plupart du temps absent pour raisons professionnelles. Les accueillantes la présentent comme dépressive avec une confiance en soi réduite.

Plusieurs équipes nous ont rapporté des exemples où les mamans, étant tellement isolées, ignorent les aides et droits sociaux auxquels elles peuvent prétendre.

La deuxième variable est le **niveau d'instruction** des individus. Il est un indicateur particulièrement révélateur du risque encouru face à la pauvreté. Dans notre société de la connaissance, la position de tout un chacun dans la hiérarchie sociale en est grandement dépendante. Dès lors, les personnes peu qualifiées constituent un groupe plus fragile.

Les informations dont disposent les responsables ne nous permettent pas de donner de chiffres précis quant à cette variable. Ce type de données n'est que très rarement nécessaire¹⁴ aux structures lors de l'inscription de l'enfant. Néanmoins, les équipes connaissent, dans de nombreux cas, les parcours de vie des familles, ce qui leur permet de situer les mamans selon les catégories suivantes :

- Niveau d'instruction faible ;
- Niveau d'instruction moyen ;
- Niveau d'instruction élevé.

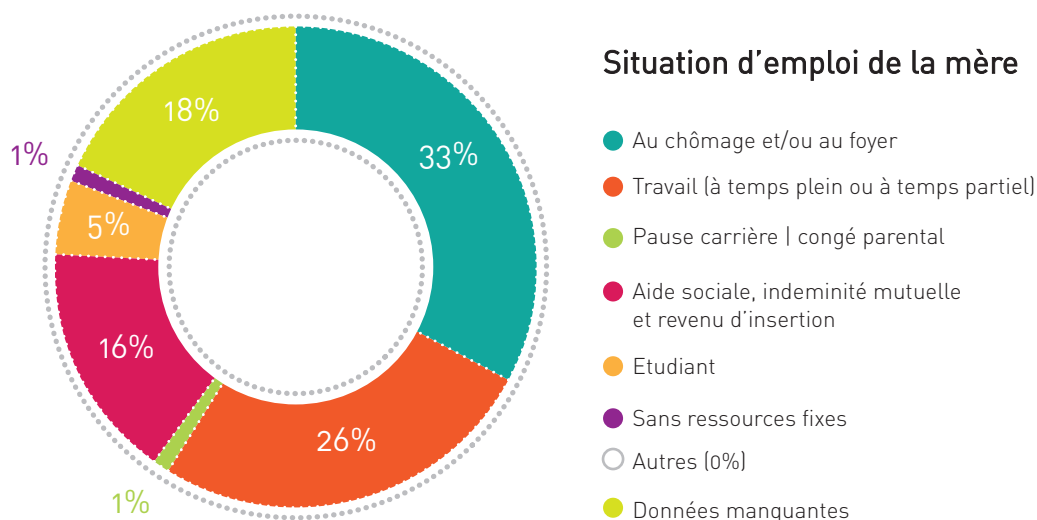
Ainsi, nous pouvons conclure que **la grande majorité des mamans a un niveau d'instruction faible à moyen**. Peu de mamans ont suivi des études supérieures. Cela les rend, comme nous l'avons vu, plus vulnérables lorsqu'il s'agit de la pauvreté.

L'évaluation du niveau d'instruction peut être visible dès l'inscription de l'enfant. Certains documents doivent être remplis par les parents. Les coordinatrices peuvent très rapidement voir si cet exercice leur pose des problèmes ou non.

La suite de notre développement va nous permettre de nous pencher sur la **situation d'emploi de la mère** (troisième variable) et, ensuite, des **revenus de la famille** (quatrième variable). Dans cette dernière, la situation d'emploi du père est, alors, considérée également.

¹⁴ Cette information est nécessaire dans une structure particulière, la Bobine. En effet, celle-ci, comme nous l'avons dit, organise des formations d'alphabétisation. De façon à évaluer le niveau des stagiaires, cette information est demandée systématiquement.

En termes d'emploi de la mère, les configurations peuvent être relativement variées. Le graphique suivant nous donne un aperçu de cette diversité et de la prépondérance des différentes catégories¹⁵.



Seules **26% des mamans travaillent**, que ça soit à temps plein ou à temps partiel. Ces résultats doivent être complétés et nuancés.

D'une part, les données manquantes sont nombreuses pour certaines structures. Dans ce premier exercice, nous avons été rigoureux. Lorsque le statut officiel de la mère n'est pas connu ou qu'il subsiste un doute¹⁶, nous avons placé cet élément dans la catégorie «données manquantes». Toutefois, pour certaines de ces mamans, l'occupation (formation, pas de travail, etc.) est connue. Nous utiliserons donc ces informations pour construire la variable «emploi versus non-emploi» (voir ci-après).

D'autre part, en ce qui concerne les mères se trouvant dans une situation de non-emploi, il est important de compléter cette information par la variable «motivation à la base de la demande». En effet, nombre d'entre elles se trouvent dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, notamment par le biais de formation. C'est un aspect qui ne peut être négligé si l'on veut comprendre la réalité des familles.

Nous avons choisi de moduler cette troisième variable pour en construire une secondaire appelée «**emploi versus non-emploi de la mère** ¹⁷». Effectivement, il importe peu de savoir d'où proviennent les revenus de remplacement lorsque l'on cherche à savoir si une maman travaille ou non. Cela nous permettra de faire la comparaison avec les situations dans les autres types de milieux d'accueil.

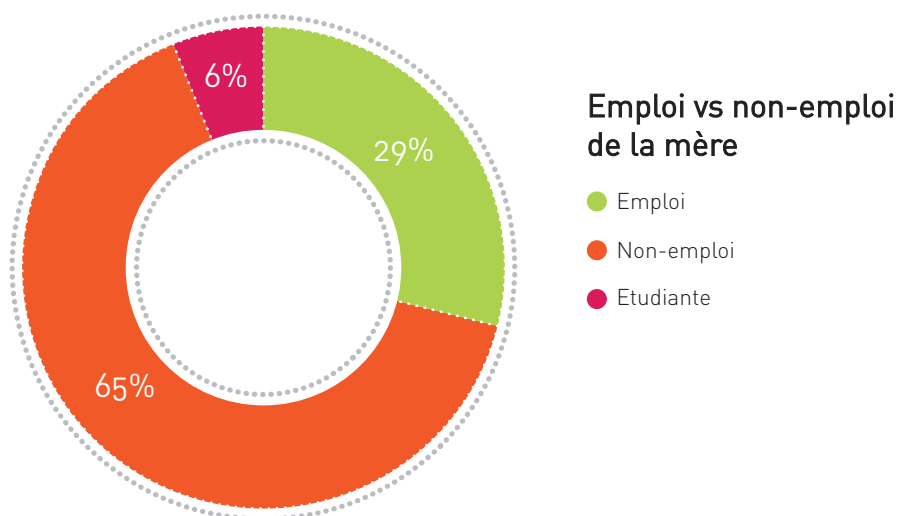
¹⁵ Voici ce que recouvrent les deux suivantes modalités de réponse de la variable «situation d'emploi des mères» :

- «Au chômage et/ou au foyer» = mères qui bénéficient d'une allocation de chômage + mères à charge du conjoint ;
- «Travaille à temps plein ou à temps partiel» = toutes les mamans qui travaillent d'une façon ou d'une autre sauf les mamans en situation «article 60» qui bénéficient d'un revenu de remplacement du CPAS.

¹⁶ Les équipes ne savent pas toujours dire si la maman perçoit une allocation de chômage ou si elle émarge au CPAS.

¹⁷ Les modalités de réponse pour la variable «emploi versus non-emploi de la mère» sont les suivantes :

- «Emploi» = toutes les mamans en situation d'emploi + les «pause carrière et congé parental» (car la maman s'inscrit dans une dynamique d'emploi) ;
- «Non-emploi» = toutes les mamans au foyer, au chômage, au CPAS, à la mutuelle.
- «Étudiante» = les mamans en obligation scolaire + les mamans suivant des études (comme infirmière, assistante sociale, etc.). Les données manquantes ont été écartées pour ces résultats.



Les chiffres nous donnent les indications suivantes :

- un peu moins de 3 mamans sur 10 sont soit dans un contrat d'emploi soit indépendantes.
- **entre 6 et 7 mamans sur 10 ne sont pas dans une situation d'emploi.**
- moins d'une maman sur dix est étudiante.

Il est essentiel d'apporter des compléments d'information et de réflexion pour envisager les réalités qui se cachent derrière ces chiffres.

Trois mamans sur dix travaillent. Toutefois, il est important de considérer le type d'emploi dont il s'agit. Effectivement, nous avons rencontré une grande diversité au niveau des statuts, des secteurs et des temps de travail : cela va de situations tout à fait précaires (ALE, intérim, titres-services, secteur de l'HORECA, secteur du nettoyage, horaires flexibles et partiels) à des situations où l'emploi est stable.



Les travailleurs pauvres

Une catégorie de travailleurs est apparue ces dernières années. Ce sont les travailleurs pauvres. Ceux-ci, malgré leur emploi, ne sont plus protégés face à la pauvreté. Or, ce critère, c'est-à-dire l'occupation d'un emploi, est le plus discriminant lorsqu'il s'agit de cette problématique. Le constat est alarmant car si même le travail ne suffit plus à assurer aux familles une sécurité, que reste-t-il ?

Les chiffres relatifs aux revenus 2010 (EU-SILC 2011) indiquent que 4.5 % des travailleurs se trouvent en dessous du seuil de pauvreté. Cela représente 220.000 travailleurs en Belgique. Cependant, notre propos dépasse largement la limite de ce seuil. En effet, le risque de pauvreté pour les personnes de 18 à 65 ans et ayant un emploi est de 24.1 %. Cela résulte de la précarité de nombreux emplois, nous l'avons déjà mis en avant, en citant les contrats à temps partiel, à durée déterminée, les titres-services, les contrats ALE, etc.

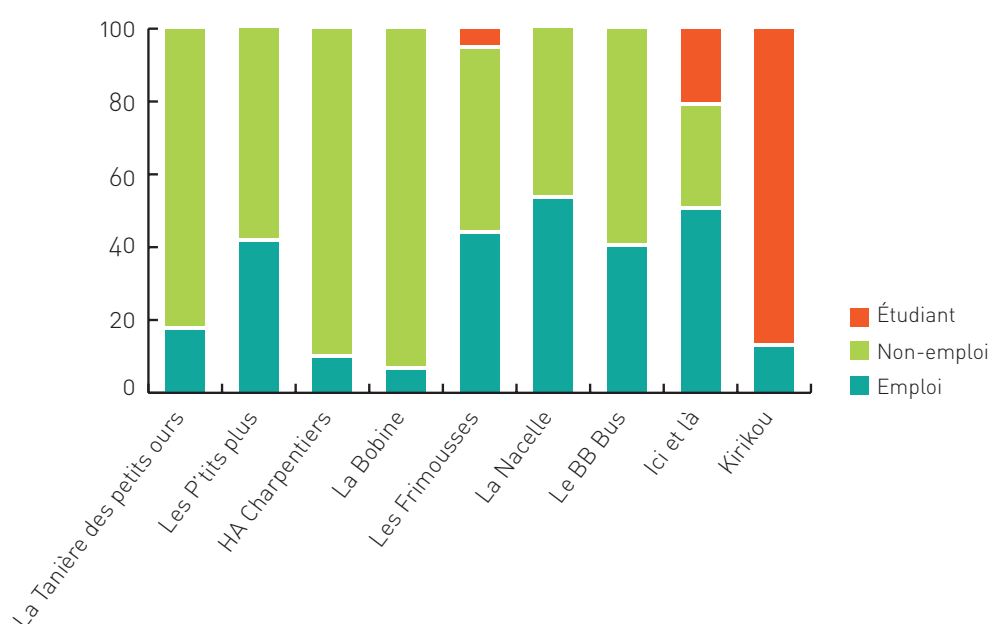
La définition du travail précaire donnée dans l'annuaire 2012 sur la pauvreté est la suivante :

«Des emplois peuvent toujours être considérés comme précaires si ce sont des emplois se caractérisant par une stabilité faible ou nulle, un salaire bas ou non garanti, un accès nul ou insuffisant à la sécurité sociale (en matière de pension, d'assurance maladie, d'allocation de chômage), aucun contrôle sur le processus de travail par la présence ou l'absence de syndicats, lié au contrôle des conditions de travail, des salaires et des cadences de travail, aucune

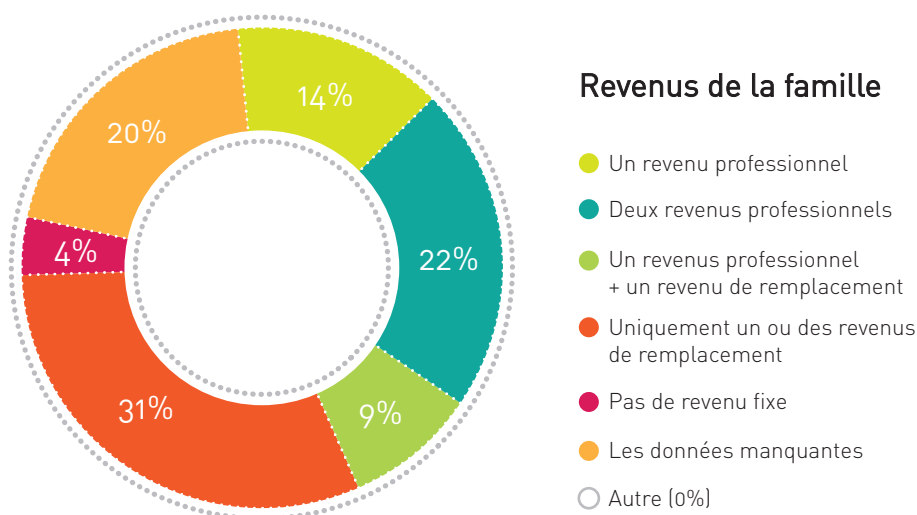


protection contre les licenciements, aucun accès à la formation professionnelle, pas de perspectives de carrière, peu ou pas de santé et de sécurité sur le lieu de travail, aucune protection juridique ou contractuelle et aucune représentation syndicale. Nous y avons ajouté un objet d'étude, à savoir la perte d'emprise sur l'emploi du temps.» (Annuaire 2012: 245)

Ensuite, il faut tenir compte du fait que la répartition des situations d'emploi et de non-emploi au sein des différentes haltes-accueil n'est pas homogène. Ces disparités, relativement importantes, sont liées au projet social de chaque structure. Nous y reviendrons. Le tableau suivant nous indique le taux d'emploi, le taux de non-emploi et le taux d'étudiantes pour chacune des neuf haltes-accueil.



Nous venons de considérer la situation de la mère. Cependant, le seuil de pauvreté est calculé selon les revenus nets disponibles pour le ménage. Il est donc nécessaire de tenir compte maintenant de la situation du père. La quatrième variable, **les revenu(s) de la famille** traduit cette volonté et cette réalité.



Les résultats sont les suivants :

- **Un tiers des familles ne vit qu'avec uniquement un ou des revenus de remplacement.** Nous verrons que la plupart des femmes isolées sont dans ce cas.
- **Seul un ménage sur 5 vit avec deux revenus professionnels** tandis que c'est un peu plus d'un ménage sur 10 qui vit avec un revenu professionnel.
- La catégorie «pas de revenu fixe» est constituée uniquement des mamans mineures qui séjournent au centre FEDASIL. Celles-ci n'ont d'autres ressources financières que l'argent de poche que le centre leur donne.

Des nuances sont toujours à apporter. Les données manquantes sont nombreuses (20%). Les inconnues sont régulières lorsqu'il s'agit de la situation des papas ainsi que de la situation officielle des mamans (à charge du mari ou bénéficiant d'un revenu de remplacement par exemple). Il est néanmoins probable que ces données manquantes viendraient grossir les rangs non pas de la modalité «deux revenus professionnels» mais bien des autres catégories.

Ensuite, l'instabilité des emplois occupés est grande. La situation des familles peut subitement basculer et les salaires perçus sont probablement faibles. Nous l'avons dit, les équilibres sont précaires. C'est pourquoi, envisager cette variable sur le long terme de façon à considérer les continuités et les ruptures dans la trajectoire des familles serait pertinent. Cette analyse longitudinale permettrait d'introduire la variable «intensité du travail»¹⁸ qui devrait également être envisagée pour appréhender au mieux la réalité des familles. Comme nous l'avons montré précédemment, le risque de pauvreté augmente drastiquement lorsque l'intensité de travail est comprise entre 0 et 0.5¹⁹:

- pour un ménage dont l'intensité est de 0, avec des enfants à charge, le risque de pauvreté est presque de 77.9% (pour la Wallonie, il s'agit d'un risque de 82.3%);
- pour un ménage, avec enfants à charge, dont l'intensité est comprise entre 0 et 0.5, le risque est de plus ou moins de 41 % (pour la Wallonie, le risque est de 48.3%)²⁰.

Le risque de vivre dans la pauvreté est donc d'emblée important pour les ménages dont un seul des deux adultes travaille. Il en va de même pour ceux qui bénéficient à la fois d'un revenu professionnel et d'un revenu de remplacement. Enfin, le risque est d'autant plus grand pour ceux n'ayant comme ressources financières que des revenus de remplacement²¹.

Il reste encore une configuration familiale à envisager. Il s'agit des familles monoparentales. Les statistiques nationales le montrent, elles vivent un risque accru de connaître, à un moment de leur parcours, une situation marquée par la pauvreté.

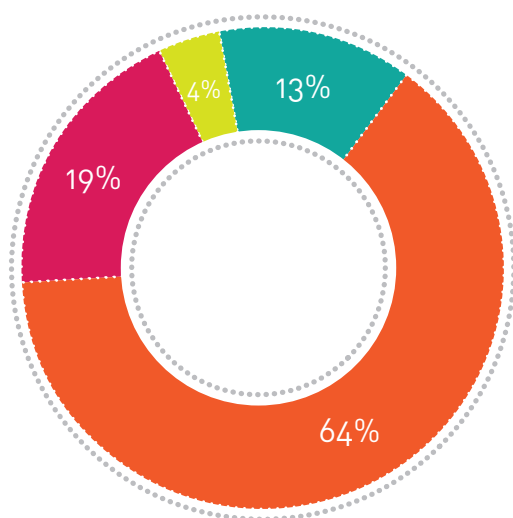
La modulation suivante «**revenu des familles monoparentales**» nous permet d'affiner les résultats de la variable précédente. Elle ne concerne que les familles monoparentales et le revenu dont elles disposent. Dans toutes ces familles, ce sont les mamans qui ont la garde de leur(s) enfant(s).

¹⁸ Pour rappel, nous avons décrit cette variable en page 15.

¹⁹ Les chiffres suivants sont issus de l'enquête EU-SILC 2011.

²⁰ Cette dernière situation est valable pour un ménage composé de deux adultes où seul un des deux travaille et pour que l'intensité soit égale à 0.5, il faut que cette personne ait travaillé de façon continue pendant l'année entière.

²¹ Rappelons que les taux des revenus de remplacement sont liés à la situation du ménage (statuts d'isolé, de cohabitant, de chef de ménage).



Revenus femme isolée

- Un revenu professionnel
- Un revenu de remplacement
- Pas de revenu fixe
- Autre (0%)
- Données manquantes

Les chiffres sont interpellants :

- Plus de **8 familles monoparentales sur 10 ne disposent pas de revenus professionnels** ;
- Moins de 2 sur 10 bénéficient d'un salaire.

Nous proposons, comme récapitulatif, le tableau suivant :

Indicateur modalité la plus à risque	Chiffres « Haltes-accueil » : pourcentage de familles présentant cette caractéristique	Risque de pauvreté lié à cet indicateur : pourcentage pour la Wallonie (pour la Belgique)
Type de ménage familles monoparentales	26% des familles (uniquement des mamans)	54.3% (38.5%)
Niveau d'instruction de la mère faible et moyen	La grande majorité	Instruction faible ⇒ 29.9% (25.4%) Instruction moyenne ⇒ 16.5% (12.6%)
Situation d'emploi de la mère sans emploi	65% des familles	Femmes au chômage ⇒ 44.1% (37.8%)
Revenus du ménage uniquement des revenus de remplacement	31% des familles	Intensité de travail = 0 ⇒ 82.3% (77.9%) Intensité de travail entre 0 et 0.5 ⇒ 48.3% (41.3%)

Remarque :

- Toutes les familles ont des enfants à charge. Cela augmente le risque de vivre dans la pauvreté pour toutes les configurations familiales.
- Cinq des haltes-accueils²² travaillent essentiellement avec des familles issues de l'immigration. Cet élément ajoute un risque supplémentaire de faire face à une situation de pauvreté. L'origine culturelle est un indicateur significatif en termes de pauvreté.

²² Il s'agit des P'tits plus, de la Tanière des petits ours, de la halte-accueil Charpentiers, de la Bobine et de Kirikou.

Ces données accumulées et traitées, il importe maintenant de répondre à la question initiale «les familles dont les enfants sont accueillis au sein des neuf haltes-accueil connaissent-elles une situation de pauvreté ?». La réponse est la suivante :

Oui, la majorité des familles rencontrées connaissent un risque avéré de vivre dans une situation de pauvreté.

En effet, les tendances que nous avons mises en avant montrent que les familles possèdent des caractéristiques socio-économiques impliquant un risque élevé de vivre dans la pauvreté.



«J'ai déjà vu ce papa fouiller dans une poubelle près d'ici...»

(Témoignage d'une accueillante)



«Je sais qu'à la fin du mois c'est dur dur... On ne demande plus que la maman apporte du lait. On en prend chez nous (la structure en a aussi en cas d'oubli). C'est la même chose pour les langes. Je demande une fois, deux fois... Après je laisse tomber. Je sais que s'ils n'apportent plus ça, c'est parce que la fin du mois est là.»

(Témoignage d'une accueillante)



«Cette maman a huit enfants et travaille dans les titres-services.»

(Témoignage d'une responsable)



De la difficulté de parler des familles en termes de pauvreté

Une difficulté est apparue régulièrement lors des réunions d'équipe. De nombreuses accueillantes ont été heurtées par la notion de «pauvreté». Pour rappel, la question que nous posions était celle-ci : «pouvez-vous nous donner l'exemple d'une situation marquée par la pauvreté qui a touché une famille de la halte-accueil ?»

Les équipes ont exprimé très clairement leur volonté de ne pas stigmatiser les familles. Parler de pauvreté reviendrait à les réduire à cet état. Or, les familles sont plus que cela : elles ont des compétences, elles ont des ressources. Si nous convenons tout à fait de ce positionnement positif et constructif, il reste que certaines familles vivent des situations difficiles, véritablement marquées par la pauvreté. Notre travail, pendant ces rencontres, a été de montrer que pauvreté est loin de rimer avec incapacité et de mener les équipes vers une vision plus généraliste, détachée de la proximité de la relation «accueillantes-familles», de façon à ce que la pauvreté puisse être identifiée comme une problématique générale et non uniquement l'état d'une famille.

Une hypothèse, quant à cette difficulté de parler de pauvreté, est liée, selon nous, à la précarité du statut professionnel des accueillantes : leurs revenus ne sont pas élevés et la sécurité d'emploi n'est pas sans faille dans de nombreuses structures. Ce sont des travailleuses précaires. Il peut donc être compliqué de parler d'une situation qui fait écho chez soi - la peur de tomber aussi dans une situation de pauvreté est sans doute présente.

Pour conclure cette analyse, nous souhaitons mettre en avant ce qui nous apparaît comme **une évidence** qu'on ne peut négliger. Nous avons considéré chaque famille selon les différents indicateurs de façon séparée. Toutefois, **ces familles cumulent différents risques de vivre dans la pauvreté**. Nous avons rencontré **des familles dont toutes les caractéristiques socio-économiques impliquent un risque élevé**. Pensons à une famille monoparentale, composée de la mère et de ses deux enfants, dont les seuls revenus sont des allocations. À ces deux éléments, déjà largement discriminants, peuvent s'ajouter un niveau d'instruction faible, le fait d'être issue de l'immigration et ne pas parler correctement le français. **Tous les facteurs sont réunis pour que la pauvreté soit une réalité quotidienne**.

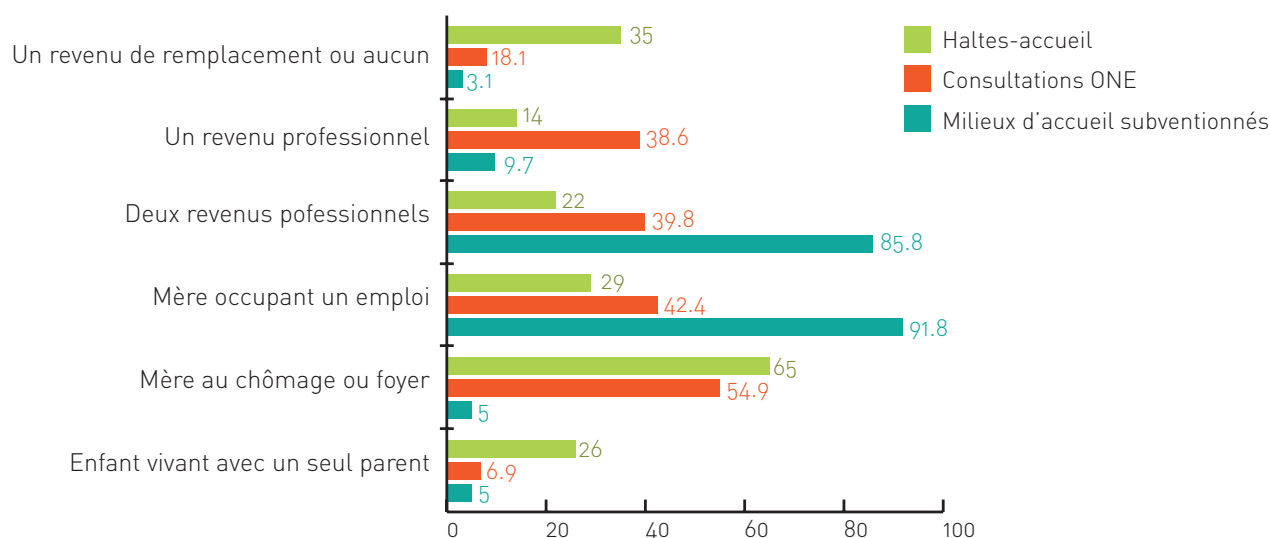


Espace notes

Milieus d'accueil subventionnés, consultations pour enfants de l'ONE, haltes-accueil : des familles différentes

Nous venons de montrer que les familles accueillies au sein des haltes-accueil sont marquées par un risque avéré de vivre dans la pauvreté. Il nous paraît donc essentiel de considérer ces familles en regard de celles rencontrées au sein de milieux subventionnés et lors des consultations pour enfants de l'ONE.

Les données sur lesquelles nous allons nous baser pour établir cette comparaison sont issues de la Banque de données médico-sociales (BDMS) 2010. Le chapitre 4 de ce rapport nous apporte de nombreuses informations²³ quant aux caractéristiques socio-économiques des familles des milieux d'accueils et des consultations. Un tableau récapitulatif est proposé en page 106. Nous l'avons reproduit²⁴ et y avons ajouté les données relatives aux neuf haltes-accueil de notre échantillon²⁵.



Les caractéristiques socio-économiques des familles rencontrées sont distinctes: la différence entre les familles des milieux d'accueil subventionnés et celles des haltes-accueil est frappante tandis que celle entre consultations pour enfants de l'ONE et haltes-accueil l'est moins.

Aucun élément n'est comparable lorsqu'on envisage la réalité des familles des milieux d'accueils subventionnés et celles des haltes-accueil:

- Il apparaît clairement que les ressources financières des familles ne sont pas similaires. Plus de 8 ménages sur 10 bénéficient de deux revenus professionnels au sein des milieux d'accueil subventionnés tandis que ce ne sont que 2 ménages sur 10 qui sont dans ce cas au sein des haltes-accueil.
- Un peu plus de 35% des ménages fréquentant une halte-accueil ne disposent que de revenus de remplacement ou d'aucun revenu alors que cette situation n'est rencontrée que par 3% des familles des milieux d'accueil subventionnés.

²³ La source mentionnée est la suivante: BDMS ONE «bilans de santé à 9 mois», 2006-2009 cumulés.

²⁴ Nous avons sélectionné les éléments pour lesquels nous avons des données chiffrées mobilisables.

²⁵ Les milieux d'accueil subventionnés et les consultations ONE n'ont pas été sélectionnés sur base de leur projet social, contrairement aux neuf haltes-accueil. Cela constitue un biais dont il faut être conscient pour apprécier les tendances décrites. Il est vraisemblable que ces écarts seraient moins frappants si les chiffres présentés se référaient à l'ensemble des haltes-accueil.

Les profils des mères sont également éloignés :

- Trois fois plus de mamans dont l'enfant est accueilli dans un milieu d'accueil subventionné travaillent (91.8% contre 29%).
- En ce qui concerne le niveau d'instruction, nous n'avons pu intégrer les données relatives au niveau d'instruction par faute de chiffres utilisables. Nous avons signalé qu'une toute petite minorité des mamans avaient un niveau d'instruction élevé au sein des haltes-accueil. Or, 75.5% des mamans qui fréquentent un milieu d'accueil subventionné ont achevé leurs études supérieures.

Les consultations pour enfants de l'ONE génèrent une plus grande hétérogénéité de familles. Nous avons dit que les publics rencontrés étaient fonction des projets d'accueil des structures. Cela est sans doute également vrai pour ces consultations. Ce service est accessible à toute personne qui le souhaite.

Pour conclure cette comparaison, nous reprenons les termes employés dans le rapport ONE de la BDMS 2010. «La population qui fréquente les consultations pour enfants de l'ONE, et pour laquelle nous avons des informations, est diversifiée. Elle provient de tous les milieux socio-économiques mais avec une surreprésentation de populations «fragilisées». [...] À la différence des consultations pour enfants, les milieux d'accueil ont une population plus «favorisée».» (ONE BDMS, 2010: 106). Et nous d'ajouter: contrairement à celles rencontrées au sein des consultations pour enfants de l'ONE et des milieux d'accueil subventionnés, **les familles des haltes-accueil ne proviennent pas de tous les milieux socio-économiques. La majorité de celles-ci est marquée par un risque avéré de vivre dans la pauvreté.**



Espace notes

3. La motivation de la demande d'accueil

Qu'est-ce qui motive une demande d'accueil auprès d'une halte-accueil ?

Notre objectif initial était de répondre à la question « quels sont les besoins des parents ? ». Dans le cadre de cette recherche et de la méthodologie²⁶ que nous avons choisie, il ne nous était pas possible de répondre à cette question sans de multiples interprétations du discours des responsables et des équipes. C'est pour cela que nous avons choisi de **centrer notre analyse sur la demande initiale des parents et ce qui l'a motivée**²⁷.

Ce recentrage témoigne également de notre volonté de ne pas tomber dans un écueil de taille lorsque la pauvreté et ses conséquences sont au cœur des réflexions. Dans de nombreux cas, les personnes, les familles touchées par la pauvreté ne sont pas associées aux discussions et, donc, à la construction des connaissances à propos de leur réalité : conclusions et recommandations sont souvent désincarnées et ne trouvent pas un écho dans leur quotidien. C'est pourquoi, afin de ne pas nous substituer aux personnes concernées et de projeter une vision qui peut ne pas correspondre à leur vécu, nous n'envisagerons pas la fréquentation des haltes-accueil en termes de besoins mais en termes de motivations, celles-ci ayant été exprimées clairement par les parents lorsque la demande d'accueil a été formulée auprès d'une structure.



Motivations et besoins

La frontière entre les notions de « besoin » et de « motivation » est ténue.

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour la relation entre les notions de besoin, de motivation et d'action suivante :

« Besoin ⇔ motivation ⇔ action »

« Au sens courant, « être motivé », c'est vouloir quelque chose intensément et volontairement (pour arrêter de fumer, réussir un examen, pratiquer un sport avec ardeur, etc.). La psychologie donne à la motivation un sens plus large : elle recouvre tout ce qui nous pousse à agir, volontairement ou non, qu'il s'agisse d'instincts, de pulsions, ou de désirs. » (Dictionnaire des Sciences Humaines)

Ainsi, nous considérons que les besoins sont antérieurs aux motivations qui poussent à agir.

De façon à faire écho à Maslow et à sa pyramide des besoins ainsi qu'aux fonctions des milieux d'accueils, nous avons distingué 4 types de besoins :

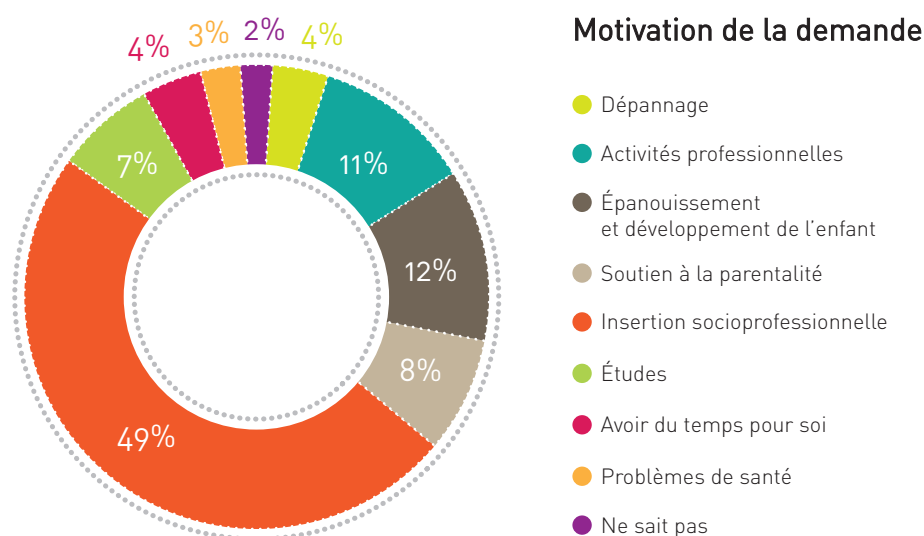
- Les besoins économiques ;
- Les besoins psycho-sociaux ;
- Les besoins éducatifs ;
- Les besoins de bien-être personnel (psychologique et physique).

²⁶ Nous renvoyons le lecteur au chapitre 2 de ce présent document. Nous y détaillons la méthodologie mise en place.

²⁷ Les responsables ont répondu à la question suivante : « quelle est la demande initiale des parents et quelle était la motivation exprimée ? »

Dans les milieux d'accueil subventionnés, la plupart des parents ont une activité professionnelle. En conséquence, ceux-ci ont besoin d'une place d'accueil pour leur enfant pour être en mesure de la poursuivre. Dans les neuf haltes-accueil faisant l'objet de cette recherche, les familles ne sont pas issues de milieux favorisés. Comme nous l'avons vu, 65 % des mamans ne travaillent pas. Dès lors, **quelles sont les motivations qui les poussent à demander une place d'accueil pour leur enfant ?**

Les motivations qui conduisent les parents à formuler une demande d'accueil sont nombreuses et diversifiées. Nous en avons répertorié 19²⁸. Pour plus de lisibilité, nous les avons regroupées dans 9 catégories²⁹. Le graphique suivant nous en donne la répartition.



Le plus grand nombre des demandes est lié à une dynamique d'insertion socioprofessionnelle (principalement dans le chef de la maman) : **cela concerne 5 demandes sur 10**. Les demandes liées à l'activité professionnelle des parents représentent 1 demande sur 10. **La plupart des demandes correspondent donc à un besoin d'accueil de l'enfant pour concilier vie familiale et présence et/ou insertion sur le marché de l'emploi**. Ajoutons à cela les demandes liées au suivi d'études et nous arrivons à un peu moins de 7 enfants sur 10 confiés à une halte-accueil.

²⁸ Les voici : dépannage ; formation ; socialisation ; épanouissement de l'enfant (avant entrée en école maternelle) ; demande SAJ ; ONE qui a conseillé l'accueil en milieu collectif ; continuité fratrie ; avoir du temps libre, du temps pour soi ; se libérer pour une sœur qui est à l'hôpital ; handicap mental des parents ; alternative au placement ; soulager la grand-mère qui a la garde de l'enfant ; obligation scolaire de la maman ; temps pour faire des démarches administratives (notamment recherche d'emploi) ; études ; fixer des règles à l'enfant ; famille nombreuse et besoin de soutien ; problèmes de santé (physique et/ou mentale) ; ne sait pas (la responsable vient d'entrer en fonction et ne connaît pas la motivation initiale des parents).

²⁹ Voici ce que les modalités recouvrent :

- Dépannage ;
- Activités professionnelles ;
- Besoin et développement de l'enfant = Socialisation et épanouissement de l'enfant (notamment avant l'entrée en école maternelle) + Continuité fratrie + Fixer des règles ;
- Soutien à la parentalité = Demande SAJ / SPJ + ONE qui a conseillé l'accueil en milieu collectif de l'enfant + Handicap mental des parents + Alternative au placement + Famille nombreuse
- Parcours d'insertion socioprofessionnelle = Temps pour faire des démarches administratives / recherche de travail + Formation ;
- Études = Études + Obligation scolaire ;
- Avoir du temps – souffler – soulager la personne qui garde l'enfant = Avoir du temps libre, du temps pour soi + Libérer du temps pour une petite sœur qui est à l'hôpital + Soulager la personne qui a la garde légale ou qui garde l'enfant la plupart du temps ;
- Problèmes de santé (psychique ou mentale) ;
- Ne sait pas.

Au sens strict, il s'avère que c'est une fonction économique qui prévaut. En effet, « l'accueil est essentiellement organisé pour permettre aux femmes d'accéder au travail salarié ou à la formation, dans une triple optique d'émancipation féminine, d'égalité des chances entre hommes et femmes et d'amélioration de la situation financière des familles. » (Dusart, Gillet, 2009 : 3) Notre constat ne peut, toutefois, s'arrêter là.

Cette dimension économique ne se traduit pas de façon similaire au sein des milieux d'accueil subventionnés et au sein de ces haltes-accueil. Comme la définition précédente l'indique, plusieurs éléments interviennent lorsqu'il s'agit de concilier vie professionnelle et vie familiale. Alors que dans les premiers milieux d'accueil, la réalité est celle de mamans qui travaillent – pour rappel ce sont plus de 9 mamans sur 10 qui travaillent - au sein des seconds, les mamans, sont, pour la plupart dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle : c'est donc l'une ou l'autre dimension de cette fonction économique qui est valorisée selon le type de milieux d'accueil considéré. En cela, nous le comprenons aisément, les réalités quotidiennes des familles rencontrées ne sont pas les mêmes.

Les sources de financement des haltes-accueil conditionnent et expliquent parfois le nombre élevé de demandes liées à une dynamique d'insertion socioprofessionnelle.

Considérer ces dynamiques d'insertion ne peut se faire sans examiner les formations entreprises par les parents – rappelons que ce sont principalement les mamans qui entreprennent ces formations. La plupart de celles-ci sont liées à l'alphabétisation ou à l'apprentissage du français, d'autres sont qualifiantes (secteur de l'HORECA ou du nettoyage). **Plus que de l'insertion professionnelle, il s'agit surtout de dynamiques d'insertion sociale où une fonction sociale prend le pas sur une fonction économique, même dans son sens élargi.**

En ce qui concerne les 30% de demandes restantes, la répartition est morcelée. Aucune tendance ne se dégage. Il est néanmoins remarquable que 3 demandes sur 10 ne concernent pas directement la fonction première de « garde » des milieux d'accueil. La diversité des motivations est présente ; ce qui, selon nous, reflète la diversité des réalités familiales auxquelles les haltes-accueil et leurs professionnelles doivent faire face.

Désormais, nous disposons d'un aperçu plus précis quant aux motivations des demandes d'accueil initiales. Mettre l'accent sur ce caractère initial de la demande et sur la motivation exprimée nous permet d'attirer l'attention sur deux éléments.

Tout d'abord, il est déterminant de rester conscient que ce qui est exprimé par les parents, c'est-à-dire ce dont nous avons tenu compte, peut ne pas recouvrir l'ensemble des motivations à la base de la demande d'accueil. Effectivement, certaines motivations peuvent être conscientes, d'autres non. Certaines peuvent être jugées acceptables, d'autres, par contre, peuvent entraîner un sentiment de culpabilité chez les parents. Dès lors, pour ces derniers, il sera difficile d'exprimer un élément qu'ils jugent, d'emblée, inacceptable. Concrètement, cela signifie qu'ils auront tendance à mettre en avant les besoins de leur enfant (apprentissage, socialisation, épanouissement) plutôt que les leurs. Les pressions qu'elles soient sociales et/ou familiales jouent un rôle crucial dans ce positionnement.

Ce que les équipes et les responsables nous ont renvoyé nous montre qu'il est difficile pour les mères de justifier la demande d'accueil par la nécessité de souffler et de prendre du temps pour elles alors qu'elles ne travaillent pas. C'est également le cas lorsque les parents se sentent dépassés et ne savent ni comment faire ni quoi faire avec leur enfants. Or, les professionnelles sont conscientes qu'avoir du temps pour soi est vital, quand on est jeune mère, vu la mobilisation intensive psychique et physique que représente une naissance.

Derrière les demandes motivées par les besoins de l'enfant, on retrouve souvent un besoin du parent également. La socialisation de l'enfant est la demande la plus facile à exprimer et à entendre car c'est le bien de celui-ci qui est en jeu. Les demandes moins faciles à dire, à «avouer» apparaissent par la suite. Certaines motivations et certains besoins ne sont exprimés que lorsqu'un lien de confiance entre la famille et l'équipe existe. Nous comprenons dès lors combien ce lien est primordial tant pour les parents que pour les professionnelles. La qualité de l'accueil en dépend.

Le deuxième élément est lié à l'évolution de la demande. En effet, les situations familiales sont mouvantes et, ce, qu'elles soient marquées par la pauvreté ou non. Cela entraîne une possible variation de la demande et de ses motivations. Les professionnelles rencontrées mettent en avant qu'il est essentiel de rester attentif à cet aspect. C'est, ici aussi, la qualité de l'accueil qui est en jeu.

Cette évolution de la demande, des motivations et, *in fine*, des besoins des familles peut également refléter le parcours institutionnel dans lequel elles sont inscrites ainsi que l'accompagnement construit par les différents services jalonnant ce parcours.

Une même famille peut, successivement, exprimer le besoin de fréquenter le lieu de parole attenant à la halte-accueil. Ensuite, le projet familial évoluant, la place d'accueil est motivée par le désir de suivre une formation. Enfin, suite à celle-ci, la maman trouve un emploi à temps partiel.

Une maman était encore en obligation scolaire quand elle est arrivée au centre. Son enfant a donc été accueilli au sein de la halte-accueil de façon à ce qu'elle puisse suivre ses cours. Une fois que cette maman a eu 18 ans, l'obligation scolaire n'était plus effective. Toutefois, l'assistante sociale qui la suit a demandé à ce qu'elle puisse toujours bénéficier de ce service. L'obligation scolaire a cédé la place à une nécessité d'ordre social et humain et plus d'ordre légal.

Jusqu'à présent, nous avons considéré la demande d'accueil comme le résultat d'un choix pouvant être motivé par une diversité de situations. Toutefois, il est important de relever que la demande d'accueil peut également être la conséquence d'une contrainte, d'une obligation.

Certaines mamans sont contraintes d'entreprendre une formation si elles ne veulent pas perdre les aides sociales qu'elles perçoivent.

À ce sujet, nous aimerions signaler à quel point une telle situation peut générer des tensions pour les parents et, par conséquent, pour les enfants. En effet, plusieurs d'entre eux nous ont exprimé les difficultés qu'ils avaient eues pour trouver une place d'accueil alors que, dans certains cas, leur formation ou leur travail avait déjà commencé. D'après nous, une telle configuration, c'est-à-dire marquée par une tension entre une

dynamique d'activation des personnes et les possibilités réelles qui s'offrent à elles, est synonyme de mal-être, d'inconfort quotidien. Ainsi, obtenir une place au sein d'une halte-accueil pour leur enfant a été, pour ces familles, un soulagement tout à fait déterminant dans leur parcours.

Pour suivre une formation et ne pas perdre ses droits à un revenu de remplacement, une maman nous a expliqué que la solution était de déposer son petit garçon chez ses parents. Ceux-ci vivant à la périphérie de la ville, elle était contrainte de l'y laisser pour plusieurs jours. En effet, les horaires des transports en commun et ses horaires de formation étaient difficilement conciliables. Ainsi, trouver une place au sein de la halte-accueil apporte plus d'aisance à son organisation quotidienne, ainsi qu'un mieux-être à sa famille.

Notre propos rend compte de la diversité des motivations qui peuvent être à la base d'une demande d'accueil. Nous ne pouvons, cependant, ignorer que les motivations citées sont celles qui ont trouvé réponse au sein des haltes-accueils. De nombreuses demandes n'ont pu être satisfaites³⁰.

Le projet social de chaque halte-accueil constitue un filtre de sélection. Comme le sous-entend la présentation de chacune d'entre elles, le contexte de leur création ainsi que les évolutions qui ont marqué leur histoire permettent également de comprendre l'action développée et le positionnement adopté. **S'interroger quant aux motivations des parents ne peut se faire sans négliger la volonté des structures.**



«Je sais que je ne réponds pas à un objectif de mixité sociale mais je réponds à un besoin qui ne trouve pas de réponse ailleurs»
(Témoignage d'une directrice)

Chaque enfant a droit à une place d'accueil. Or, en Belgique, l'objectif en termes de taux de couverture est de 33%. Chaque demande d'accueil ne peut donc trouver une réponse.

En ce qui concerne les haltes-accueil rencontrées, **le projet est de travailler avec des familles dont la demande d'accueil ne correspond pas aux réponses proposées par des milieux d'accueil classiques (horaires, temps d'accueil, anticipation de l'inscription, coût, etc.). Ces demandes sont qualifiées d'atypiques.**

Nous avons adopté comme positionnement de ne pas déterminer les besoins des familles qui fréquentent les haltes-accueil mais de nous centrer sur la motivation de leur demande. Cela nous évite deux écueils. Premièrement, nous l'avons déjà dit, nous ne souhaitons pas nous substituer aux parents dans l'expression de leurs besoins. Deuxièmement, certains besoins peuvent être latents mais pas nécessairement conscientisés.

N'oublions pas que tant que les besoins et les sécurités de base (nourriture, logement, etc.) ne sont pas assurés, les autres besoins ne paraissent pas prioritaires.

Vivre dans une situation de pauvreté a pour conséquence directe que ces besoins et sécurités de base soient omniprésents et masquent les autres besoins.

³⁰ Si nous avions voulu considérer les motivations de tous les parents en situation de pauvreté en matière d'accueil de la petite enfance, nous aurions dû nous adresser aux parents accueillis au sein des haltes-accueils mais pas seulement. Nous aurions également dû interroger les parents qui n'ont pas eu accès au service d'accueil.

La différence entre des familles favorisées et des familles marquées par de plus grandes inégalités réside, selon nous, non pas dans l'existence de besoins spécifiques mais dans le degré de satisfaction de ces besoins. Les besoins économiques d'une famille sont rencontrés différemment selon les revenus disponibles. Pensons à cette maman pour qui avoir une place pour son enfant au sein d'une halte-accueil ne lui permettait pas seulement de travailler mais surtout de survivre et de nourrir sa famille.

Dès lors, il importe de considérer la fréquentation des haltes-accueil en tant que plus-value dans cette recherche de satisfaction des besoins. Comme nous le voyons, les effets mis en avant tant par les parents que par les professionnelles correspondent aux besoins que nous avons identifiés (économiques, psychosociaux, éducatifs et de bien-être personnel). Au travers de la fréquentation d'une halte-accueil, ces familles, marquées par une situation de pauvreté, trouvent donc des éléments qui augmentent la satisfaction de leurs besoins et qui leur apportent un mieux-être quotidien³¹.

³¹ Toutefois, il ne s'agit pas d'affirmer qu'ils trouvent entière satisfaction.



Espace notes

Accueil des familles

» Pratiques de lutte contre la pauvreté et ses effets

Les pratiques de lutte contre la pauvreté et ses effets

Jusqu'à présent, nous avons envisagé la problématique de la pauvreté, présenté les neuf haltes-accueil participant à la recherche, les caractéristiques socio-économiques de leurs publics et les motivations des demandes d'accueil. Nous avons répondu à la première question de la recherche : «quels sont les besoins et les demandes des familles ?»

L'objectif de ce quatrième chapitre est de répondre à la question suivante : **«quelles sont les pratiques développées au sein des haltes-accueil qui permettent de répondre aux demandes et besoins des familles marquées par la pauvreté ?»** Vivre la pauvreté peut générer, comme nous l'avons vu, des réalités particulières dont on ne soupçonne que rarement l'ensemble des conséquences et ramifications. Ainsi, pour répondre d'une façon la plus adéquate possible aux demandes et aux besoins des familles, les équipes s'ajustent et proposent des solutions collectives et/ou individuelles spécifiques.

Dans un premier temps, nous allons montrer la diversité des pratiques rencontrées. Les neuf haltes-accueil ne travaillent pas de façon similaire. Dans un second temps, nous nous attacherons à faire ressortir les caractéristiques communes de ces pratiques malgré une diversité de projets¹. L'hétérogénéité n'est, en fin de compte, que la manifestation des ajustements locaux à la réalité spécifique des familles.

Il nous semble impératif de rappeler que les pratiques décrites et abordées ne concernent qu'une question, celle relative à une action de lutte contre la pauvreté. Cela signifie que bien d'autres pratiques pourraient être citées et mises en réflexion. Ce n'est pas l'objet de ce travail. La question centrale est celle-ci : **«quelles sont les pratiques qui participent à une action de lutte contre la pauvreté au sein des neuf haltes-accueil ?»** Nous envisageons les développements suivants tant comme des éléments de réponse que comme des éléments de réflexion. Ces pratiques trouvent leur fondement dans le quotidien de chaque structure. Elles ne doivent donc pas être considérées comme les réponses qu'il faut mettre en place à tout prix. Ce sont des réponses aux réalités de familles marquées par une situation de pauvreté à un moment et à un endroit précis.

Le lecteur comprendra vite que les pratiques implantées ont fait et font l'objet de nombreuses discussions, réflexions et, finalement, mises en place (étape par étape) au sein des différents milieux d'accueil. Ce ne sont pas des façons de faire figées. Cette réflexivité² est rendue nécessaire tant par la diversité des familles accueillies que par les changements qui affectent l'environnement social dans lequel les structures évoluent. Ainsi, ce ne sont pas seulement les pratiques quotidiennes qui sont sujettes à des adaptations. Ce sont également les missions et objectifs qui peuvent être adaptés à de nouvelles demandes, à de nouveaux besoins. L'histoire et l'évolution de certaines structures montrent que des modifications majeures ont été apportées au projet initial. Cette adaptabilité se traduit également dans les modes de financement des structures. Nous reviendrons sur cet élément dans la suite de notre développement.

¹ Pour rappel, chaque structure et son projet ont été décrits dans le chapitre précédent.

² Nous entendons par réflexivité : «Le sociologue Anthony Giddens parle en termes de «réflexivité» pour rendre compte de ce processus d'autoanalyse. Selon lui, la «réflexivité», c'est l'aptitude des acteurs «constamment engagés dans le flot des conduites quotidiennes (...) à comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font» (La Constitution de la société, 1984)» (DORTIER, Dictionnaire des Sciences Humaines).

D'un lieu d'accueil interculturel, la Bobine est devenue, sous l'impulsion des familles du quartier, un organisme de formation en alphabétisation couplé à une halte-accueil, un service d'insertion sociale et une structure de développement communautaire. Tout ça au départ de l'animation d'un tapis de jeu lors de consultation ONE et d'un atelier couture.



«La qualité de l'accueil n'est pas indépendante du contexte. Dès lors, un accueil de qualité est un accueil qui peut s'adapter. [...] Dans cette perspective, l'innovation, l'adaptation des milieux d'accueil aux familles sont des alliées précieuses de la qualité de l'accueil»
(Joëlle Mottint, «La qualité des milieux d'accueil, au-delà des évidences»)

Nous avons choisi de rendre compte des réalités rencontrées, des pratiques de lutte contre la pauvreté, au travers de trois dimensions principales: **l'accessibilité des structures**, les **relations avec les familles** et, enfin, les **pratiques de réseaux**. Des témoignages viennent étayer la description de ces actions et dispositifs.

La succession et l'ordre de ces trois dimensions se sont imposés à nous. L'accueil des enfants est effectif parce que, si obstacles il y a, ceux-ci ont été dépassés. Une fois que l'accueil est effectif, les relations avec les familles peuvent être construites. Enfin, les réseaux peuvent être mobilisés pour trouver des solutions plus pertinentes au regard de la réalité de ces familles. Toutefois, après réflexion, toutes les combinaisons nous semblent légitimes et porteuses de sens. En cela, nous ne considérons pas une dimension plus importante que les autres. Au contraire, cela nous rappelle combien l'action doit être multiple et conjointe pour répondre au mieux à des situations marquées par la pauvreté.

Pour conclure cette introduction, nous aimerions exprimer au lecteur ce qui nous a motivés à énumérer l'ensemble des actions et dispositifs spécifiques à chaque structure. Soulignons que chaque pratique décrite ci-après n'est pas l'apanage de chaque halte-accueil. L'objectif est de rendre compte de la diversité et de la créativité rencontrées sur le terrain, toutes deux traduisant cette volonté de réflexivité et d'adaptabilité. Il est évident que derrière ces simples descriptions, sens et justesse sont présents. Il est donc nécessaire de garder à l'esprit qu'on ne peut comprendre une pratique qu'en regard du contexte dans lequel elle est ancrée.

1. L'accessibilité



«L'accès est un droit pour tous les enfants. Tous devraient avoir le droit à une place dans les structures d'accueil de la petite enfance sans aucune distinction.»

(Perrine Humblet, « Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance »)

En matière d'accueil de la petite enfance, il est un élément avéré: le secteur connaît une large pénurie de places. La première conséquence est reconnue par l'ensemble des acteurs. Toute famille qui le désire ne peut trouver une place d'accueil pour son enfant. Or, ces mêmes acteurs s'accordent également à dire que, dans la mesure où «[...] les bénéfices liés à la fréquentation d'un milieu d'accueil s'évaluent non seulement d'un point de vue économique (disponibilité des parents sur le marché du travail), mais aussi éducatif (épanouissement de l'enfant, apprentissages, socialisation précoce), et social (lien social, soutien à la parentalité, aide aux familles), il s'avère crucial de garantir un accès équitable pour tous les enfants à un accueil de qualité, et non pas uniquement aux enfants de parents qui travaillent». (Mottint, 2008: 2-3)



«Moins d'un enfant sur quatre issus de parents migrants et à peine un enfant sur cinq issus d'un milieu défavorisé fréquentent régulièrement les structures d'accueil (Vrancken, 2010). Cette faible fréquentation est aussi le cas des enfants de foyers monoparentaux, précisément ceux qui sont les plus ciblés par un tel système d'aide»

(Jan Vrancken, «La pauvreté en Belgique. Annuaire 2012»)

De nombreuses recherches sur la fréquentation des milieux d'accueil ainsi que les chiffres de l'ONE (rapport BDMS 2010) sur lesquels nous nous sommes attardés montrent très clairement que ce sont des familles favorisées qui fréquentent le plus souvent des structures d'accueil.

Nous avons largement abordé la problématique de la pauvreté. Les effets néfastes qu'elle peut avoir sur le développement (dans toutes ses dimensions) des enfants ne nous sont plus inconnus. Ceux-ci sont non seulement conséquents mais également permanents: la mobilité sociale de ces jeunes est compromise. C'est ainsi que le cycle de la pauvreté est alimenté. L'on comprend dès lors l'importance pour ces familles et ces enfants d'accéder à une place au sein de milieux d'accueil de qualité.

Une place d'accueil = un levier pour sortir de la pauvreté

Parler de l'accessibilité d'un service consiste à s'interroger sur les obstacles qui peuvent se présenter aux potentiels usagers. Dès lors, plusieurs dimensions doivent être considérées. Nous avons choisi de développer les aspects financiers, temporels, sociaux et culturels et, enfin, géographiques. Nous allons donc, dans cette section, nous intéresser aux pratiques développées par les haltes-accueil pour que leur accessibilité soit accrue, c'est-à-dire pour dépasser de façon optimale les éventuels obstacles.

Dans un contexte marqué par un manque criant de places, il serait présomptueux de considérer que les haltes-accueil rencontrent toutes les demandes qui leur sont adressées. Ce n'est pas le cas : elles se voient obligées de gérer une liste d'attente plus ou moins longue. Cela signifie que de nombreuses familles ne peuvent, une fois de plus, trouver une place d'accueil pour leur enfant³. En termes d'accessibilité, ce manque de places est le premier facteur cité par les responsables.

³ La réflexion qui se pose ici est la suivante : que font ces familles qui ne trouvent pas de place ? Comment font-elles pour faire face à ces difficultés et, au même moment, aux contraintes auxquelles elles sont confrontées et aux engagements qu'elles doivent honorer ?

Accessibilité financière

Comment faire pour que les aspects financiers ne constituent pas des obstacles à la fréquentation du milieu d'accueil ?

Nous avons montré combien les situations de pauvreté sont complexes et ne peuvent être réduites aux seules ressources financières manquantes. Il est toutefois évident que l'aspect pécuniaire est un élément déterminant lorsqu'il s'agit de fréquenter une structure ou un service – quels qu'ils soient. Malgré un budget et des moyens restreints, les familles y déposent leur enfant. Cela pourrait signifier que l'accueil de l'enfant représente un investissement, que les familles peuvent en dégager une plus-value, c'est-à-dire un bénéfice. Mais cela pourrait également représenter une stratégie permettant d'assurer le *statu quo* de la situation familiale. Certains parents sont, par exemple, dans l'obligation de suivre une formation pour ne pas perdre leurs droits aux aides sociales. L'enfant, dans ce cas, doit être accueilli dans une structure. Cet accueil peut ne pas être perçu comme une opportunité car ne faisant pas partie du projet familial.

Dans le meilleur des cas, même lorsque le choix est motivé et le coût compensé, il reste que les difficultés peuvent rattraper les familles. Certaines d'entre elles peuvent se voir, à un moment, dans l'impossibilité de payer ce que la halte-accueil demande. Le coût est, dans ce cas, un obstacle réel à la fréquentation. Comment de telles situations sont-elles dépassées? « On ne veut pas que l'argent soit un frein » est un leitmotiv dans le discours des responsables de structure. Cela se traduit par la prise de certaines dispositions, dans la mesure du possible.



« (Pourquoi avoir choisi ce milieu d'accueil ?) C'est quand même moins cher que dans un autre type de milieu d'accueil, en tout cas, ceux que j'ai visités. »

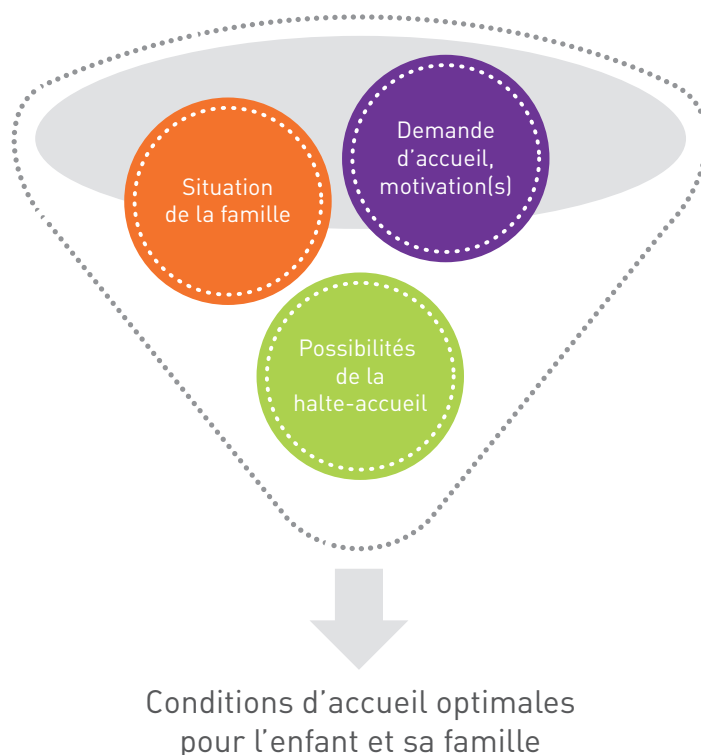
(Témoignage d'une maman)



« Des études de l'Observatoire de l'enfant de la Cocof ont montré que la part du budget familial consacrée à l'accueil est d'autant plus importante que les revenus sont faibles (Lorant et al., 2003). »

(Joëlle Mottint, « Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions. Les obstacles »)

Lors de l'inscription de l'enfant, les conditions d'accueil sont définies, celles-ci sont les bases sur lesquelles la relation avec la famille peut être construite. Ces conditions sont le résultat direct de la demande d'accueil des parents et de leurs motivations, de la situation de la famille et des possibilités de la halte-accueil. Concrètement, la personne réalisant l'inscription écoute et évalue ces différents éléments de façon à fournir une réponse la plus pertinente possible à cette demande.



«On assiste à l'émergence d'un nouveau paradigme en matière d'accueil d'enfant, qui vise non plus à définir des conditions idéales d'accueil pour un nombre limité d'enfants, mais bien des conditions optimales pour chacun. [...] Cela va de pair avec la valorisation de la diversité au sein des milieux d'accueil.»

(Joëlle Mottint, «La qualité des milieux d'accueil, au-delà des évidences»)

Les conditions optimales sont les conditions idéales passées au pas de la réalité des familles et des possibilités de la halte-accueil. Les conditions idéales sont donc théoriques. Cela permet en outre de respecter l'enfant et sa famille dans leurs appartenances multiples ainsi que de valoriser les pratiques familiales. Il importe de concilier au mieux les possibilités de chacune des parties.



Évaluer la demande des familles

Plusieurs des neuf haltes-accueil sont gérées par des structures faïtières. Celles-ci peuvent regrouper divers services (conseils logement, école créative, etc.) et, notamment, d'autres types de milieux d'accueil pour la petite enfance. Pensons, par exemple, au Centre Coordonné de l'Enfance ou à l'asbl Liens de quartier petite enfance.

Lorsqu'une famille se présente et cherche une place d'accueil, il est primordial pour la personne en charge de l' (pré-)inscription d'évaluer correctement les motivations et les besoins de la famille car c'est en fonction de ceux-ci qu'elle sera dirigée vers l'un ou l'autre service d'accueil. Précisons que ces différents milieux d'accueil ont des missions et des fonctionnements distincts. Par exemple, au sein de l'asbl Liens de quartier petite enfance, deux haltes-accueil ont été développées. L'une, la Tanière des petits ours, est ouverte le matin, tandis que l'autre, le Babybabel, est ouverte le matin et l'après-midi. Cela permet de répondre au mieux à la réalité des besoins des familles.

Dès lors, une réponse adéquate est conditionnée par l'évaluation de la demande initiale des parents.

À présent, abordons la question du coût de façon pragmatique. Les diverses modalités financières (tarifications et modes de paiement) que nous avons pu observer, dans les neuf haltes-accueil, sont présentées ci-dessous :

Tarif	Paiement
• Tarif horaire (0.5€/heure) • Forfait de base + participation horaire (3€ + 0.5€/h) • Forfait par demi-journée (de 2 à 6€/demi-journée) • Forfait mensuel – en fonction du nombre de jours de fréquentation (de 20 à 50€) • Participation financière parentale (barème ONE) • Gratuité • Tarif unique • Tarif sur base des revenus de la famille (2€ pour des revenus inférieurs à 1500€ ; 4€ pour des revenus compris entre 1501€ et 2000€ ; 6€ pour les revenus de plus de 2000€ - par demi-journée) • La motivation de la demande peut impliquer un certain tarif Remarques : • Aucune caution n'est demandée dans les haltes-accueils rencontrées. • Certains tarifs ne sont parfois appliqués qu'à une famille (les tarifs les plus élevés).	• Versement bancaire • Paiement en liquide lors de chaque passage ou pour une période de quelques jours • Paiement après la liquidation de l'intervention du FOREM (concrètement, les parents n'avancent pas l'argent)

Ces modalités sont définies dans le projet d'accueil de chacune des haltes-accueil. Pour un même milieu, plusieurs types de tarification peuvent cohabiter. Effectivement, le coût de l'accueil peut varier par rapport à la motivation de la demande initiale des parents.

Cela signifie que, pour certaines familles, le coût va être adapté au fil de l'accueil de l'enfant. Nous le montrerons dans la suite de ce document, cet accueil constitue à la fois un parcours pour l'enfant et pour la famille. Au cours de celui-ci, la demande d'accueil de l'enfant peut être motivée successivement par des raisons différentes. L'exemple classique est celui d'une maman qui suit une formation et qui, à la suite de celle-ci, trouve un emploi. Le tarif appliqué sera adapté à cette nouvelle situation.

Ce que comprend le prix ...
Le coût de l'accueil peut recouvrir des choses différentes. Dans certaines haltes-accueil, le tarif englobe les repas – ça ne concerne pas la majorité. Dans d'autres, ce sont les parents qui doivent fournir les collations et les repas de midi. Il en va de même pour les langes, les lingettes et mouchoirs, notamment. Lors des rencontres avec les parents, nous avons récolté des avis divers assez tranchés quant à l'alimentation. Lorsque les repas sont fournis par la structure, les parents trouvent ça très positif et mettent en avant la qualité et la variété de ce qui est préparé (les menus sont disponibles). Tandis que lorsque les parents doivent apporter les repas, certains mettent en avant le fait qu'ils savent « contrôler » ce qu'ils donnent à leur enfant. Evoquer la possibilité que les repas soient donnés par la structure semble provoquer de l'inquiétude chez ces parents. Nous reviendrons sur la porte d'entrée que l'alimentation représente en termes de relations avec les familles.

Tout comme les motivations et les besoins exprimés peuvent évoluer au fur et à mesure de l'accueil de l'enfant, la réalité de la famille peut, elle aussi, évoluer. Nous l'avons vu les situations de pauvreté ne sont pas caractérisées par une stabilité sans failles, au contraire: une facture imprévue, un membre de la famille qui tombe malade et tout le budget est mis à mal. Ainsi, les conditions d'accueil, et plus particulièrement les aspects financiers, entre le milieu et la famille ne sont plus, dans ce cas, en adéquation: la famille n'est plus en mesure de respecter et d'honorer ses engagements et les structures ne répondent plus adéquatement aux réalités vécues par celles-ci. Dans de tels cas, nous avons pu observer que le contrat n'est pas rompu.

Les conditions d'accueil sont ajustées de façon temporaire ou définitive, dans l'optique que les familles puissent poursuivre leur trajectoire au sein de la structure.

Dans la plupart des expériences qui nous ont été rapportées, les parents distillent les informations quant à leur situation dans les discussions qu'ils ont avec le personnel. C'est comme cela que l'équipe peut se rendre compte des difficultés que traverse la famille. À ce propos, les responsables et les accueillantes mettent, toutes, en avant l'importance de la communication et des échanges quotidiens: il faut être vigilant, c'est dans de petits détails que les difficultés sont visibles. Cela peut être difficile pour les parents d'exprimer clairement et précisément ce qu'ils vivent. Leurs craintes peuvent être nombreuses: «Comment la responsable va-t-elle réagir? Est-ce que je vais encore devoir me justifier par rapport à ma situation? Que va-t-il se passer pour mon enfant?»⁴



«On s'est rendu compte que la grand-mère, qui a pris à sa charge toutes les dettes de sa fille, ne savait plus payer le montant malgré ses revenus corrects puisqu'elle est prof. On lui a conseillé de prendre contact avec l'assistante sociale que nous avons prévenue de la situation. On pensait au tarif social.»

(Témoignage d'une puéricultrice)



«Parfois, on propose la gratuité, quand on se rend compte que la situation de la famille est compliquée et que le coût est un obstacle. Une fois que les parents savent à nouveau payer, ils nous préviennent.»

(Témoignage d'une responsable)

Lorsque des difficultés sont décelées, les arrangements entre les structures et les familles que nous avons pu observer sont les suivants. Dans chaque trajectoire familiale, ils apparaissent ponctuellement. Tandis que pour les structures, ce sont des pratiques régulières.

⁴ Ces questions sont issues de nos réflexions, rencontres et lectures. Ce ne sont pas des paroles que nous rapportons.



Quels arrangements pour que le coût ne devienne pas un obstacle à la fréquentation des structures ?

- Gratuité temporaire
- Diminution du tarif demandé (« tarif social »)
- Demande d'intervention d'un acteur extérieur (CPAS, SAJ par exemple)
- Étalement de paiements
- Mécanisme compensateur (remboursement par le FOREM notamment)

Lorsqu'il n'est pas possible, pour l'équipe, de déceler les difficultés financières d'une famille, un arrangement ne peut, en conséquence, être convenu. Dès lors, ce sont les pratiques suivantes qui sont mises en place.



Que se passe-t-il en cas de retard de paiement ou de non paiement ?

- Rappels formulés verbalement par l'équipe
- Rappels adressés par écrit par la responsable
- Mise en contact des familles avec le comptable (lorsque celui-ci est présent au sein d'un même bâtiment)
- Le dossier est envoyé au service communal approprié (dans le cas d'une halte-accueil communale)
- Une exclusion, après de nombreux rappels, peut survenir – les enfants ne sont plus acceptés tant que le contentieux n'est pas payé

Remarque : ces possibilités, nous les avons observées dans les différentes structures mais ne constituent pas une succession d'étapes. L'exclusion est, quant à elle, peu fréquente.

Nous pouvons apprécier combien les modalités financières sont variées et variables. Ces pratiques se veulent spécifiques et ajustables aux réalités des familles.

Notre propos n'est pas de comparer le coût des milieux d'accueil classiques et celui des haltes-accueil. En effet, ce qu'il importe, ici, est de considérer en quoi les modalités financières de ces neuf structures sont ajustables et permettent de répondre au mieux aux réalités de familles en situation de pauvreté. Certains éléments nous semblent particulièrement pertinents en regard de ce que la pauvreté peut recouvrir :

- Dans la plupart des cas, aucun justificatif n'est demandé aux parents quant à leur situation (preuve de revenus, composition de ménage, etc.). Cela permet, selon les responsables de structure, d'éviter une énième incursion dans la vie privée des familles. Tout comme cela évite aux familles de se justifier à propos de leur situation de pauvreté.
- Lorsque c'est une formation reconnue par le FOREM qui motive la demande d'accueil, le ou la stagiaire perçoit une indemnisation journalière pour les frais inhérents à cette formation, dont l'accueil des enfants. Cette compensation est égale, actuellement, à 3.56€. Cela réduit considérablement le coût de ce service. Dans certains cas, celui-ci équivaut à la gratuité.
- Lorsque c'est une tarification horaire qui est appliquée, la volonté est, comme nous l'a signalé une responsable, de « répondre au besoin et non d'en créer un ».

En conclusion, il s'avère que les neuf haltes-accueil avec qui nous avons collaboré ont mis en place des systèmes permettant une accessibilité financière accrue de façon à réduire le poids que fait peser la charge pécuniaire sur la fréquentation du milieu d'accueil. Les fonctionnements trouvent leur justification au sein de chacun des projets qui les porte. Une des responsables nous disait ceci : « ce n'est peut-être pas la meilleure des solutions mais ça fait sens pour le projet et pour nous actuellement. C'est le résultat de la pratique et d'une longue réflexion. »

Accessibilité temporelle

Quelles sont les pratiques qui permettent la fréquentation de la structure malgré une demande atypique ?

Tout comme les motivations des demandes sont variées, les temps d'accueil désirés le sont également. La fréquentation des structures va de quelques heures par semaine à un temps plein conventionnel. Ces différents types de fréquentation peuvent cohabiter au sein d'une même structure. Permettre aux parents de déposer leur enfant, dans le cadre d'un accueil de qualité, pour la durée dont ils ont réellement besoin est une des caractéristiques principales et récurrentes des haltes-accueil. Cela peut donner l'impression d'un accueil « à la carte ».



Diversité des temps d'accueil

- Quelques heures par semaine
- Temps partiel (avec la plupart du temps un maximum de 20 heures par semaine)
- Temps plein conventionnel (formation, études, alternative au placement de l'enfant, par exemple)

L'accueil de l'enfant au sein des haltes-accueil peut durer de quelques semaines (dépannage) à plusieurs années (l'enfant arrive à quelques mois et quitte la structure pour aller à l'école). L'enfant peut venir toutes les semaines ou une semaine sur deux, par exemple.

C'est la motivation de la demande qui conditionne le temps d'accueil de l'enfant. Il est donc essentiel, comme nous l'avons déjà signalé, pour les responsables de saisir ce dont les parents ont besoin et pourquoi. En général, les structures privilégient les demandes qui correspondent à leur mission spécifique. Les règles et critères de sélection définis par les structures résultent d'un positionnement et font sens au regard de leur projet social. Afin d'illustrer notre propos, nous évoquons certains de ces choix.



- La fréquentation des enfants dont les parents travaillent est limitée à 20 heures par semaine. La priorité est laissée aux familles dont la demande est atypique et qui, de ce fait, ne trouvent pas de place ailleurs.
- Les enfants dont les parents travaillent peuvent venir à temps plein mais sur une durée limitée à 4 mois, le temps d'entreprendre les démarches pour trouver une autre solution d'accueil. Le dépannage est ici privilégié.
- La fréquentation du milieu d'accueil est conditionnée par le nombre de jours de formation hebdomadaires.

La possibilité de différents temps d'accueil est d'autant plus pertinente lorsqu'il s'agit d'envisager des pratiques qui favorisent une action de lutte contre la pauvreté. Nous nous sommes, en effet, employés à montrer combien les trajectoires des familles accueillies pouvaient être marquées par une franche instabilité. Cela signifie qu'une modulation du temps d'accueil peut être nécessaire. La volonté des structures est de proposer le système le plus confortable pour les familles.

Pour une des structures, répondre et s'adapter aux demandes des familles passe par la flexibilité des horaires d'ouverture. Concrètement, l'équipe est présente pour accueillir le premier enfant qui arrive et reste jusqu'à ce que le dernier enfant parte. L'ouverture et la fermeture sont fonction des demandes.

L'existence de temps d'accueil modulables permet, d'une part, d'accueillir une diversité de demandes et, d'autre part, de s'adapter aux réalités des familles. L'accessibilité des structures est favorisée par les différentes alternatives. Ce n'est pas un accueil standardisé qui est proposé. Les possibilités sont multiples et c'est au regard des demandes et besoins que les responsables, en accord avec les familles, vont construire cet accueil.

Nous souhaitons, pour conclure, mettre en avant un élément générateur de tensions pour les professionnelles. Il s'agit du respect des horaires convenus, c'est-à-dire l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant. Pour le bon fonctionnement des structures⁵ et pour le bien-être des enfants, il est essentiel que ces moments soient respectés. Toutefois, les équipes se sont plaintes à de nombreuses reprises du retard des parents.

Dans la perspective qui est la nôtre, à savoir de proposer une réflexion sur les pauvretés vécues par les familles, il nous semble déterminant de garder à l'esprit que si ces situations sont porteuses de tensions pour les professionnelles, c'est également le cas pour les parents. Comme nous le signalions au début de ce document, afin d'éviter les malentendus, il est primordial de chercher à comprendre ce qui peut se cacher derrière une suite de retards.

Pour se rendre à sa formation, une maman doit prendre 2 bus différents. La fin des cours, les horaires de bus et les horaires de la structure sont conciliables pour autant qu'aucun imprévu n'apparaisse. Ce n'est pas souvent le cas – les cours peuvent déborder de quelques minutes, les bus prendre du retard sur leur parcours. Cela a des conséquences au niveau des conditions d'accueil convenues, elles ne sont pas toujours respectées. Afin de réduire les tensions pour la maman, qui sait qu'elle risque d'arriver en retard, ainsi que pour son enfant, qui a été prévenu que sa maman n'allait pas tarder, le temps d'accueil a été prolongé d'une demi-heure. Cette solution est plus confortable pour tout le monde.

⁵ Particulièrement lorsque l'horaire de l'enfant correspond aux heures d'ouverture et de fermeture de la structure.

Accessibilité sociale et culturelle

Quels sont les éléments qui permettent aux parents en situation de pauvreté de trouver une place (et leur place) au sein d'une halte-accueil ?

Pour des familles marquées par les inégalités sociales, obtenir une place au sein d'un milieu d'accueil constitue en soi un levier d'action pour sortir de la pauvreté. Nos rencontres avec les professionnelles et les parents nous ont permis de dégager trois dimensions essentielles dans une volonté de rendre les milieux d'accueil accessibles à des familles qui en sont, généralement, éloignées⁶.

Le premier élément révélateur de cette volonté est lié aux missions et aux objectifs que les structures se sont donnés. Ces missions et objectifs définissent d'emblée les critères de sélection. Tout comme dans les milieux d'accueil « classiques », les responsables sont confrontées à une demande dépassant largement l'offre. En conséquence, des listes d'attente apparaissent. Cela pousse les structures à **définir des priorités** dans ces processus de sélection. Certaines des priorités sont les suivantes.



- Accueillir les enfants dont la maman ou le papa sont en formation d'alphabétisation ou d'apprentissage du français (et du néerlandais sur Bruxelles)
- Accueillir les enfants dont les mamans sont en obligation scolaire
- Accueillir les enfants dont les parents souhaitent entreprendre une formation qualifiante
- Accueillir les enfants du quartier pour que les parents puissent prendre du temps pour eux, réaliser des démarches administratives, notamment, afin de construire de nouveaux projets de vie
- Accueillir les enfants dont les parents veulent ou doivent recommencer à travailler rapidement
- Accueillir les enfants du quartier pour soutenir les parents et leurs compétences
- Accueillir les enfants dans le cadre d'un suivi psycho-social (demande du SAJ, parents présentant des déficiences mentales, par exemple)
- Accueillir des enfants dont les situations familiales nécessitent un accueil d'urgence

Il apparaît clairement que les associations (organismes de formation, centre de santé mentale, SAJ, etc.) avec lesquelles les haltes-accueil travaillent en partenariat sont déterminantes. Généralement, un certain nombre des places d'accueil leur sont réservées. Cela contribue à ce que l'action des uns et des autres soit possible et, en conséquence, convergente.

À Bruxelles, certaines places sont réservées à des enfants dont un des parents entreprend une formation dans le cadre d'une convention avec ACTIRIS.

6 des 24 places quotidiennes sont réservées pour de l'accueil d'urgence – des enfants dont les parents ne sont pas en formation au sein de la structure.

⁶ L'éloignement d'une structure n'est pas seulement géographique, il peut être social et culturel. En effet, un individu peut être éloigné d'un service parce qu'il n'a pas connaissance de celui-ci ou parce que les pratiques ne correspondent pas à sa façon d'agir, à sa culture, à ses idées.

Nous l'avons dit, ces priorités sont constitutives du projet social des structures. Pas seulement, elles sont également définies par les financements de celles-ci : ceux-ci sont tantôt des ressources, tantôt des contraintes auxquelles elles doivent se soumettre. Par exemple, s'inscrire dans la dynamique d'un plan de cohésion sociale implique une priorisation des demandes conforme aux objectifs de ce plan.

Il est, avant tout, essentiel de retenir que **les critères de sélection valorisés au sein des milieux d'accueil classiques ne sont pas ceux valorisés par les haltes-accueil**. Cela signifie concrètement que, d'emblée, ce sont d'autres familles qui peuvent trouver une place au sein de ces dernières.

L'accueil d'un enfant en urgence est une réalité rencontrée régulièrement au sein des haltes-accueil. Celles-ci sont sollicitées en dernier recours lorsque les portes de toutes les autres structures se sont fermées et ce pour diverses raisons. Elles peuvent également être sollicitées sur base de recommandation d'un acteur de terrain qui est en contact avec la famille (ONE, assistante sociale, etc.).

La nécessité de trouver une place d'accueil en urgence peut naître dans de nombreux contextes. Nous avons rencontré des situations bien différentes : des demandes du Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ) ; une maman qui entre dans un centre psychiatrique ; une maman qui est contrainte de reprendre une formation sous peine de perdre son revenu de remplacement ; le parent qui assure la garde de l'enfant trouve un emploi et doit donner une réponse au plus vite. Les exemples ne manquent pas. Accepter ces demandes implique, dans le chef des haltes-accueil, une certaine souplesse quant aux horaires et à la gestion de la liste d'attente.

L'élément très souvent interrogé lorsque l'accueil d'urgence est abordé est la **période de familiarisation**. En effet, celle-ci doit être anticipée et demande du temps.



« La familiarisation est un processus entre les professionnel(le)s, l'enfant et sa famille. Il s'inscrit dans une histoire chaque fois originale. Il permet la construction de nouveaux liens entre l'enfant et le (la) professionnel(le), entre le(s) parent(s) et le (la) professionnel(le), entre l'enfant et les autres enfants accueillis. L'enjeu est de parvenir à tisser cette multiplicité de liens tout en veillant à reconnaître ceux déjà existants. »
(ONE, « A la rencontre des familles. Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans). Partie 1 »)

Comme dans la plupart des milieux d'accueil, celle-ci est une démarche composée de plusieurs étapes⁷ :

- La familiarisation est une période pendant laquelle les premiers échanges entre les équipes et les familles ont lieu. Ceux-ci portent tant sur les habitudes de l'enfant que sur les besoins de la famille. Généralement, un dossier est constitué pour que l'information soit disponible à tout moment.
- L'enfant passe un temps au sein de la halte-accueil avec un de ses parents.
- Ensuite, les moments passés dans la structure par l'enfant seul augmentent pour finir par une journée complète (1 heure, 2 heures, la matinée avec le repas, la journée par exemple).

Lorsque l'accueil de l'enfant se fait en urgence, cette période de familiarisation, qui, de l'avis de l'ensemble des professionnelles, doit être maintenue, peut être modifiée selon les contraintes et les disponibilités de la famille. Les responsables nous ont rapporté différents cas où des modifications ont été apportées.

⁷ Le schéma est le même dans l'ensemble des structures que nous avons rencontrées. Les modalités pratiques peuvent néanmoins différer.

La familiarisation s'est faite sur une journée.

La structure a proposé à la maman de venir en fin de journée car c'était le seul moment où elle pouvait se libérer.

La maman ne savait pas se libérer pour tous les moments d'accueil, la grand-mère a participé à la familiarisation.

Comme pour les pratiques et actions que nous avons présentées jusqu'à présent, chaque structure peut mettre en place des modifications spécifiques à chaque famille et en fonction des possibilités de chacun. Toutefois, un élément commun est ressorti du discours des équipes : peu importe la durée de la familiarisation et les différentes étapes mises en place, l'essentiel est que l'enfant comprenne que les parents ont investi, eux aussi, le milieu d'accueil physiquement et/ou symboliquement. De cette manière, la famille peut indiquer clairement à l'enfant que la halte-accueil est un lieu qu'ils partagent et dans lequel elle a confiance.



Trouver des repères et investir le milieu d'accueil

- Avoir un t-shirt, une couverture avec l'odeur du parent et de la maison
- Avoir un doudou photo ou un arbre des familles (avec la photo de chaque membre)
- Permettre et inviter les parents à passer du temps dans la structure même après la période de familiarisation pour discuter avec l'équipe notamment (un fauteuil est souvent présent)
- Les parents peuvent venir aider les accueillantes à donner la collation (le matin ou l'après-midi)
- Les parents, lorsqu'ils viennent chercher leur enfant, peuvent le changer et l'habiller dans la section
- Apporter les repas (« manger comme à la maison »)
- Les parents sont régulièrement invités à participer à des activités au sein des structures

Le rythme de l'enfant et de ses parents est au centre de cette période de familiarisation. Il est important de le respecter pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions et, ce, dans tout milieu d'accueil. Il faut garder à l'esprit que les situations des familles accueillies sont régulièrement chargées émotionnellement⁸. Pour que chaque famille puisse s'épanouir dans l'accueil de l'enfant, cela nécessite du temps, des discussions, des partages entre l'enfant, sa famille et l'équipe. **La période de familiarisation, malgré un canevas de départ, peut être adaptée à toute situation et à tout besoin.**

Enfin, la dernière dimension, qui est largement revenue tout au long de nos rencontres, est relative à la **multiculturalité des familles**. Accueillir des familles d'origines culturelles variées⁹ demande de la compréhension et de l'adaptation de la part des équipes car les pratiques issues de chaque culture sont différentes et, ceci, d'autant plus lorsque déposer son enfant au sein d'un milieu d'accueil ne fait pas partie des habitudes de la culture d'origine de la famille. De nombreuses situations porteuses de tension nous ont été rapportées.

⁸ Nous l'avons dit, la demande d'accueil de l'enfant n'est pas toujours inscrite dans le projet de la famille. Elle peut être contrainte (obligation de travailler, SAJ, etc.). De plus, les conditions dans lesquelles l'enfant a été conçu (viol, paiement en nature du passeur pour les mères en demande d'asile) peuvent avoir des conséquences sur la relation mère-enfant.

⁹ Dans certaines structures, la majorité des familles sont issues de l'immigration. Pour une seule structure, ce sont 23 nationalités qui cohabitent.

Une maman prend son enfant par le bras pour le soulever.
Pour une accueillante, c'est de la maltraitance.

En ce qui concerne le développement psychomoteur des enfants africains,
parents et professionnelles ne sont pas souvent sur la même longueur d'ondes.

Une des réponses apportées par les haltes-accueil est de composer des équipes, elles aussi, multiculturelles. Cela permet d'avoir des connaissances sur un échantillon de pratiques et de cultures plus large. Les accueillantes peuvent dès lors répondre aux demandes et aux besoins des familles de façon plus adéquate. Pour des familles de différentes cultures, cela nous semble être une véritable porte d'entrée pour trouver leur place au sein de la structure. La culture de chacune peut ainsi être reconnue et prise en compte. En conclusion, **tant du point de vue des professionnelles que de celui des familles, une équipe multiculturelle permet d'évacuer souvent les craintes générées par des pratiques différentes.**

Plusieurs témoignages d'accueillantes montrent que les mamans s'adressent plus facilement à des professionnelles de la même origine culturelle qu'elles.

Avec la multiculturalité, ce sont les pratiques professionnelles et familiales qui sont en question mais c'est aussi la **problématique de la langue** qui doit être envisagée. En effet, nombre de parents qui arrivent dans les haltes-accueil ne parlent pas correctement le français¹⁰. Dès lors, les structures et leurs équipes doivent mettre en place des actions et des dispositifs qui permettent, malgré l'obstacle de la langue, d'expliquer comment l'accueil se déroule, de rassurer les familles, d'échanger au quotidien et, *in fine*, de construire une relation de confiance.



Ressources mobilisées pour dépasser la barrière de la langue

- Équipe(s) multiculturelle(s)
- Faire appel à un service d'interprétariat
- Demander à une personne travaillant dans une institution partenaire de traduire
- Utilisation de fiches avec dessins et pictogrammes (notamment les fiches de l'ONE)
- Parler l'anglais ou une langue commune
- Fresque avec « bonjour » dans toutes les langues
- Connaître les mots et expressions rassurants dans les différentes langues (« maman va revenir tout à l'heure », « on va manger », « on va faire dodo », etc.)
- Création d'un DVD présentant la halte-accueil et son fonctionnement dans 5 langues

ONE ¹¹

Trouver comment communiquer est nécessaire car malgré l'optimisme des équipes, la méconnaissance de la langue de l'autre peut mener à des situations générant de nombreux malentendus.

Nous voyons combien il est important pour les équipes et les familles de trouver, de déterminer des bases communes sur lesquelles leur partenariat peut se construire et, ce, quelle que soit l'origine culturelle des familles. Les professionnelles nous ont souvent dit vouloir **partir des pratiques familiales**. Nous avons pu voir de nombreuses applications de cette volonté.

¹⁰ Les formations les plus entreprises par les parents que nous avons rencontrés sont celle en alphabétisation et en français.

¹¹ « Des images pour accompagner les parents au quotidien », fiches pour les professionnelles réalisées par l'ONE en collaboration avec le CERA.

Les parents doivent fournir le repas. Cela permet à l'enfant de conserver des repères forts par rapport à ce qui se passe chez lui, à la maison.

Respecter la façon dont l'enfant s'endort, du moins au début de l'accueil.

Quand l'enfant revient d'une longue période d'absence, il peut avoir perdu ses habitudes et ses repères. Repartir de ce qui se fait à la maison.

L'accessibilité d'une structure n'est, en conséquence, pas seulement le résultat de l'accès à un service. C'est également le fait d'y trouver sa place, notamment parce qu'on y est reconnu en tant qu'individu et en tant que parent mais aussi parce qu'on y trouve « du même et du connu ».



« C'est un peu une deuxième maison maintenant... »

(Témoignage d'une maman)

Accessibilité géographique

Comment faire pour que la situation géographique de la halte-accueil ne constitue pas un obstacle pour les familles ?

Lorsque la pauvreté est envisagée, la mobilité doit l'être également, au propre comme au figuré. Nous avons vu que, entre autres, la mobilité sociale¹² des enfants était au cœur de cette problématique: le cycle de la pauvreté peut être renforcé éliminant tout effet d' « ascenseur social ». Lorsque cette notion est abordée littéralement, cela nous rappelle combien se déplacer n'est pas (toujours) chose aisée.

Plusieurs responsables ont relaté un élément particulièrement significatif des situations de pauvreté. Pour de nombreuses familles, la représentation qu'elles ont de leur ville, de leur quartier est très limitée.



« Pour certaines familles, le monde s'arrête à deux stations de métro. »

(Témoignage d'une responsable)



« Certaines de nos mamans ne prennent le bus que dans le quartier. Elles ne passent pas le pont. Aller faire des démarches à la cité administrative (qui se trouve à un autre endroit de la ville) est une étape à franchir. »

(Témoignage d'une responsable)

Se déplacer constitue, comme nous le voyons, une difficulté et un enjeu majeur pour ces familles. Entamer une formation, aller chez le médecin ou faire des démarches, des choses banales pour la majorité d'entre nous ne vont pas de soi pour certaines personnes.

- Les projets des neuf haltes-accueil, dans leur essence, comportent des éléments qui rencontrent les questions de mobilité des familles.
- La majorité des structures ont pour public principal les familles du quartier au sein duquel elles se sont implantées.
- Toutes les structures se trouvent à proximité de transports en commun.
- Les structures se situent dans des bâtiments communs à d'autres services (formation, consultation ONE, école, centre d'accueil et d'hébergement, activités extrascolaires, accompagnement psycho-social, etc.).

Ce dernier aspect est pertinent à plusieurs égards: cela permet de réduire les déplacements des parents mais cela permet également d'accompagner les familles sur la durée. La continuité de l'accompagnement peut être instaurée et développée.

¹² « La mobilité sociale proprement dite compare la profession du père et celle du fils » (Dictionnaire des Sciences Humaines, 2004)

Une initiative particulière doit être soulignée. Plutôt que de s'ancrer dans un quartier, le Bébé Bus¹³, halte-accueil itinérante, va à la rencontre des familles de cinq communes du namurois.

En outre, comme nous l'avons montré, certains arrangements (horaires principalement) peuvent être trouvés avec les familles afin de diminuer les inconvénients liés à l'utilisation des transports en commun et des contraintes qui lui sont inhérentes.

**Plutôt que de patienter dehors en attendant sa correspondance
(temps d'attente relativement long), la maman peut donner le petit déjeuner
à son enfant au sein de la structure.**

La mobilité ne peut pas être envisagée de façon similaire dans un environnement urbain ou rural. Certaines difficultés se posent différemment : avoir une voiture dans une grande ville n'est peut-être pas nécessaire alors que c'est le cas en milieu rural ; les transports en commun sont moins réguliers dans les campagnes que dans les villes. Les réseaux de transport en commun constituent des ressources mais également des contraintes pour les familles les plus démunies et peuvent être inadaptés aux besoins de celles-ci. De plus, nous ne pouvons ignorer à quel point il peut être compliqué d'utiliser les transports en commun avec des enfants. Cet aspect de la vie quotidienne peut être réellement problématique pour certains.

**Pour que sa fille puisse suivre sa formation et que son petit fils soit présent à l'heure
à la halte-accueil, une grand-mère loge chez cette dernière car les transports
en commun ne lui permettent pas de combiner tous les trajets le matin.**

Les haltes-accueil avec lesquelles nous avons travaillé contribuent d'autant plus à lutter contre la pauvreté dans la mesure où elles se situent dans des zones géographiques généralement caractérisées par l'absence de milieu d'accueil pour les enfants de 0-3 ans. En effet, « l'offre d'accueil pour les moins de 3 ans est répartie inégalement sur le territoire. Les milieux d'accueil sont moins nombreux dans les zones précarisées qui sont souvent aussi celles où l'on observe la plus grande concentration de familles avec enfants. » (Gillet, 2009-2010 cité par Mottint, 2012 : 4) La plupart des responsables que nous avons rencontrées ont mis en avant le fait qu'elles ont créé des structures pour répondre à un besoin qui ne pouvait trouver de réponse qu'au sein du quartier.

¹³ Pour plus de détails, se reporter à la présentation de la structure page 45.

Conclusions | les contraintes qui pèsent sur les familles

L'accessibilité des haltes-accueil a été envisagée selon quatre dimensions spécifiques: les aspects financiers, temporels, socioculturels et, enfin, géographiques. Nous avons montré combien les actions et dispositifs mis en place par les structures pouvaient être variés et, surtout, ajustables aux réalités des familles.

Ce qui est sous-jacent et qui réunit tout ce que nous avons abordé est l'insécurité. C'est ce qui est, d'après les familles rencontrées par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le plus difficile à vivre au quotidien. Il s'agit de l'insécurité des revenus, du logement, par exemple, mais aussi l'insécurité qui caractérise les relations avec des structures institutionnelles et, ici, les structures d'accueil de leur enfant. Les parents sont conscients que leurs situations, caractérisées par une instabilité (potentielle), peuvent les mener à ne pas être à même d'honorer leurs engagements (règles déterminées par le règlement d'ordre intérieur et le contrat d'accueil), c'est-à-dire les conditions d'accueil. Dans cette perspective, la question qui se profile, dans le chef des parents, est la suivante: est-ce que la fréquentation du milieu d'accueil pourrait être remise en cause ? Si oui, à partir de quand ? Concrètement, il s'agit de s'interroger quant aux éléments qui peuvent mener à l'exclusion de l'enfant. L'on comprend dès lors que respecter les engagements pris et assurer à son enfant qu'il puisse avoir accès à une place d'accueil puisse être une source importante de tension et d'inquiétude au sein des familles.

Bien que ça soit parfois compliqué pour les haltes-accueil, il nous semble **essentiel de réfléchir à la façon dont la relation «famille-structure» peut être pérennisée**. Cela permet aux familles de ne pas être exposées à des pressions supplémentaires. Les haltes-accueil, par la **flexibilité des pratiques** dont elles font preuve, répondent ainsi spécifiquement et concrètement aux situations de pauvreté vécues par les enfants et leurs parents. Les arrangements que nous avons décrits sont mis en place pour que l'enfant puisse continuer à fréquenter la structure malgré des conditions variables. Les effets bénéfiques sont également perceptibles pour les parents: une relation de confiance avec l'équipe ainsi qu'un projet de vie – celui-ci est individuel mais également familial – peuvent être construits sur des bases solides. Alors qu'à première vue la flexibilité des conditions d'accueil peut être considérée comme une absence de cadre pour les parents et les familles, c'est, au contraire, comme un ensemble de repères qu'il faut l'envisager car l'insécurité peut être évacuée, au moins pour cet élément de la vie quotidienne.

Accroître l'accessibilité des structures est, en fin de compte, un enjeu décisif pour les familles et donc aussi pour les structures si elles veulent rencontrer leurs missions et objectifs. Toutefois, on ne peut se contenter de cela. Il faut que cette accessibilité soit maintenue et assurée sur le long terme par des pratiques adaptées aux familles, d'autant plus si celles-ci sont quotidiennement touchées par la pauvreté dont nous connaissons les caractéristiques.

Conclusions | la culture de l'anticipation en question

L'accessibilité des structures est au cœur des pratiques et réflexions des équipes. Les constats que nous avons formulés, sous forme de description, nous poussent à aborder la question de l'anticipation dont les parents doivent, communément, faire preuve pour trouver une place d'accueil pour leur enfant.

Le manque de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance pousse les parents à s'inscrire de plus en plus tôt¹⁴. Cela suppose que ceux-ci soient capables de se projeter à court-terme, voire à moyen-terme. Or, nous avons montré combien il était compliqué pour des familles touchées par la pauvreté d'être dans une telle dynamique de projection. Ceci nous montre dans quelle mesure, en dépit de tout critère de sélection ou de toute demande, le secteur de l'accueil de la petite enfance est en inadéquation avec la réalité des familles qui connaissent des inégalités sociales, qu'elles soient temporaires ou permanentes, surmontables ou non.

Trouver une place et sa place au sein d'un milieu d'accueil classique est difficile quand on se trouve dans un processus d'exclusion sociale. En effet, les idées reçues et les craintes quant aux milieux d'accueil sont légion.



« Pour les familles qui ne sont pas issues de la culture dominante du milieu d'accueil, il peut exister des « c'est pas pour nous », dûs à la perception d'un hiatus trop grand entre pratiques familiales et pratiques du milieu d'accueil. Plus le milieu d'accueil se présente « ferme » aux familles, plus ce sentiment s'avère prégnant et la porte du milieu d'accueil infranchissable. »

(Anne-Françoise Dusart, « Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil vers une politique d'accès pour tous »)

Au sein des haltes-accueil rencontrées, l'anticipation n'est pas la norme, ce n'est pas le seul moyen d'accéder à une place d'accueil. La flexibilité des pratiques décrites permet de tenir compte du degré d'urgence des demandes.

La finalité des actions et dispositifs en termes d'accessibilité n'est pas de remettre en cause la culture d'anticipation qui caractérise le secteur de la petite enfance. Par contre, les pratiques des haltes-accueil posent la question de l'existence de cette norme.

¹⁴ Il est convenu qu'un enfant peut être inscrit au sein d'un milieu d'accueil à partir du troisième mois de grossesse.

2. Les relations avec les familles

Quelles sont les pratiques spécifiques en relation avec les familles qui contribuent à une action de lutte contre la pauvreté et ses effets ?

Un accueil de qualité doit prendre en compte à la fois les besoins des enfants mais également ceux des familles : ils sont indissociables les uns des autres. Nos observations ainsi que le discours des professionnelles et des parents nous montrent que les neuf haltes-accueil situent les relations avec les familles et, plus particulièrement, avec les parents au centre de leur travail et de leurs pratiques.

Ce positionnement relève des missions et des objectifs que les haltes-accueil se sont fixés¹⁵ : le projet social des structures ne se limite pas à l'accueil de l'enfant. Ainsi, toutes les pratiques abordées ci-après doivent être réinsérées dans un contexte précis et dans une dynamique globale. De fait, les actions et dispositifs mis en place, par chaque halte-accueil, reflètent son projet dans ses différentes caractéristiques.

Lors de nos rencontres avec les équipes, nous avons voulu connaître ce qui, selon elles¹⁶, était une différence entre les milieux d'accueil classiques et la halte-accueil dans laquelle elles travaillent actuellement. Alors que le travail avec les enfants est similaire, la spécificité principale et récurrente des haltes-accueil est, effectivement, liée au travail avec les parents. Le fonctionnement de chaque structure est tel qu'il permet de prendre le temps avec les familles.

**De nombreuses professionnelles nous ont dit :
« ici, on peut prendre le temps avec les parents. »**

Dans une halte-accueil, des mini-activités sont organisées lorsque les enfants arrivent de façon à ce que tout le monde soit occupé. L'équipe peut donc se consacrer pleinement à l'accueil de chaque enfant et de son ou ses parents.

Les relations avec les familles peuvent être envisagées sous plusieurs angles. Nous avons choisi d'en développer trois. Il s'agit des pratiques liées à la construction du lien de confiance, des pratiques soutenant les parents et leurs compétences parentales et, enfin, les pratiques qui contribuent à soutenir les parents en tant qu'individus.

¹⁵ Nous renvoyons le lecteur au chapitre précédent où sont présentées les neuf haltes-accueil qui ont collaboré à cette recherche.

¹⁶ Les professionnelles qui ont répondu à cette question ont déjà travaillé dans d'autres types de milieux d'accueil. Leur réponse se base, par conséquent, sur leur expérience et non sur la représentation qu'elles peuvent avoir du travail réalisé au sein d'autres structures d'accueil.

Écoute et échanges, prémisses pour un lien de confiance



«D'abord avoir confiance en soi. Cette confiance est surtout donnée par les proches, par le regard des autres, par la prise de conscience d'un intérêt commun (famille, enfants, justice...). Quand on est ensemble dans des fêtes de quartier, dans des réunions de parents d'élèves ou dans différentes associations, on apprend à se connaître, en découvrant nos capacités mutuelles. On acquiert une confiance réciproque.»

(George Mus, « Citoyenneté, représentation, grande pauvreté »)

L'écoute, les échanges et, enfin, un lien de confiance ne sont pas des pratiques qui contribuent à lutter directement contre la pauvreté mais bien contre certains de ses effets. Il est important de considérer, en premier lieu, ces aspects lorsque l'on se donne pour objectif d'envisager les relations avec les familles. Effectivement, à l'écoute du discours des professionnelles des haltes-accueil, il est apparu que la confiance devait caractériser les relations avec les familles pour qu'un partenariat puisse naître.

Cela nous conduit à dire que **la confiance est le terrain fertile dans lequel les effets des pratiques et des actions mises en place peuvent germer et se développer**. C'est également la base pour un accueil de qualité. Tant que les parents ne sont pas en confiance, les professionnelles considèrent qu'il est difficile de proposer un accueil qui tienne compte à la fois des besoins de l'enfant et de ceux de la famille.

Cet élément nous semble d'autant plus déterminant que nous avons montré que les familles fréquentant les haltes-accueil étaient confrontées à un risque avéré de vivre dans la pauvreté. Leur quotidien est marqué par une franche insécurité et de nombreuses pressions. Un lieu de confiance permet de réduire cette insécurité et d'éviter de nouvelles pressions. Dans de nombreux cas, le parcours institutionnel des familles est jalonné par de multiples expériences négatives. Il convient donc de renverser la tendance et d'apporter des éléments positifs. Cela apparaît d'autant plus important qu'un des enjeux est l'accueil des enfants, leur développement et leur épanouissement.

L'anxiété et le stress d'une maman empêchaient les professionnelles d'obtenir des informations claires sur l'enfant et les pratiques familiales. Les relations, tant avec l'enfant qu'avec cette maman, étaient tendues et difficiles. La responsable a pris le temps d'écouter les difficultés et les plaintes de la maman par rapport à sa situation. Au fur et à mesure des échanges, la maman s'est apaisée et un lien de confiance s'est créé. Les effets sur le comportement de l'enfant ont été rapidement visibles.

Il est essentiel pour les familles de **trouver leur place** au sein de la halte-accueil qu'elles fréquentent. Nous avons déjà abordé cet élément dans notre réflexion sur l'accessibilité sociale et culturelle. La construction d'un lien de confiance apparaît comme un facilitateur, tout comme le sont les équipes multiculturelles, la reconnaissance des pratiques familiales ou la connaissance de quelques mots dans la langue de la famille¹⁷.

¹⁷ Nous invitons le lecteur à se référer à la section précédente afin de trouver les diverses pratiques mises en avant dans le cadre d'une accessibilité sociale et culturelle accrue.

La présence d'une professionnelle de même origine culturelle et parlant la même langue a rassuré d'emblée une maman pour qui déposer son enfant dans un milieu d'accueil n'allait pas de soi.

Les professionnelles rencontrées gardent à l'esprit qu'**une famille qui n'est pas en confiance est une famille pour qui le risque de décrochage est grand**. De plus, dans un tel cas et au vu des difficultés pour trouver une place d'accueil, vers quelle autre structure pourrait se diriger cette famille afin que ses projets et les dynamiques dans lesquelles elle est inscrite ne soient pas mis à mal? La confiance permet, dans certains cas, aux relations de ne pas être rompues. **Pour des familles dont les parcours sont complexes et pour qui la hantise du lendemain est constante (absence de chauffage, comment se nourrir, menace du placement de l'enfant, etc.), une rupture peut avoir des conséquences irréversibles.**

Une fois construit, le lien de confiance n'est pas définitivement acquis. Les équipes nous ont rapporté, à plusieurs reprises, cette caractéristique. Ce lien doit être entretenu et travaillé quotidiennement, il faut en être conscient. Un événement, tel qu'un malentendu, peut mettre à mal un travail de longue haleine.

La construction du lien de confiance est facilitée par l'adhésion (minimale) des parents au projet¹⁸. Lorsque ce n'est pas le cas¹⁹, l'équipe doit s'employer à montrer en quoi la fréquentation de la halte-accueil est positive pour la famille. D'après les divers témoignages, l'épanouissement de l'enfant permet de remporter cette adhésion: une fois que les parents voient leur enfant évoluer avec plaisir au sein du milieu d'accueil et faire des progrès, ceux-ci sont rassurés et peuvent adhérer au projet. Quand l'adhésion au projet n'est l'apanage que d'un seul parent, ce travail de construction du lien de confiance se fait de façon privilégiée avec celui-ci, tel un médiateur qui peut répercuter informations et expériences positives à l'autre parent.

C'est à partir de l'**écoute** et des **échanges** avec les familles que la relation de confiance peut être établie. Nous comprenons, dès lors, pourquoi la période de familiarisation est si importante tant pour les équipes que, *in fine*, pour les enfants et leurs parents. Cette période vise, notamment, à répondre aux questions des parents et à apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes et l'environnement dans lequel il vit.

Toutefois, c'est tout au long de l'accueil de l'enfant que les équipes doivent être attentives: **il est important de pouvoir accueillir ce que les parents ont à dire et quand ils peuvent le dire**. Il est d'ailleurs remarquable que les sujets abordés lors de ces moments d'échange évoluent eux aussi: au début de l'accueil, les discussions se concentrent essentiellement autour des enfants et de leurs habitudes; lorsque l'accueil se poursuit, les conversations peuvent se déplacer vers d'autres centres d'intérêts comme les relations de couple, les projets d'insertion que les parents peuvent avoir ou comme l'évolution et les progrès de l'enfant.

Cette maman et sa fille fréquentaient le centre d'écoute parentale depuis quelques mois lorsque la maman a commencé à parler des études qu'elle avait faites dans son pays d'origine. Elle a également exprimé les contraintes que lui imposait son mari (ne peut pas aller à Bruxelles toute seule pour aller chercher une équivalence de diplôme par exemple).

¹⁸ Le projet peut, dans ce cas, nous renvoyer au fait de fréquenter un milieu d'accueil mais également au projet d'accueil de la structure. Nous l'avons dit, l'accueil de l'enfant peut survenir suite à l'apparition d'une obligation ou d'une contrainte et ne pas faire partie du projet familial.

¹⁹ Cela est loin de caractériser la majorité des histoires familiales qui nous ont été exprimées.

Finalement, la maman a réussi à convaincre son époux de mettre leur fille à la halte-accueil pour qu'elle puisse entamer une formation en bureautique.

Dans leurs moments d'échanges, les membres de l'équipe ne gardent pas uniquement leur casquette de professionnelles. Elles partagent également leurs expériences de mamans ou de femmes. Nombre d'entre elles nous ont dit vouloir montrer combien ce n'est pas facile d'être parent, que tout le monde peut se poser des questions ou rencontrer des difficultés. En ce sens, les équipes agissent **à la fois en tant que professionnelles mais aussi en tant qu'êtres humains** à part entière. Les échanges sont marqués par de la **réciprocité**. Cette notion se traduit par «faire écho chez l'autre» et permet l'ouverture à et de chacun.

La confiance passe par plusieurs éléments. Comme nous l'ont dit les professionnelles, il n'y a pas de façon de faire particulière: «c'est au feeling» ; «il faut s'adapter à chaque famille». Dans cette perspective, elles s'appuient autant sur leurs savoirs professionnels que sur leur vécu personnel. Ensuite, le respect des individus et de leurs pratiques est déterminant. La volonté de faire avec, faire ensemble est constamment présente dans le discours des équipes: «ce sont les parents qui sont compétents et qui connaissent le mieux leur enfant» nous ont souvent dit les professionnelles. C'est également le rythme de la famille qu'il faut respecter. Pour certaines, la confiance apparaîtra rapidement tandis que pour d'autres cela prendra plus de temps. Enfin, construire un lien de confiance signifie **aller à la rencontre de l'autre dans ses potentialités comme dans ses fragilités**.

Nous l'avons déjà mis en avant à plusieurs reprises, les situations marquées par la pauvreté sont complexes. Faire face à ces situations nécessite de pouvoir dépasser ses *a priori* et ce qui est visible au premier abord. Toutefois, cela ne peut se faire que si cette subjectivité²⁰ est reconnue, c'est-à-dire adopter le positionnement suivant: «oui, j'ai des *a priori* et des préjugés mais je peux les dépasser».

Ainsi, tout au long de ce processus de construction du lien de confiance, les parents sont reconnus à la fois comme parents et comme individus. C'est en ce sens que ce lien est nécessaire pour que les actions et les dispositifs mis en place aient un impact réel. Ces diverses pratiques, dans une perspective globale, permettent aux structures et à leurs équipes de lutter activement contre la pauvreté et ses effets.

²⁰ Subjectif: «Qui concerne le sujet en tant que personne consciente. Propre à une personne en particulier; à son affectivité.»
(Le Robert pour tous)

Soutien des individus dans leur rôle de parents

Quelles sont les actions qui visent à renforcer les individus dans leurs compétences parentales ?



«La famille se décline aujourd'hui selon diverses modalités (à côté de la famille traditionnelle, nous trouvons les familles monoparentales, recomposées, multiculturelles...) ; elle doit inventer des solutions pour répondre à des questions sans précédent tout en restant, comme par le passé, le premier lieu de socialisation de l'enfant. Il s'ensuit chez les parents un désarroi trop souvent pris pour une démission.» (Christine Barras, Jean-Pierre Pourtois, « Familles précaires, familles compétentes »)

Cette citation est explicite quant à la diversité des configurations familiales pouvant être rencontrées de nos jours. Le corollaire de cette diversité est l'existence d'une diversité de besoins. La traduction de ces derniers, qu'ils soient économiques, psycho-sociaux ou éducatifs ou liés au bien-être personnel, se trouve conditionnée par ces configurations multiples.



Parentalité et soutien à la parentalité | définitions

Définition de la **parentalité** de Catherine Sellenet (Référentiel ONE, DGDE, AJ) : « La parentalité est l'ensemble des droits et des devoirs, des réaménagements psychiques et des affects, des pratiques de soins et d'éducation, mis en œuvre pour un enfant par un parent (de droit ou électif) indifféremment de la configuration familiale choisie ».

Définition du **soutien à la parentalité** de Bernard Terrisse (Référentiel ONE, DGDE, AJ) : « L'ensemble des interventions, émanant du réseau social et des organismes à caractères social, communautaire et éducatif, destinées à aider les parents dans la réalisation de leur projet éducatif. Il a pour but, en particulier, de les aider à mieux gérer leur problématique personnelle, à mieux organiser leurs ressources et à rendre accessibles les services dont ils ont besoin. »

Définition de la **qualification du parent** de Barras et Pourtois (« Familles précaires, familles compétentes ») : « La qualification du parent se définit en général comme l'ensemble des connaissances, des compétences et des capacités socialement définies et requises pour éduquer un enfant. »

Les parents sont les acteurs principaux de la parentalité. Néanmoins d'autres acteurs interviennent dans ce processus. C'est le cas de tous les milieux d'accueil. Ainsi, sans même que des actions spécifiques soient mises en place, la simple fréquentation d'une halte-accueil permet d'apporter des réponses aux parents et de les accompagner dans leur rôle parental, d'autant plus lorsque des besoins éducatifs et psycho-sociaux se font jour et, ce, quelle que soit la situation socio-économique des familles.



« Outre l'accompagnement au niveau de la santé de l'enfant que ces deux structures (ONE et Kind & Gezin) mettent en place, elles libèrent le parent pour une meilleure disponibilité sur le marché de l'emploi. De plus, elles donnent tant au parent qu'à l'enfant des opportunités de développement psychosocial et éducatif: ces centres d'accueil sont autant d'endroits qui stimulent le développement physique, psychique et social de l'enfant tout en accompagnant le parent dans ses fonctions parentales. »

(ONE, 2009)

C'est dans les moments d'échange entre les parents et les équipes d'accueil que ce soutien est apporté. Questions et inquiétudes, générées automatiquement par ce rôle, peuvent être exprimées et peuvent trouver réponse. Le soutien à la parentalité se fait de manière informelle et constante. C'est en soi un soutien non-négligeable et qui ne peut être négligé. L'on comprend dès lors l'importance des moments d'arrivée et de départ de l'enfant.



« Aujourd'hui, confronté à un bouleversement social sans précédent, le parent s'interroge et se demande ce qu'il est bon de faire. Sous cette question se cache une autre, plus profonde, relative à son identité de parent. »

(Christine Barras, Jean-Pierre Pourtois, « Familles précaires, familles compétentes »)

À la demande du papa, son épouse étant hospitalisée, une accueillante a pris le temps de montrer à celui-ci comment, entre autres, couper les ongles de son bébé et, le sentant angoissé, a pris le temps de l'écouter.

Dans une perspective de soutien aux parents plus formelle, l'ensemble des haltes-accueil qui ont collaboré à cette recherche a développé de nombreuses activités qui leur permettent d'aller plus loin et posent un cadre précis consacré à ce travail.

Le but n'est pas de se substituer aux parents ni d'imposer une vision unique de ce rôle et du développement de l'enfant. Il s'agit, au contraire, de les renforcer dans leurs compétences parentales en tenant compte des diverses pratiques familiales et culturelles.



« Il n'y pas de meilleurs parents que vous, à cet instant et dans ces conditions, pour cet enfant. »

(Paroles d'une responsable)

Ci-après, nous rendons compte des actions et dispositifs rencontrés sur le terrain :



Pratiques de soutien et de valorisation des compétences parentales

- Rencontres à thème, lieux de parole autour de thèmes liés à l'enfance (exemples de thème : règles et limites ; alimentation saine ; jeux appropriés à l'âge des enfants ; contes et comptines ; colère et morsures)
- Lieu de rencontre parents/enfants
- Ateliers ponctuels et/ou réguliers avec des activités plus concrètes – lecture, piscine, hygiène dentaire
- Sortie annuelle à la mer ou à la ferme, par exemple
- Psychologue, assistante sociale, éducatrice au sein de l'équipe ou au sein de la structure faîtière ⇒ intervention à la demande des familles et/ou de l'équipe
- Une intervention d'un acteur extérieur peut également voir le jour dans un souci d'apaiser et/ou de renforcer le lien « parent-enfant »
- Aménagement d'un espace intérieur de la halte-accueil permettant des échanges plus poussés avec les parents (fauteuil, café et thé)
- Organisation d'activités, autour de l'alimentation, où enfants et parents sont invités à participer
- Accompagnement des parents lors de visites ou de rencontres avec des partenaires concernant le bien-être de l'enfant (médecin, SAJ, service de guidance mentale, etc.)
- Collaboration avec des acteurs extérieurs intervenant dans le parcours des parents (ONE, puéricultrice externe, etc.)
- Construction de pratiques communes en partant des pratiques familiales

Cette description des pratiques rencontrées nous montre combien soutenir les parents peut prendre des formes diverses. Des espaces où les parents peuvent s'exprimer et exprimer leurs questions et inquiétudes sont les formes les plus fréquentes. Toute la pertinence d'offrir aux individus des espaces de partage et d'échange y apparaît.

La diversité des pratiques rencontrées est fonction de plusieurs éléments. Les objectifs et missions des structures conditionnent d'emblée ce qui est développé. Les conditions financières et, partant, les possibilités qui s'offrent à elles constituent des contraintes avec lesquelles elles doivent également composer. Enfin, la demande des parents est prise en compte dans le choix des thèmes²¹ et dans les modalités d'organisation des rencontres. Cette prise en compte des questions qui inquiètent les parents lors de l'organisation de ces rencontres ainsi que tout au long du séjour de l'enfant à la halte-accueil permet de diminuer leur angoisse et construire avec les parents des réponses appropriées à leur enfant.

Au cœur de la diversité des actions et des dispositifs mis en place, **l'alimentation et les activités culinaires restent une porte d'entrée efficace pour amorcer un échange avec les familles à propos de leurs pratiques familiales et culturelles**. En effet, l'alimentation est un repère de base propre à chaque culture. Pour s'en convaincre, la diversité des plats que les enfants amènent à la halte-accueil reflète leur diversité culturelle. À ce sujet, nous avons déjà mentionné combien les repas pouvaient être des repères nécessaires à une intégration réussie des familles au sein des milieux d'accueil²².

²¹ Certaines équipes ont déjà mis en place des sondages afin de déterminer les sujets jugés pertinents et intéressants par les parents. Lors de ces rencontres, il ne s'agit pas de proposer des thèmes qui ne collent pas avec les réalités vécues par les parents ou aux questions qu'ils se posent régulièrement.

²² Nous renvoyons le lecteur à la section précédente concernant l'accessibilité.

« Dans un contexte marqué en outre par le chômage et de multiples problèmes sociaux, les familles défavorisées reçoivent de plein fouet le double impact de la crise des valeurs et de la crise économique. Tous les parents, de quel que milieu soit-il, sont en demande de plus de certitude, plus de compétences, en un mot de plus de bonheur. »
(Christine Barras, Jean-Pierre Pourtois, « Familles précaires, familles compétentes »)

Dans le cadre de ce travail, il importe de considérer les pratiques mises en place dans les haltes-accueil à l'aune des situations de pauvreté vécues par les parents. Autrement dit, en quoi ces pratiques sont-elles pertinentes pour ces familles ?

Le soutien à la parentalité peut concerner n'importe quel parent, quelle que soit sa situation socio-économique et culturelle. Ces actions constituent un ensemble de réponses aux difficultés que tout parent peut rencontrer dans la réalisation de son projet éducatif. Ce n'est pas une réponse propre aux situations marquées par la pauvreté.

C'est dans cette optique que les activités décrites s'adressent à l'ensemble des familles fréquentant les haltes-accueil, quelle que soit leur situation. Outre le soutien apporté par les différents intervenants – pensons aux équipes, aux experts invités mais aussi aux autres parents présents – c'est également d'une mise en réflexion du rôle de parent qu'il s'agit.

Échanges et confrontation des pratiques familiales permettent de révéler les compétences parentales de chacun et de s'appuyer sur celles-ci, comme le confirme le référentiel « Pour un accompagnement réfléchi des familles. Un référentiel de soutien à la parentalité » (ONE, 2012).

De plus en plus de mamans utilisent des écharpes pour porter leur enfant.

Les mamans africaines peuvent leur donner des conseils.

« La famille offre aujourd'hui un espace de gestion imprévisible, dans lequel sont acteurs aussi bien les parents que les enfants, chacun étant apprenant, le jeune aussi bien que l'adulte. Les conduites ne sont plus dictées par un cadre normatif immuable mais, l'espace familial échappant à l'institution, chacun est responsable vis-à-vis de soi et de l'autre. [...] La qualité de l'éducation passe forcément, selon les valeurs qui sont les nôtres aujourd'hui, par l'exercice de la réflexivité, c'est-à-dire par la capacité à réfléchir sur ses stratégies. »

(Christine Barras, Jean-Pierre Pourtois, « Familles précaires, familles compétentes »)

Il faut néanmoins reconnaître que la pauvreté, de par ses multiples caractéristiques, engendre des conditions peu favorables à l'exercice du rôle de parent. Rappelons-nous que la pauvreté peut générer de lourdes conséquences au vu de situations familiales mouvantes, de tissus sociaux restreints et de pressions institutionnelles.

L'instabilité des conditions de vie des parents rejaillit sur la stabilité et l'équilibre du rythme de l'enfant. L'alternance des gardes n'est pas toujours respectée. Lorsque la maman s'est faite hospitalisée, l'équipe n'a pas été mise au courant de qui venait chercher l'enfant, des changements dans les horaires, etc. Cette période a été compliquée pour l'enfant.

De nombreuses femmes issues de l'immigration se trouvent privées des connaissances à propos de la maternité traditionnellement transmises par leur mère ou leur tante, celles-ci étant restées au pays : « une maman téléphone régulièrement à sa mère au Maroc pour savoir comment faire ».

De nombreux parents ne se permettent pas de passer du temps avec leur enfant et d'investir cette relation car la priorité est donnée aux stratégies de survie.



« Dans cette situation, on repère bien que les liens intrafamiliaux, conjugaux et parentaux sont subordonnés aux exigences professionnelles et aux situations économiques qu'elles engendrent. »

(Christine Barras, Jean-Pierre Pourtois, « Familles précaires, familles compétentes »)

Afin d'offrir une réponse adaptée aux situations familiales, les équipes doivent tenir compte des besoins réels des familles. **La mise en place d'une action de soutien à la parentalité doit être fonction de l'intensité des difficultés des familles et de leur vulnérabilité.** L'intensité de cette action doit être proportionnelle à l'intensité des vulnérabilités vécues par les familles.

L'accueil régulier de l'enfant permet de rester vigilant à son bien-être et à sa place dans la famille. Dans ces actions de soutien des parents, l'enfant reste au cœur des préoccupations.

Les professionnelles ont constaté que cet enfant était colérique et agressif vis-à-vis des autres enfants et des adultes. Sa maman, mineure et demandeuse d'asile, confirme ce même comportement en dehors de la halte-accueil. L'équipe, en concertation avec la maman, décide de faire appel à une psychomotricienne relationnelle. Cette intervention a permis d'apaiser l'enfant et de renforcer positivement sa relation avec sa maman.

La relation fusionnelle entre la mère et l'enfant était telle que cela rendait cette maman anxieuse et limitée dans ses possibilités d'action. La fréquentation de la halte-accueil et l'attention des professionnelles à cette situation exprimée par la maman a permis rapidement à cet enfant de tisser des liens avec d'autres enfants et adultes, de s'épanouir et d'étendre son espace dans le cercle familial.

Cette maman et son enfant, vivant dans un home pour femmes battues, ont été dirigés vers la halte-accueil car l'enfant avait beaucoup de mal pour se nourrir, il régurgitait tout ce qu'il ingérait. Cet enfant a subi de nombreux examens médicaux et est suivi par une logopède. La halte-accueil a assuré l'accompagnement de l'enfant et de sa maman, pour qui la séparation était particulièrement difficile et qui avait aussi des problèmes alimentaires. Actuellement, l'enfant mange correctement, même en présence des autres enfants. La maman est également plus sereine. Sa participation au café des parents dont le thème était « bien manger pour bien grandir » témoigne de son évolution positive.



Le travail de séparation entre la mère et son enfant ...

La pauvreté a pour effet d'isoler les familles. Concrètement, cela signifie que de nombreuses mamans et leurs enfants ne sont jamais séparés au quotidien.

Pour ceux-ci, l'accueil de l'enfant est donc synonyme de première séparation. C'est une dimension à laquelle les professionnelles sont particulièrement attentives car l'accompagnement vers une séparation sereine concerne tant l'enfant que le parent.

Les réalités familiales que nous avons rencontrées nous ont montré combien cet apprentissage est déterminant et peut prendre du temps, d'autant plus dans des situations où les angoisses et les incertitudes sont nombreuses.

Le travail de séparation constitue régulièrement la motivation de la demande d'accueil mais il est également le corollaire de demandes d'accueil qui sont liées à des contraintes extérieures (formation obligatoire, recherche d'emploi, etc.).

Pour bon nombre de familles, cet apprentissage est une étape essentielle dans l'accueil de leur enfant.

L'ensemble des activités proposées aux familles a comme effet de permettre aux parents d'investir dans leur relation avec leur enfant (prendre le temps d'observer son enfant, de jouer avec lui ou d'assister à son évolution et à son épanouissement). Comme nous l'avons dit, la priorité, dans les situations de pauvreté, peut être donnée aux besoins économiques (travail, nourriture, logement, accès à l'énergie) au détriment des aspects relationnels et émotionnels.

L'organisation de certaines activités, pensons aux voyages à la mer, à la campagne ou tout simplement se rendre à la piscine, donne à certaines familles une ouverture qu'elles n'auraient pu se permettre, ne se seraient pas permises ou auxquelles, peut-être, elles n'auraient pas pensé. À nouveau, nous constatons que les effets de ces activités sont multiples. Rompre l'isolement des enfants et de leurs familles en est un. Renforcer la confiance que les parents ont dans leur identité parentale en est un autre. Au contact des autres parents, chacun peut s'apercevoir que certaines difficultés sont communes, peut exprimer les efforts faits pour les dépasser et, enfin, (re-)découvrir ses compétences. Ce renforcement positif rejaillit directement sur l'enfant qui s'en trouve apaisé.



« Ces espaces de paroles permettent une écoute sans jugement ni *a priori*. Ils autorisent également l'échange d'expériences et ont en commun une vision positive de la famille. » (Christine Barras, Jean-Pierre Pourtois, « Familles précaires, familles compétentes »)

Les enfants accueillis au sein des haltes-accueil vivent quotidiennement des privations : vêtements peu ou pas adaptés à la saison, insuffisants ; nourriture limitée et/ou inadaptée ; peu ou pas de jouets, livres. Plusieurs haltes-accueil participant à la recherche partent de ces privations pour construire des outils, la plupart du temps, collectifs afin d'apporter des réponses concrètes aux familles.

En partant des compétences parentales, une dynamique de co-construction s'installe entre accueillantes et participantes qui consolide le lien de confiance dans la structure et entre les familles. Ces dernières se réapproprient ainsi une parole et une place.

Les collations sont fournies par la halte-accueil. Le menu est communiqué aux parents. Cela permet à l'équipe de, notamment, leur montrer que leur enfant mange des fruits et boit des boissons qui ne sont pas sucrées à l'excès.

Une halte-accueil a mis sur pied un magasin de seconde main avec la collaboration des parents et le concours de deux magasins d'enfants cédant leurs invendus.

Installée dans une cité dortoir, une halte-accueil a développé un jardin communautaire avec les familles.

D'autres haltes-accueil organisent des rencontres, souvent avec la participation d'une psychologue ou de tout autre intervenant, autour de questions qui reviennent souvent dans les échanges avec les parents : construction de jouets, réalisation de soupe et de repas bon marché et équilibrés ; contes et comptines ; règles et limites pour les enfants.

Dans une halte-accueil, un système de prêt de livres a été mis en place. Les activités du mois sont déclinées autour d'un livre. La halte-accueil dispose de plusieurs exemplaires que les parents peuvent emprunter.



Le soutien et l'accompagnement au sein de la halte-accueil Kirikou

La halte-accueil Kirikou, intégrée au centre FEDASIL de Rixensart, accueille les enfants des jeunes mamans mineures engagées dans une procédure d'asile. Leur maternité précoce est marquée par des circonstances tragiques : viol, répudiation familiale, guerre, etc. L'ensemble de ces éléments conduisent ces jeunes filles-mères et leurs enfants dans des situations particulièrement difficiles où elles sont démunies et particulièrement vulnérables. La pauvreté qui les frappe est financière, éducative, relationnelle, émotionnelle, notamment. La pauvreté est totale.

Une jeune maman nous disait qu'elle ne savait pas comment faire avec son enfant, qu'elle ne savait pas quoi lui donner à manger, quand lui donner à manger, notamment.

Les différentes actions menées dans cette perspective de soutien des familles sont liées à différents aspects :

- «soins personnels (respecter une hygiène de vie pour la mère et l'enfant)
- relations sociales (au sein du centre mais aussi et surtout en dehors)
- orienter sa vie (aider à connaître ses propres capacités et ses limites)
- l'école
- encadrement au quotidien
- soutien psychosocial et écoute
- activités
- participation à la vie communautaire et dynamique de groupe dans le centre.»

Les professionnelles de la halte-accueil et ceux du centre épaulent quotidiennement ces jeunes filles tant dans leur rôle de jeune maman que dans le rôle d'adolescente, de jeune femme. Leur travail s'articule autour de trois objectifs principaux :

- «responsabilisation de la jeune maman envers son enfant
- sauvegarder le lien mère/enfant dans un milieu de transition tel que le centre Fedasil
- préparation à l'après-centre – autonomie»

Ce soutien à la parentalité est essentiel puisqu'il s'agit de l'avenir et du bien-être de deux enfants, la mère et son enfant.

Source: rapport d'activité 2009-2010 de l'asbl «Les amis de Kirikou»



Espace notes

Area with horizontal dotted lines for taking notes.

Soutien des individus en tant que personnes

Quelles sont les actions et dispositifs qui renforcent et soutiennent les individus que sont les parents ?

En écoutant tant les professionnels que les parents, nous avons très vite compris que les pratiques des équipes ne sont pas uniquement centrées sur le développement et l'évolution de l'enfant. Ainsi, les histoires familiales que nous avons entendues nous ont permis de réaliser combien, pour les équipes, les parents ne sont pas vus seulement comme des parents, mais aussi comme des femmes et des hommes dans leurs identités multiples (épouse, travailleur, citoyen-ne, etc.).

Il importe que chaque parent puisse trouver et prendre sa place au sein des haltes-accueil en tant qu'individu. Rappelons que ces structures s'inscrivent dans des dynamiques globales où, dans leur essence, le bien-être de chacun est pris en compte.

Un exemple des plus parlants est celui de la Bobine. Un de ses objectifs est de faciliter l'intégration de mamans issues de l'immigration au sein de leur quartier et leur épanouissement personnel. À la demande de ces femmes, des cours d'alphabétisation et de français ont vu le jour.

Pour favoriser le déroulement de ceux-ci, une halte-accueil a ensuite été créée.



Qu'entend-on par « bien-être » ?

S'il est une notion polysémique, c'est celle de « bien-être ». Effectivement, le sens qui en est donné est lié à la subjectivité de chacun, c'est-à-dire à la représentation que chacun s'en fait ainsi qu'à la reconnaissance de ses besoins.

Le bien-être est à la fois un état physique et un état psychologique :

- La **santé** selon l'Organisation Mondiale de la Santé : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »
- Le bien-être de chacun passe également par sa socialisation, l'estime et l'accomplissement de soi.

« Dans une société où l'accumulation de biens, de richesses, d'avoirs ... a longtemps semblé - et semble encore pour beaucoup - un idéal de vie, une promesse de bonheur, la notion de bien-être paraît comme une voie nouvelle. La notion de bien-être n'est en effet pas sans lien avec les questionnements qui traversent cette société et les politiques sociales mises en place. Ainsi au niveau de l'action sociale, elle est aussi significative d'une préhension plus large de la pauvreté (sans négliger les aspects matériels, concrets, elle prend en compte l'estime de soi, le relationnel, la participation, le culturel, le plaisir...) et d'une co-responsabilisation (pouvoirs publics, individus, société civile, entreprises) face à celle-ci. »

(Edito, dossier « Davantage de bien-être pour les publics fragilisés »)

Lorsqu'il est question de situations familiales marquées par la pauvreté, il est plus judicieux de parler de **mieux-être** lorsque les effets des actions et des pratiques mises en place par les professionnelles sont considérés.

Source :

- <http://www.who.int/fr/index.html>
- Revue « L'observatoire », 2008, n° 60 – dossier « Davantage de bien-être pour les publics fragilisés »

Selon les structures et à l'intérieur même des structures, cette action se fait à travers des pratiques diverses, qui peuvent s'adapter à l'évolution du contexte dans lequel elles s'ancrent et, ce, à l'instar des différentes pratiques que nous avons mises en avant jusqu'à présent.

Avant tout, il importe de garder à l'esprit que les différents rôles d'une personne ne sont pas isolés les uns des autres mais, au contraire, sont constamment imbriqués. De la même manière, les actions et dispositifs mis en place par les équipes peuvent revêtir plusieurs casquettes. Ainsi les activités vont, à certains moments, avoir un effet en termes de soutien à la parentalité alors qu'à d'autres elles favoriseront l'épanouissement et le développement personnel des individus.

La fréquentation de la Bavette²³ a des effets positifs tant sur le développement de l'enfant que sur le parcours des mamans.

Le soutien aux individus prend corps dans les dialogues journaliers qu'ont les accueillantes et les parents. Les sujets abordés lors de ces moments d'écoute et d'échanges peuvent évoluer spontanément du développement de l'enfant vers le parcours des parents. C'est donc un travail quotidien et par petites touches qu'effectuent les accueillantes.

Cette action relève clairement d'une volonté des équipes. Bien que ces dernières ne parlent pas volontiers en termes de pauvreté, elles sont, néanmoins, conscientes des fragilités et de la vulnérabilité des familles avec lesquelles elles travaillent. Face à cette constatation, il leur apparaît d'autant plus nécessaire de porter une attention particulière aux personnes. Cela se traduit, notamment, en prenant de leurs nouvelles et en s'informant de la formation entreprise ou du nouvel emploi dans lequel elles sont engagées. De cette manière, les équipes restent au fait du parcours des parents. Par exemple, les accueillantes savent quand ceux-ci ont des examens et ne manquent pas d'en parler avec eux.

L'ensemble de ces interventions incitent les parents à s'exprimer spontanément. De plus, dans de nombreuses situations, la confiance en soi et l'image que les parents ont d'eux-mêmes se renforcent progressivement. C'est, en tout cas, ce qu'ont constaté les professionnelles. Autre effet positif: les parents formulent et réalisent à nouveau des projets, les concernant personnellement ou concernant leur famille. Ceci signifie, d'après les équipes, que les parents peuvent à nouveau croire en leurs capacités et possibilités.

Une accueillante nous a exprimé sa satisfaction lorsqu'elle a constaté qu'une maman retournait chez le coiffeur et portait une plus grande attention à elle-même.

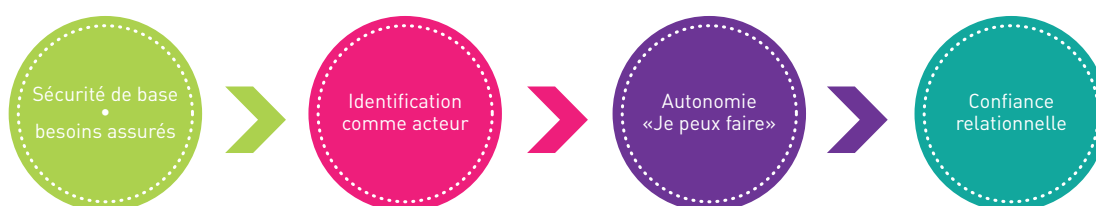
Suite à la fréquentation de la Bavette, une maman a décidé de reprendre une formation. Ce qui l'a conduite à accepter un emploi.

À l'aune de ces exemples, **nous comprenons qu'il s'agit, ici, d'un travail de fond qui est réalisé. Celui-ci vise le mieux-être des personnes et, partant, engendre un mieux-être de leurs systèmes familiaux.**

²³ La Bavette est, comme nous l'avons dit, le lieu de rencontre attachant aux Frimousses.

Conclusions | l'accueil de l'enfant, la construction d'une trajectoire pour les enfants et pour leur parents

Il est clairement établi que l'accueil de l'enfant a de nombreux effets positifs sur son évolution. En effet, les pratiques contribuent aussi bien à son éducation qu'à son rapport aux autres. Avant de pouvoir construire son rapport aux autres, l'enfant doit, d'abord, acquérir une vision de lui-même en tant que personne. Le schéma suivant illustre notre propos.



Ce processus nous montre que la confiance relationnelle de l'enfant, c'est-à-dire la possibilité d'aller vers les autres, est conditionnée par la conscience de soi. En effet, l'altérité ne peut s'envisager que par rapport à quelque chose : « s'il y a des "autres", c'est qu'il y a un "moi" ».

Ce schéma peut être transposé au parcours des individus (des parents) et de leur rapport aux autres. Celui-ci, dans une vision élargie, est l'inscription de chacun dans la société et sa participation à celle-ci – avoir sa place dans le tissu social.

Or, dans un contexte de pauvreté, chacune de ces étapes peuvent être mises à mal. Pensons, comme nous l'avons souligné, que vivre la pauvreté c'est être dans un processus d'exclusion, renforcé par les difficultés durables²⁴ et quotidiennes ainsi que les nombreuses pressions sociales²⁵.

Un des constats que les professionnelles mettent en évidence est le manque de confiance en soi des parents et l'image négative qu'ils ont d'eux-mêmes, conséquences immatérielles de la pauvreté mais néanmoins aux implications tangibles dans la vie quotidienne et dans le parcours des individus. Les projets sociaux des neuf haltes-accueil et des structures dans lesquelles elles sont inscrites tiennent compte des effets négatifs que la pauvreté peut entraîner sur l'image de soi et sur la croyance qu'ont les personnes en leurs possibilités d'améliorer leur situation.

Au travers de ce que nous avons observé, nous pouvons dire que la volonté des professionnelles est d'agir à ces niveaux. Pour ce faire, elles investissent quotidiennement les relations qu'elles entretiennent avec les familles. Les effets des actions et dispositifs qu'elles ont mis en place sont visibles, nous en avons donné des exemples.

Ce travail par petites touches a des effets convergents et démultiplicateurs sur le parcours des individus et

²⁴ Rappelons que la pauvreté peut constituer un héritage familial des plus conséquents.

²⁵ Nous insistons sur le fait que la vision sociale de la pauvreté et des personnes qui la vivent reste majoritairement négative.

sur leur inclusion dans la société. Renforcer la confiance et l'image de soi permet au processus soit d'être facilité, soit d'être rendu à nouveau possible. C'est un effet «boule de neige».

La portée de ce travail est particulièrement visible lorsqu'on envisage la fréquentation des structures et de leurs différents services (halte-accueil, lieu de parole, crèche faisant partie du service communal de la petite enfance, etc.) sur toute la durée de l'accueil des enfants. On assiste alors à **l'orientation des trajectoires individuelles et familiales vers de nouvelles possibilités**. Concrètement, cela se réalise à travers l'utilisation de ces différents services et à travers la participation des familles aux activités complémentaires proposées, comme les rencontres à thème ou les sorties familiales. C'est au cœur de ces différents espaces que les familles évoluent. Ainsi, l'existence des actions et dispositifs, décrits jusqu'à présent, permet, d'une part, aux familles de continuer à avancer et, d'autre part, aux structures de répondre à la variation de la demande d'accueil, celle-ci étant le reflet de la mouvance des situations familiales.

Ces nouvelles orientations peuvent inciter parents et familles à recourir à de nouveaux services, à de nouvelles structures: organisme de formation, atelier de psychomotricité, etc. Il faut, néanmoins, garder à l'esprit que d'autres services extérieurs ont, eux-mêmes, pu mener les familles vers les haltes-accueil.

Une maman immigrée est venue dans cette halte-accueil grâce à l'impulsion de la Maison de quartier: elle souhaitait entamer une formation en français mais n'avait pas de milieu d'accueil pour ses enfants. Depuis et au fil de ses formations, ses trois enfants ont fréquenté la halte-accueil et les deux plus âgés fréquentent l'école dans laquelle la structure d'accueil est située.

Cette maman a, maintenant, retrouvé un travail et a retissé des liens sociaux.

Cette maman nous a dit que la halte-accueil représente un réel tremplin pour elle: «la halte-accueil m'a donné une deuxième chance. C'est devenu comme une deuxième maison.»

Cette maman vit seule avec ses deux enfants. Elle n'avait plus droit au chômage. Les accueillants ont demandé l'intervention de l'assistante sociale pour considérer les possibilités qui s'offraient à la maman. Suite à cela, elle a entrepris un parcours en tant qu'article 60 au sein du CPAS (préparation des repas).

Comme l'exemple nous le montre, les haltes-accueil interviennent dans les trajectoires individuelles et familiales pour un moment limité. La présence d'autres acteurs au cœur de ces dernières nous envoie vers les pratiques de réseaux, objet de la section suivante.

L'ensemble de ces effets bénéfiques sur les parents se répercute sur la trajectoire de l'enfant et son développement. Lorsque les parties d'un tout vont mieux, c'est le tout qui se porte mieux. Ces actions enrayment le cercle vicieux de la pauvreté.

3. Les pratiques de réseaux

Les haltes-accueil ne travaillent pas de façon isolée, quelle est la plus-value pour les familles ? Quelles sont les pratiques d'activation de réseaux qui permettent aux haltes-accueil de trouver des solutions plus adéquates ?



« Plus personne aujourd'hui, dans le travail social au sens large, n'oserait revendiquer de ne pas travailler en réseau, sauf à sembler s'isoler dans une tour d'ivoire de mauvais augure »

(Jacqueline Fastrès, « Pour une typologie du travail en réseau »)

Comme nous venons de le montrer, les trajectoires familiales sont marquées par l'intervention d'une multitude d'acteurs. Les actions et les missions de chacun sont spécifiques et visent à répondre à des situations et/ou à des demandes diverses. L'ensemble de ces acteurs représentent autant de ressources à la fois pour les professionnelles que pour les familles.

Nous avons rendu compte de la singularité de neuf haltes-accueil au travers de plusieurs éléments : la présentation des haltes-accueil et de leur environnement ; les caractéristiques socio-économiques des familles accueillies ; les pratiques professionnelles visant une accessibilité accrue des structures pour celles-ci ; l'investissement des équipes dans les relations avec les familles et, particulièrement, les parents.

Le projet de ces haltes-accueil témoigne de leur vocation sociale. Celle-ci est conscientisée et intégrée par les équipes. En effet, les professionnelles n'envisagent plus leur travail autrement. C'est dans cette perspective que ces équipes ont développé des pratiques de réseaux.

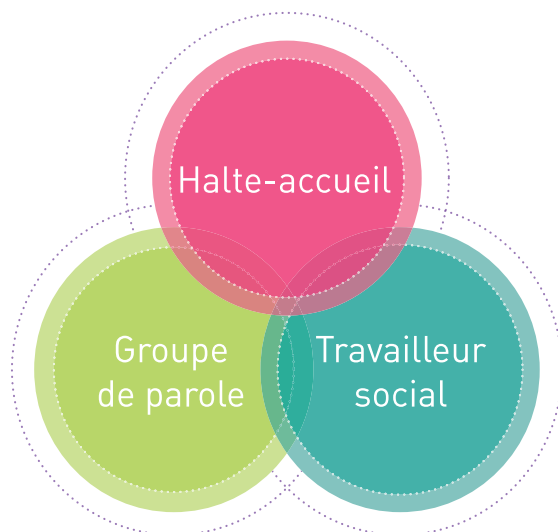
Une responsable nous confiait que depuis qu'elle assure la gestion d'une halte-accueil sa vie privée a complètement changé : attentive aux difficultés des familles, elle relativise les siennes. Une meilleure connaissance de leurs difficultés lui permet de dépasser ses a priori.

Une accueillante avait de nombreux préjugés sur le travail réalisé en halte-accueil et pleurait à l'idée de son transfert vers une de celles-ci. Après quelques semaines, sa vision s'est modifiée : elle ne voudrait plus travailler dans une structure d'accueil classique.

Un sentiment d'utilité sociale plus grand est à la base de ces témoignages.

Les acteurs sont multiples. Nous avons décidé de scinder les différents intervenants en deux groupes : les acteurs internes et les acteurs externes. Dans cette optique, les premiers sont constitués par les autres services des structures faîtières auxquelles appartiennent les haltes-accueil – par exemple, le conseil « logement », les écoles créatives ou le service de travail communautaire – et par les services attachés aux haltes-accueil – lieu de rencontre et présence d'une assistante sociale. Les seconds sont, quant à eux, indépendants. L'ensemble de ces acteurs constitue le tissu social dans lequel les haltes-accueil agissent.

L'action développée au sein des structures faïtières ainsi que par les haltes-accueil et leurs services complémentaires est, selon nous, une action de réseau. En effet, chacun d'entre eux a sa mission propre mais, ensemble, ils ont développé des liens d'interdépendance. Le schéma ci-dessous nous permet de comprendre que les familles rencontrées par les uns et les autres ne sont pas forcément les mêmes.



Si les haltes-accueil sollicitent les différents membres de leurs réseaux, ces derniers peuvent, à leur tour, mobiliser leur service. Cela nous rappelle que l'intervention de chaque acteur vient se greffer sur la trajectoire des familles rencontrées.

Les pages suivantes s'articulent autour de deux aspects de ces pratiques de réseaux. D'une part, nous allons nous concentrer sur les différents types de réseaux rencontrés. D'autre part, c'est la plus-value apportée aux familles par ce travail de réseaux que nous allons envisager.

Mettons en exergue que les réseaux dont nous parlons, ici, sont directement liés aux haltes-accueil. Il ne s'agit pas, dans le cadre de cette recherche, de relever les réseaux dans lesquels les structures faïtières sont engagées.

Typologie | quels sont les réseaux rencontrés ?

L'existence du travail de réseaux mis en place par les haltes-accueil ne fait aucun doute: de nombreux exemples nous ont été donnés, les pratiques de réseaux font partie du quotidien de ces structures. Parmi l'ensemble de ceux-ci, nous avons pu distinguer différentes dimensions autour desquelles les réseaux se construisent. Les situations qui impliquent l'activation d'un réseau ne sont pas similaires.

Nous avons relevé trois cas de figure dans lesquels les réseaux sont mobilisés. Premièrement, ceux-ci sont utilisés pour répondre à des situations problématiques ponctuelles vécues par les familles. Ensuite, les réseaux peuvent être au cœur même de la réalisation d'un projet, d'une action, dans le cadre d'un partenariat entre associations. Enfin, pour venir enrichir le travail quotidien, les structures sont inscrites dans des réseaux dont l'objet est l'échange et la discussion des pratiques mises en place. La mise en évidence de ces trois dimensions recoupe la typologie des réseaux de Jacqueline Fastrès (2009).



Typologie des réseaux selon Jacqueline Fastrès

Le centre de gravité: «dans cette typologie, nous distinguerons trois portes d'entrée différentes, basées ce qui fait le centre de gravité des réseaux. [...] Le centre de gravité ne doit pas être confondu avec l'objectif du réseau, à tout le moins il ne s'y confond pas totalement, car il implique également des acteurs sur lesquels le réseau s'appuie, autour desquels il tourne ; il est tout autant centre de gravitation que centre de gravité.»

Jacqueline Fastrès distingue trois centres de gravité:

- Les bénéficiaires – «On peut fort bien travailler pour les bénéficiaires sans les impliquer. Dans ce premier type de réseaux, leur implication singulière est essentielle.»
- Les projets et les actions – «[...] des projets et des actions qui ont besoin, pour se réaliser, d'une communauté de forces. Il ne s'agit plus ici de réfléchir, proposer des stratégies, des recommandations, des planifications ; il s'agit d'agir, de produire des résultats, de gagner.»
- La réflexion sur les pratiques ou les problématiques – «Souvent lié à une territorialité précise, ce type de réseaux cherche avant tout à trouver des réponses structurelles, à des problèmes récurrents, à mutualiser les expériences et les postes d'observations pour briser l'isolement, avoir une vue d'ensemble cohérente.»

«Chacun de ces centres de gravité se décline en plusieurs sous-réseaux. Au total, nous en avons dénombré sept [...]. Le tableau ci-dessous les synthétise.»

Réseaux ayant comme centre de gravité des/les bénéficiaires		
Réseau de soutien		Réseau d'aide
Réseaux ayant comme centre de gravité la réflexion sur les pratiques et les problématiques		
Réseau de coordination		Réseau de synergie
Réseaux ayant comme centre de gravité la réflexion sur l'action/les actions		
Réseau de partenariat	Réseau de connexion	Réseau de mobilisation

Sources: les textes de J. Fastrès sur les réseaux. Ceux-ci sont accessibles sur le site de l'ASBL RTA - <http://www.intermag.be/>

Pour plus de clarté, nous nous limiterons, dans notre analyse, à considérer les pratiques de réseaux des haltes-accueil selon les trois centres de gravité. Les données récoltées ne peuvent contribuer à une analyse argumentée et cohérente plus détaillée. En effet, nos connaissances des mécanismes de construction et d'activation de ces réseaux ne nous permettent pas de distinguer clairement et fermement l'existence des sous-réseaux.

1. Réseaux centrés sur les familles et leur réalité²⁶

La pauvreté engendre de nombreuses difficultés dont l'intensité est variable. Toutes les sphères de la vie quotidienne peuvent en être affectées. Les familles sont accueillies dans leur globalité au sein des haltes-accueil. Dans cette dynamique, de nouveaux problèmes (l'électricité est coupée, des problèmes avec le propriétaire, etc.²⁷) qui apparaissent sont aussi écoutés et entendus par les professionnelles. Mobilisant les ressources qu'elles ont à leur disposition, **les équipes construisent alors des solutions précises** visant à répondre au mieux²⁸ aux problèmes exprimés.

La construction de ces solutions par les équipes dépend de l'activation d'un réseau. Celui-ci peut être composé d'acteurs internes. Leur présence est permanente. Dès lors, lorsque toute situation le nécessite, les uns et les autres peuvent être appelés à intervenir et apporter un éclairage complémentaire. Ainsi, ils contribuent à la construction d'une solution multiple.

Une maman a un problème de facturation (téléphonie, énergie par exemple). Elle en parle à une accueillante avec qui elle s'entend bien. Celle-ci la dirige vers l'accompagnatrice sociale.

Après l'intervention de la psychologue dans la détection d'un handicap chez l'enfant, les parents ont pu être dirigés vers un service adapté.

Nous avons observé également des situations où ce sont à la fois des acteurs internes et externes qui interviennent pour débloquer une situation.

Intervention d'une psychomotricienne d'une association de la région pour améliorer la relation entre une mère et son fils. Cette intervention est le résultat de la collaboration entre les accueillantes et les éducatrices.

Les accueillantes constatent que les enfants d'une même famille ne sont pas toujours lavés et habillés proprement. C'est au détour d'une conversation avec la maman qu'elles se rendent compte que cette famille squatte un bâtiment inoccupé avec d'autres et ne dispose pas d'eau courante ni d'électricité.

La maman et ses enfants sont pris en charge par la structure. Dans un premier temps, ce sont des réponses à l'absence de sécurité de base permettant la survie

²⁶ Les termes exacts employés par J. Fastrès font référence aux bénéficiaires. Il ne nous apparaît pas judicieux d'employer ces mêmes termes dans la mesure où les familles n'ont jamais été dénommées de la sorte par les professionnelles rencontrées. De plus, pour les équipes, les relations et échanges sont réciproques: l'accueil des enfants est conçu comme un partenariat avec les parents.

²⁷ Nous sommes conscients que les situations de pauvreté sont difficiles et problématiques en elles-mêmes. Il n'empêche qu'un certain équilibre peut être atteint et que le moindre imprévu (d'ampleur variable) peut venir le remettre en question. Cela évoque chez nous l'idée du grain de sable qui vient enrayer la mécanique.

²⁸ Notre propos n'est pas de dire que les équipes peuvent apporter des réponses totales aux problèmes rencontrés par les familles. Il va de soi qu'elles ne peuvent agir que dans la mesure de leurs moyens.

de la famille qui sont apportées : couverture, bain, nourriture, accueil des enfants pendant les congés scolaires et gratuité des stages.

Ensuite, c'est un accompagnement de la maman dans ses diverses démarches auprès des acteurs concernés (CPAS, logement social, Union des locataires, etc.) pour obtenir un logement décent qui est mis en place.

Ce sont tous les services de cette structure qui sont mobilisés pour apporter une solution au problème de cette maman et de ses enfants.

Suite à l'incendie du logement d'une maman, la halte-accueil et la structure dans laquelle elle est inscrite ont apporté des réponses concrètes aux difficultés de la famille : fournir de nouveaux habits, assurer l'entretien de ceux-ci, aider la maman dans ses démarches avec le propriétaire et faciliter la recherche d'un logement.

Enfin, des situations nécessitent l'intervention d'acteurs externes. Cela apparaît lorsque les outils et connaissances adéquates ne sont pas disponibles au sein des structures.

Une halte-accueil accueille régulièrement des enfants dont les mamans sont internées pour des raisons psychiatriques. Cela permet aux enfants de ne pas rester toute la journée en milieu hospitalier.

Une maman s'est adressée à la maison de quartier qui organise des formations en alphabétisation. Celle-ci l'a orientée vers la halte-accueil pour l'accueil de ses enfants.

L'activation régulière de ces réseaux peut mener à un travail conjoint et de plus en plus convergent des acteurs.

L'équipe de cette halte-accueil n'hésite pas à demander l'intervention de l'IDEF (Institut pour le développement de l'enfant et de la famille – service d'aide précoce) lorsqu'une situation familiale le nécessite. La collaboration entre les deux services est, maintenant, régulière.

2. Réseaux centrés sur l'action et les projets

Alors que certains réseaux sont activés autour des familles et de la résolution de problématiques qui les touchent, d'autres réseaux sont centrés autour d'un projet ou d'une action à réaliser.

Au travers de nos observations et du discours des professionnelles, de nombreux partenariats peuvent être mis en lumière. L'action des uns et des autres est conditionnée par un objectif commun. Les deux définitions suivantes correspondent à la réalité rencontrée.



« Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation. Le partenariat s'envisage souvent dans le cadre d'alliances. »

(Dictionnaire du marketing)

«Le partenariat est une convergence d'intérêts qui se manifeste par une action collective pour atteindre des objectifs communs, basée sur les partages des informations et des compétences. Il faut comprendre que le partenariat n'est pas une réalité statique mais davantage un lieu de consensus et d'évolution organisationnelle.»

(Marilia Coutinho, «Le partenariat: à la recherche d'une définition scientifique»)²⁹

Les partenariats observés peuvent mettre en rapport des acteurs internes. Les projets sont, dans ce cas, ponctuels.

À la demande des parents, un groupe est mis en place par l'éducatrice, lié au volet communautaire de la structure, pour élaborer, ensemble, un programme d'activités pour les enfants durant les vacances scolaires.

La création d'un groupe de parole avec les mamans a débouché, plusieurs années après, sur la production d'une pièce de théâtre-action.

Parallèlement, nous avons relevé des partenariats avec des acteurs externes. Les projets entre les haltes-accueil et ces acteurs sont ponctuels ou permanents.

La fête communale de l'enfance est organisée en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'enfance. Les parents sont également conviés à y participer et une maman a préparé et vendu des plats africains.

Un partenariat entre des organismes de formation et la halte-accueil permet aux parents de trouver plus facilement une place d'accueil pour leur enfant. Leur action est conjointe et réciproque.

En partenariat avec l'ONE, les mamans d'une halte-accueil ont développé un outil de communication pour tous les milieux d'accueil («Des images pour accompagner les parents au quotidien»).

3. Réseaux centrés sur la mise en réflexion des pratiques

Nous avons, enfin, relevé l'inscription des haltes-accueil et de leurs équipes au sein de réseaux dont l'objet est de mettre en réflexion les pratiques et les problématiques rencontrées. A nouveau, les réseaux peuvent être internes ou externes aux structures faîtières. Cela se traduit essentiellement par la participation à des réunions de coordination.

À l'intérieur des structures, ces réunions permettent à chaque équipe de rester au courant des projets et actions des autres et d'en débattre. Cela permet également de confronter les avis de chacun sur les diverses

²⁹ <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/ressources/les-questions-vives-du-partenariat/le-partenariat-dans-le-champ-educatif/le-partenariat-a-la-recherche-d2019une-definition-scientifique../page> consultée le 14/01/2013.

problématiques et réalités rencontrées dans le cadre de l'action globale. Il en va de même lorsque ce sont des acteurs externes qui sont réunis.

Dans une des structures, les équipes se réunissent une fois par mois. Lors de celle-ci, un service présente ses actions du moment.

La CHACOF réunit une série de haltes-accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces réunions ont lieu une fois par trimestre et ont pour objectif, entre autres, de présenter le projet d'une structure et d'évoquer les difficultés rencontrées, qu'elles soient pédagogiques ou administratives.

4. Synthèse

Nous proposons le tableau suivant pour résumer nos observations liées aux pratiques de réseaux des haltes-accueil.

	Situations familiales problématiques	Partenariats	Echanges et discussions sur les pratiques en place
Acteurs internes	Intervention d'acteurs internes et /ou externes		
Acteurs externes			
Centre de gravité des réseaux	> Familles	> Action et projet	> Mise en réflexion des pratiques

Enfin, un élément ne peut être négligé. Le carnet d'adresse personnel d'un professionnel ne peut être confondu avec les réseaux de la structure dans laquelle ce dernier travaille. Le premier est lié directement à la personne – quand elle part, elle part avec l'ensemble de ses contacts –, tandis que les seconds sont liés à la structure³⁰. «Il n'est pas rare que des relations entre services qui se faisaient sur le mode interpersonnel se délitent lorsqu'un agent quitte son poste.» (Fastrès, 2009b: 3) Toutefois, certaines des histoires familiales

³⁰ Il va de soi que l'investissement dans un réseau ou l'autre est toujours fonction du professionnel en place. Cela signifie que ces pratiques sont toujours liées, pour une part au moins, aux inclinaisons naturelles de la personne.

qui nous ont été décrites montrent que le carnet d'adresse personnel peut-être mobilisé dans une même volonté que l'activation d'un réseau: apporter des solutions aux familles.

Grâce à la mobilisation de leur carnet d'adresse, deux responsables de halte-accueil ont permuté deux enfants de manière à faire correspondre lieu d'accueil de l'enfant et lieu de formation du parent.

 Espace notes

Le travail en réseau, quelle plus-value pour les familles ?

Plus que de savoir quels types de réseaux sont activés par les haltes-accueil, il importe, dans le cadre de cette recherche, de rendre compte de la plus-value que ces pratiques peuvent avoir pour les familles marquées par la pauvreté dont les multiples imbrications rendent nécessaire une approche multidimensionnelle.

Avant toute autre chose, l'inscription des haltes-accueil au sein de divers réseaux permet l'accès à des informations relatives aux autres acteurs. Le second élément inhérent à cette inscription est d'ordre géographique. Effectivement, pour de nombreux acteurs, travailler en réseau revient à partager un même espace, un même bâtiment. C'est donc, notamment, l'accessibilité des différents services qui est jeu : un acteur isolé est un acteur peu accessible. Pour les familles, ces aspects sont également pertinents puisque ce sont de nouvelles ressources qui peuvent être connues et mises à disposition et les déplacements pour les atteindre peuvent être réduits à quelques mètres ou à un étage.

L'activation des réseaux peut se faire autour de plusieurs centres de gravité, comme nous l'avons vu. Toutefois, dans tous les cas, leur premier effet est de faciliter le parcours des familles et des individus (enfants et parents). Ce sont également les trajectoires de chacun qui s'en trouvent renforcées.

Pour apaiser la relation entre cette maman et son enfant, un psychologue et une psychomotricienne sont intervenus. Les différentes séances ont permis à cette relation d'être vécue positivement, avec moins de tensions et d'affrontements. Les effets positifs concernent tant l'enfant que sa maman.

L'ensemble de ces pratiques de réseaux permettent d'apporter aux familles des solutions concrètes et précises car une action multiple est possible. Sans l'intervention de ces divers acteurs, les solutions auraient été plus compliquées à trouver et à mettre en œuvre. D'autre part, ce sont de nouvelles ressources et/ou de nouvelles possibilités qui sont offertes aux familles. Effectivement, dans certains cas, ces dernières doivent intervenir dans la construction des solutions et sont donc directement mises en contact avec de nouveaux acteurs. Par la suite, les familles savent donc à qui s'adresser. En outre, dans le cadre de partenariats, on observe la création de nouveaux services, c'est-à-dire de nouvelles opportunités.

Ainsi, l'on comprend que travailler en réseau, c'est conjuguer les forces de différents acteurs. Chacun ayant sa propre mission, personne ne dispose de l'ensemble des ressources pour faire face à toute situation : les intervenants sont complémentaires.

Cette multiplicité des intervenants permet aux familles de prendre ce dont elles ont vraiment besoin et aux structures de construire des solutions différenciées. Remarquons, en outre, qu'au sein de ces nombreux réseaux, les haltes-accueil constituent, pour les familles, des points de référence stables de par leur mission : l'accueil régulier de l'enfant.

4. Caractéristiques communes de l'accueil au sein des neuf haltes-accueil

Les pratiques de lutte contre la pauvreté mises en place par les haltes-accueil sont au cœur de cette recherche participative. Nous avons montré en quoi la fréquentation d'une des neuf haltes-accueil peut avoir des effets positifs pour les familles marquées par une situation de pauvreté.

Jusqu'à présent, nous avons envisagé cette question selon trois axes : l'accessibilité des structures, les relations avec les familles et les pratiques de réseaux. Ceux-ci constituent des enjeux pour un accueil de qualité accessible à tous les enfants et particulièrement pour les enfants issus de familles marquées par la pauvreté. La traduction de ces axes dans les pratiques quotidiennes des équipes est singulière et spécifique.

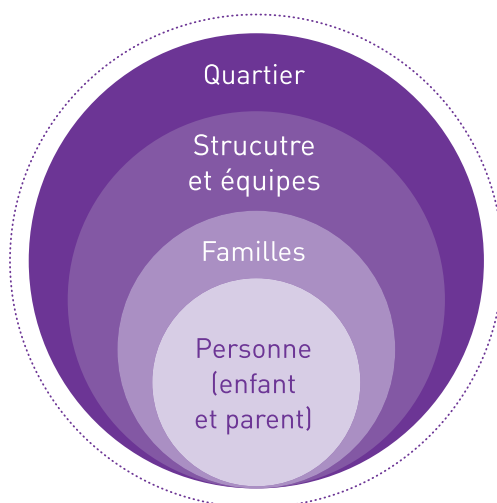
Au-delà de ces singularités, le travail des différentes haltes-accueil possède des caractéristiques communes. Celles-ci sont visibles lorsqu'une prise de distance avec le terrain est effectuée. Ce positionnement différent permet, en effet, d'observer l'ensemble des pratiques spécifiques sous un jour nouveau, dans une perspective transversale.

Il est essentiel de l'envisager afin de rendre compte des dynamiques qui prennent corps au sein des milieux d'accueil rencontrés. Selon nous, les effets positifs de la fréquentation d'une halte-accueil résultent de la conjonction des actions et dispositifs, c'est-à-dire de ces dynamiques.

Les caractéristiques communes que nous avons mises en avant sont les suivantes :

- Être ancrée dans le local ;
- Entretenir la flexibilité des pratiques ;
- Développer la polyvalence et la mixité des équipes ;
- Accompagner les familles ;
- Proposer des espaces et des moments à investir – favoriser la participation et la construction de normes collectives ;
- Développer des dynamiques de solidarité et de proximité ;

L'ordre choisi pour aborder ces caractéristiques ne tient pas du hasard. Effectivement, nous avons souhaité partir des structures et de l'environnement dans lequel elles évoluent pour nous centrer progressivement sur les personnes accueillies que sont les enfants et leurs parents. Le schéma suivant montre l'emboîtement des différents éléments.



Nous concluons notre propos avec une réflexion quant à la continuité de l'accueil. Cette dimension nous semble constituer un réel enjeu pour des familles dont les trajectoires sont marquées par de nombreuses ruptures. Nous verrons l'interprétation qu'en donnent les haltes-accueil.

Avant de poursuivre, nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur un élément. L'investissement des neuf haltes-accueil dans les pratiques que nous avons décrites jusqu'à présent n'est pas le même : certaines ont développé de nombreuses actions et dispositifs relatifs au soutien à la parentalité, tandis que d'autres font, par exemple, un travail où l'accessibilité des services constitue la préoccupation principale. Ainsi, tout en étant communes, ces caractéristiques ne sont pas présentes de façon homogène au sein des différentes structures. L'accueil des enfants et l'action auprès de leurs familles peuvent donner lieu à des configurations différentes. Pensons, par exemple, à l'accueil qui est proposé au sein de la Nacelle, à Bertrix, et celui proposé par l'équipe du Bébé Bus Basse-Sambre.

Ces caractéristiques communes sont modelées singulièrement par les contraintes avec lesquelles les structures doivent jongler et par l'environnement dans lequel elles évoluent. En ce sens, il est essentiel, comme nous l'avons déjà dit, de considérer chaque halte-accueil à l'aune de son contexte. Cela permet d'apprécier le sens des actions et du travail qui y sont développés.

Être ancrée dans le local

Le constat est le suivant: les haltes-accueil et les structures dans lesquelles elles sont inscrites sont ancrées dans le local, c'est-à-dire l'environnement dans lequel elles évoluent: le quartier, la commune, la localité. Elles sont visibles pour les acteurs sociaux et les citoyens. L'ancrage local des haltes-accueil est le résultat de deux aspects de leur présence au sein du tissu social: l'historique de leur naissance et les pratiques de réseaux.

Ces milieux d'accueil ont émergé du terrain suite à la volonté de rencontrer certains besoins des familles du quartier ou des familles avec lesquelles elles étaient en contact.

Création d'une halte-accueil pour permettre aux mamans mineures demandeuses d'asile et en obligation scolaire de fréquenter sereinement l'école.

La création d'une halte-accueil itinérante est le fruit d'une enquête sur les besoins des familles des communes de la Basse-Sambre.

Création d'une halte-accueil, en collaboration avec la Maison de l'emploi, pour permettre aux mamans de suivre une formation ou d'accepter un emploi.

La dynamique de création est liée à un mouvement du bas vers le haut («Bottom – Up») et non du haut vers le bas («Top – Down»).

Les évolutions qui ont marqué le parcours et la vie des haltes-accueil rendent compte de ce mouvement. Les services proposés (dans le cadre de l'accueil de la petite enfance) et leur organisation ne sont pas figés. L'action des haltes-accueil doit faire sens au regard de la réalité des familles rencontrées et de leurs besoins. C'est donc la prise en compte des besoins des familles qui orientent l'action mise en place et développée. Comme nous l'avons dit, il s'agit pour les structures de s'adapter à la réalité et, en conséquent, de réfléchir à leurs pratiques. Adaptabilité et réflexivité font donc partie intégrante de leurs projets.

D'une garderie ouverte où les parents étaient accueillants, l'action s'est déplacée vers l'accueil des enfants dont les parents sont en formation.

Les Frimousses ont vu le jour avec la création d'un lieu de rencontre parents et enfants: la Bavette. La halte-accueil a, ensuite, été développée car les parents ont exprimé le besoin que leurs enfants soient accueillis pour qu'ils puissent faire des formations, retrouver du boulot, etc.

Le second élément qui illustre l'ancrage local des structures est lié aux pratiques de réseaux dont nous venons de parler. Les interactions entre les différents acteurs du quartier sont récurrentes et contribuent à une dynamique globale et de proximité. Le maillage social dans lequel les haltes-accueil s'inscrivent et son activation permettent d'apporter des réponses locales aux familles. De plus, les structures participent à l'organisation et la réalisation de projets de quartier. Remarquons que les structures faîtières ont souvent dans leurs missions un volet «travail communautaire», où tant les acteurs de terrain que les citoyens ont une fonction à jouer.

Dans le cadre du volet communautaire d'une structure, un groupe de mamans de la halte-accueil s'est constitué pour revendiquer, lettres à l'appui, auprès des autorités communales, une plaine de jeux sécurisée.

Une halte-accueil bruxelloise a la volonté de développer des ateliers pour enfants (marionnettes, contes) le samedi matin ouverts à toutes les familles du quartier.

Ainsi, cet ancrage local est partie constituante du travail quotidien des équipes des haltes-accueil. En outre, c'est le tissu social des familles qui est en jeu: **par des pratiques de réseaux et le développement de projets de proximité auxquels elles participent, les familles peuvent tricoter de nouveaux liens ou les renforcer.**

Entretenir des pratiques flexibles

Nous avons montré au travers de ces nombreuses pages et de ces nombreux exemples que les pratiques des équipes n'étaient pas figées : elles sont perpétuellement adaptées et ajustées aux demandes des familles. Les règles définies dans les projets et contrats d'accueil sont donc sujettes à des arrangements. C'est dans cette perspective que nous considérons les pratiques comme flexibles.

La flexibilité de l'accueil est décisive pour des familles dont les situations sont mouvantes. Sans flexibilité, l'accueil peut rapidement être en inadéquation avec leur quotidien. L'équilibre familial est précaire et soumis à de nombreux imprévus. Or, les familles disposent d'un nombre très restreint de ressources pour y faire face. Cela signifie, dans la majorité des cas, que s'il n'y a pas d'ajustement, c'est la fréquentation de la halte-accueil, avec tous ses effets positifs, qui est remise en cause.

Il importe donc de comprendre quels sont éléments qui permettent aux équipes d'entretenir cette flexibilité sans que l'équilibre des structures soit mis en danger.

Malgré la récurrence de ces arrangements spécifiques, le projet social et pédagogique des structures n'est jamais perdu de vue par les équipes. Il constitue le fil conducteur de leur travail. Cela montre, selon nous, l'importance que ces projets soient intégrés par les professionnelles : le travail des accueillantes doit en être imprégné et être en adéquation avec celui-ci. Ainsi, comme nous l'ont dit de nombreuses professionnelles : «travailler dans une halte-accueil ne convient pas à tout le monde». La vocation sociale et l'essence de chaque projet constituent la base même du travail quotidien des équipes.

L'accueil proposé aux familles par les haltes-accueil n'est pas exempt de règles. Chaque projet est effectivement décliné selon différentes modalités et règles auxquelles les parents ne peuvent déroger. Toutefois, l'application de ces règles peut être modulée en fonction de l'évolution des besoins et demandes des familles. Il est néanmoins essentiel de comprendre que si ces règles sont modulables, leur existence, qui permet de structurer l'action, n'est jamais remise en question : on ne tombe jamais dans l'anarchie.

Une famille fréquente une structure depuis plusieurs années. L'enfant qui est accueilli à ce moment est le 3^{ème}. Une petite sœur, grande prématurée, vient de naître. La maman reste la plupart du temps à l'hôpital. Le papa, quant à lui, essaye d'y aller le plus souvent possible mais doit s'occuper de ses autres enfants. La fréquentation hebdomadaire maximale est de 20 heures. La responsable a décidé de ne pas accepter la demande des parents pour que le 3^{ème} enfant puisse rester plus longtemps à la halte-accueil. Elle a expliqué aux parents que leur petit garçon manifestait très clairement le besoin d'être auprès d'eux.

Pour illustrer et comprendre comment fonctionnent les systèmes que sont les haltes-accueil, nous nous appuyons sur le concept d'**homéostasie** : «capacité de l'organisme³¹ à maintenir un état de stabilité relative des différentes composantes de son milieu interne et ce, en lien avec son environnement externe»³². Cela signifie concrètement que cet équilibre est en perpétuel mouvement, dans une cohérence dynamique.

³¹ Dans notre cas, d'un système.

³² http://bibliothèque.immatériel.fr/fr/read_book/9782212543483/9782212470062_ch08, page consultée le 18/01/2013.

Ce sont donc les projets sociaux et pédagogiques et l'existence de règles modulables qui constituent l'axe autour duquel l'équilibre de chaque structure est maintenu.

Espace notes

Développer la polyvalence et la mixité des équipes

La singularité des haltes-accueils et de leur travail est également visible au travers de la composition de leurs équipes. Effectivement, celles-ci sont polyvalentes et une certaine mixité socioculturelle y est représentée. Plusieurs dimensions doivent être envisagées.

Les équipes d'accueillantes sont renforcées, comme nous l'avons vu, par la présence d'autres professionnels. Il s'agit principalement de psychologues et de travailleurs sociaux. Le mandat de ces professionnels n'est pas nécessairement limité aux haltes-accueil mais il est néanmoins au cœur même³³ de la réalisation des objectifs et des missions de celles-ci.

L'assistante sociale travaille 1 jour par semaine pour la halte-accueil Charpentiers. Elle travaille 2 jours par semaine pour 3 haltes-accueil.

À la Tanière des petits ours, la psychologue est présente pour l'ensemble de la structure faîtière et de ses divers services.

Ces équipes d'accueillantes sont, quant à elles, également caractérisées par la présence d'une diversité de qualifications. Nous retrouvons, d'une part, les qualifications communément admises lorsqu'il s'agit de l'accueil de la petite enfance (puéricultrice, auxiliaire de l'enfance, directrice de maison d'enfants, aspirante en nursing). D'autre part, un certain nombre de professionnelles ont des qualifications pédagogiques telles qu'institutrice maternelle ou éducatrice. La plupart des haltes-accueil³⁴ rencontrées ont des équipes polyvalentes.

À la Nacelle, sur 4 accueillantes, 3 sont institutrices maternelles de formation.

La diversité de ces équipes se trouve également dans la multi-culturalité qui les caractérise. Effectivement, les membres des équipes ont, dans de nombreux cas, des origines culturelles diverses. Les équipes portent donc en leur sein une multitude de pratiques familiales et culturelles ainsi que la connaissance de plusieurs langues. Selon les structures, cela relève d'une volonté ou non mais, dans tous les cas, cela contribue à une accessibilité sociale et culturelle accrue des haltes-accueil.

Ainsi, ce ne sont pas seulement les qualifications, compétences et expériences qui participent à l'engagement et à la constitution des équipes au sein de ces structures d'accueil. Selon les professionnelles, «tout le monde ne peut travailler dans une halte-accueil», «cela ne convient pas à chaque personne». C'est pourquoi, les qualités personnelles sont au centre des profils recherchés. Tolérance, adaptabilité, flexibilité, par exemple, sont essentielles bien qu'on ne puisse les apprendre à l'école. La vocation sociale des projets et des pratiques spécifiques doivent faire écho chez les travailleuses.

³³ Nous insistons sur ce point pour marquer la différence entre l'existence de services complémentaires, c'est-à-dire les acteurs internes des pratiques de réseaux, et les professionnels qui composent l'équipe même des haltes-accueil.

³⁴ Citons à ce propos le cas des haltes-accueil communales: les équipes d'accueillantes sont composées de puéricultrices uniquement. Cela tient au fait que les membres du personnel sont engagés non pas pour un milieu d'accueil précis mais pour l'ensemble des milieux d'accueil communaux (crèches et haltes-accueil notamment). Ce sont donc les critères les plus stricts qui sont appliqués



« L'adaptabilité, c'est la «capacité à traiter sa propre personne à la façon d'un texte que l'on pourrait traduire dans différentes langues». »

(Isabelle Astier, «Sociologie du social et de l'intervention sociale»)

La polyvalence de ces équipes prend tout son sens lorsqu'on la confronte aux réalités des familles rencontrées. **La diversité des regards professionnels constitue autant d'outils et de ressources pour comprendre et apporter des réponses adaptées et ajustées à leurs demandes.** L'on perçoit dès lors la pertinence de ces équipes aux compétences multiples et variées face à des familles touchées par la pauvreté.

Pour conclure, nous souhaitons mettre en exergue le rôle de la responsable au sein de ces équipes. Les situations familiales sont très souvent chargées émotionnellement. Les accueillantes sont les travailleuses de première ligne: ce sont elles qui accueillent, en premier, les familles et leurs difficultés. Il apparaît donc nécessaire qu'elles puissent diriger les familles vers leur responsable ou faire appel à celle-ci lorsque les situations les dépassent et/ou peuvent mettre en danger leur travail avec les enfants.

L'intervention de la responsable peut être ponctuelle mais elle est également organisée au travers des réunions³⁵ que tiennent les équipes de nombreuses haltes-accueil. Cela permet aux accueillantes, d'une part, d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de situations qui peuvent être compliquées à gérer et, d'autre part, de partager les informations détenues par chaque membre. Ces moments contribuent également à construire ces solutions adaptées et ajustées à la réalité de chaque famille.

³⁵ Leur fréquence varie mais elles sont généralement organisées partout.

Accompagner les familles



« Nous ne sommes plus ici dans la relation d'aide classique mais plutôt dans une « aide à la relation ». »
(Isabelle Astier, « Sociologie du social et de l'intervention sociale »)

Tout au long des pages précédentes nous avons montré combien les familles avaient leur place au sein des haltes-accueil. Ces relations sont investies quotidiennement par les équipes ce qui conduit à la construction de nouvelles orientations des trajectoires individuelles et familiales. Lorsqu'ils sont envisagés globalement, les pratiques spécifiques, les actions et les dispositifs développés par ces travailleurs nous poussent à dire qu'il s'agit d'un travail d'**accompagnement**, celui-là même qui caractérise un positionnement du travail social actuel : tout au long de leur parcours au sein des haltes-accueil, les familles sont accompagnées par les équipes.

L'accueil de l'enfant et donc de sa famille se fait sur la durée. Effectivement, malgré l'intervention de divers acteurs, les familles continuent à fréquenter la halte-accueil. Le milieu d'accueil constitue un repère pour ces dernières : leurs évolutions sont connues et sont encouragées par les professionnelles.

Pour aborder cette notion d'accompagnement, nous avons choisi l'approche³⁶ qui en est donnée par Jacques Ardoino (2000). Celui-ci considère que cette démarche est caractérisée par quatre éléments : la **temporalité**, la **relation**, l'**intersubjectivité** et la **réciprocité**.



« L'accompagnement, qui suggère immédiatement l'espace (le cheminement commun, le « bout de route » fait ensemble) ne peut toutefois se comprendre proprement que dans le temps et l'histoire vécus. »



« L'accompagnement suppose, encore, une relation subjective, ou mieux intersubjective, entre des personnes, des sujets et non seulement des rapports qui pourraient être entendus comme plus objectifs, plus neutres, dépourvus d'affectivité ou d'émotionnalité. Ces relations sont interactives. »



« Une telle philosophie de la relation serait, alors, celle d'une réciprocité entre des partenaires, qui ne seraient pas, pour autant, conçus à l'identique, mais explicitement reconnus comme « autres », témoignant entre eux d'un pluriel, de différences et d'hétérogénéité. »

³⁶ Le texte qui nous sert de référence met en avant la multiplicité des contextes (école, travail social, musique, etc.) dans lesquels l'accompagnement peut être observé. Les caractéristiques suivantes sont donc présentes dans l'ensemble de ces situations.

«[...] ce que nous appelons, ici, démarche d'accompagnement est constitué d'un ensemble de comportements et de conduites, étayés par des savoirs, théoriques et pratiques, constituant un type de professionnalité, même si ceux qui les exercent n'en font pas nécessairement un moyen d'existence, aux fins d'évolution des relations intersubjectives qui en constituent justement la matière, et, partant une réinterrogation des opinions, des croyances, des représentations, des attitudes qui expriment les systèmes de valeurs concernés.»

Ces caractéristiques trouvent une traduction dans les pratiques professionnelles que nous avons observées au sein des haltes-accueil.

Tout d'abord, comme nous l'avons dit, l'accueil de l'enfant implique une relation dans le temps mais aussi la construction de trajectoires au sein de différents lieux (halte-accueil, lieu de rencontre, etc.), c'est-à-dire dans l'espace également.

Ensuite, ce sont les relations avec les familles et non les rapports³⁷ qui sont au cœur des pratiques. De plus, cela nous ramène à l'idée que les équipes ne travaillent pas uniquement comme des professionnelles mais également en tant qu'êtres humains. Le professionnel est caractérisé par des savoirs objectifs et « scientifiques » tandis que chaque être humain est emprunt de sa subjectivité (émotions, désirs, etc.).

Enfin, les professionnelles nous l'ont assez répété : leurs premiers partenaires sont les familles. Les parents sont compétents et des espaces leur permettent d'apporter, d'exprimer et ainsi d'échanger leurs connaissances. L'accueil de l'enfant est envisagé comme de la coéducation, comme un partenariat³⁸. La réciprocité, c'est également « faire écho chez l'autre ».

Isabelle Astier (2010) envisage, quant à elle, l'accompagnement sous l'angle spécifique du travail social et en apporte un éclairage complémentaire. Cette démarche suppose que la personne accompagnée soit considérée comme son égal et que son projet soit respecté. C'est donc d'un travail avec autrui qu'il s'agit, un travail où la personne peut être active et pas seulement considérée comme l'utilisateur d'un service. L'accompagnement est donc centré sur la personne qui est accompagnée. Cela signifie que les méthodes employées par le professionnel doivent être modulables et révisables pour s'ajuster au mieux.

À nouveau, de nombreux aspects du travail quotidien des équipes des haltes-accueil peuvent être ramenés à ces quelques éléments :

- La relation avec les familles est considérée comme un partenariat.
- Les professionnelles n'hésitent pas à exprimer les difficultés auxquelles elles ont fait face en tant que parent.

³⁷ Cette nuance est, selon nous, particulièrement visible lorsqu'on considère que certaines familles et certaines accueillantes peuvent ne pas s'entendre. Il s'agira dans ce cas de rapports marqués par la neutralité où aucun engagement moral ne sera inclus dans le travail.

³⁸ « Quelle définition pour le terme « partenaire » est donnée par les formateurs, les éducateurs, les enseignants, au travers de leur action ? L'accompagnement met en avant une idée de centration plus résolue sur la personne de l'apprenant. Il s'agit alors, essentiellement, de se mettre à l'écoute de celui qu'on accompagne, postulé explicitement seul capable en définitive de choisir où il veut aller et comment il entend s'y prendre. Bien entendu, des propositions de moyens, des mises à disposition de méthodes, de techniques, d'instrumentations diverses, s'ajouteront toujours au fur et à mesure d'une telle démarche mais le changement majeur d'optique, d'ordre épistémologique, réside dans l'acceptation du fait que le sujet est compris comme seul à même de se déterminer, sans préjugé, pour autant, il est vrai, des altérations qui l'affecteront toujours utilement. Le modèle dominant n'est plus alors celui d'une transmission voire d'une tradition, de savoirs, ou de savoir-faire, mais en termes, cette fois, de savoir-être et devenir, de provoquer (ce qui laisse au conflit toute son importance), d'inciter, d'appeler le sujet (hors toute forme de manipulation) à élaborer en lui-même les représentations, les systèmes de valeur, les modes opératoires, qui s'avéreront nécessaires à sa relation au monde et à son action au sein de celui-ci. » (ARDOINO, 2000 : 4)

- Le rythme de l'enfant et de la famille est au centre du processus.
- Les pratiques sont flexibles de façon à répondre au mieux à la réalité des familles.

Notre propos n'est pas de dire que le travail des équipes au sein des haltes-accueil est le même que celui des travailleurs sociaux. Notre propos est de dire que la démarche d'accompagnement caractérise les dynamiques globales mises en place au sein de ces milieux d'accueil.

Il ne s'agit donc pas de conclure à la similarité entre le travail des équipes de ces milieux d'accueil et celui des travailleurs sociaux: les professionnelles ne conscientisent pas leur travail de cette manière. Cela constitue, selon nous, une de leurs grandes forces. Les écueils habituels d'une démarche « accompagnateur-accompagné » sont évités. Effectivement, dans le travail des haltes-accueil, il n'est pas question d'imposer des décisions aux familles ; il n'y a aucune visée de contrôle social. En quelque sorte, ces équipes font du « social » sans le savoir.

Nous constatons qu'à tout moment (c'est-à-dire quand elles le souhaitent), les familles peuvent « faire leur marché » et prendre ce dont elles ont besoin (et pas ce qu'on considère comme un besoin). Les professionnelles sont là pour leur apporter des (nouveaux) outils et amorcer et/ou renforcer le mouvement « apprendre à apprendre ».

Proposer des espaces et des moments à investir : favoriser la participation et la construction de normes collectives



«Être citoyen, c'est être reconnu comme un membre actif d'une communauté politique. Cela donne des droits (civils, politiques, sociaux), des devoirs (fiscaux, militaires) et offre la possibilité d'une participation civique aux affaires de la cité.»

(Dictionnaire des Sciences Humaines)

L'exercice des droits politiques et citoyens est remis en question par la pauvreté : participer à la vie de la communauté et donner son avis³⁹ n'est pas une priorité. Alors que pour la plupart des gens participer à une réunion ou à une activité est chose banale, pour les personnes dont le quotidien est marqué par les nombreuses inégalités sociales, ça ne va pas de soi. La démarche n'est pas facile et ne fait pas nécessairement sens : «qu'est-ce que ça peut m'apporter ? Qu'est-ce que je vais aller faire là ? Mon avis ne sera pas pris en compte». Les préjugés sont nombreux. Dans une perspective de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de les reconnaître, les accepter et de les intégrer dans le travail.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons mis en avant des actions et dispositifs permettant aux familles de trouver et de prendre leur place au sein des haltes-accueil. D'une part, certaines modalités de fonctionnement les impliquent, d'emblée, dans la vie quotidienne des structures. Pensons, par exemple, aux fruits et aux légumes que les parents doivent apporter pour qu'ils soient mis en commun et redistribués lors des repas et des goûters. D'autre part, de nombreuses activités auxquelles les parents peuvent participer sont organisées (conjointement ou non) : débriefing annuel (l'avis des parents est pris en compte pour changer les pratiques qui le nécessitent) ; sorties à la mer ; rencontres à thème ; fêtes et dynamiques de quartier.

Dans tous les cas, c'est de la participation, en ce compris la reconnaissance de l'altérité d'autrui et son acceptation, des familles dont il s'agit. L'on comprend que ces activités viennent renforcer cette démarche et contribuent à réintroduire la notion de citoyenneté puisque chacun peut trouver et prendre sa place au sein d'un groupe et y être entendu. Concrètement, cela se fait via, notamment, les inscriptions aux activités, la fréquentation régulière d'un atelier, les échanges à propos des diverses pratiques centrées sur les enfants. Ces moments permettent, dans certains cas, la construction de références communes.

Une halte-accueil organise chaque année une rencontre où les parents font le point sur la structure et l'accueil offert à leurs enfants. Ils y évoquent les aspects positifs et négatifs de ceux-ci. Cet échange a abouti au réaménagement de l'espace de vie de l'enfant.

³⁹ Il va de soi qu'un questionnement doit être formulé par rapport à la place accordée et laissée pour l'avis et la représentation des familles marquées par la pauvreté. Ce n'est pas notre propos dans ce travail. Néanmoins, lorsque la lutte contre la pauvreté est abordée, c'est une nécessité de s'interroger sur ces éléments. Cela fait écho à notre volonté de ne pas nous substituer aux parents dans la détermination de leurs besoins. « On ne peut pas parler de citoyenneté et de démocratie sans parler de représentation, et on ne peut plus, à notre avis, parler de vraie démocratie et de vraie représentation si, en même temps, on ne pose pas sans arrêt la question des absents. » (Bernia, Fierens, Meurant, Mus, et Verkindt, 2001-2002 : 75)



«Être citoyen, c'est aussi pouvoir participer avec d'autres, s'exprimer, prendre la parole, défendre ses droits et ceux des autres.»

(Denise Bernia, Jacques Fierens, Joëlle Meurant, Georges Mus, Pierre-Yves Verkindt, «Citoyenneté, représentation, grande pauvreté»)

C'est ainsi qu'une brèche est introduite dans le processus d'exclusion sociale. Cela commence dès l'invitation à entrer dans le milieu d'accueil, à prendre le temps de discuter avec le personnel et à participer aux activités des enfants. Mais cela suppose que les rôles de tout un chacun ne soient pas prédéfinis. Chaque personne doit pouvoir prendre la place qu'il souhaite. La participation et ce qu'elle représente doit rester propre à chacun, c'est-à-dire fonction de sa situation, de ses possibilités et de ses envies.

Proposer des moments et des espaces que les familles peuvent investir (symboliquement ou physiquement) et où chacun peut participer comme il l'entend constitue, selon nous, l'un des éléments les plus spécifiques de ces neuf haltes-accueil, d'autant plus dans une perspective de lutte contre la pauvreté.



«C'est un lieu de socialisation pour leur enfant, mais aussi pour eux-mêmes : l'implication dans la vie quotidienne et le pilotage du lieu d'accueil favorise les échanges entre les parents, la création de liens forts entre eux et la mise en avant de leurs compétences. Pour certains, il s'agit d'une première occasion de sortir de l'isolement et même de s'impliquer dans un projet collectif dans leur quartier. Leur participation est valorisée, leur parole est entendue et leur pouvoir de décision est réel.»

(Quentin Vernier, «Lieux d'accueil de la petite enfance, carrefours du lien social»)

Développer des dynamiques de solidarité et de proximité

Toute une série d'actions développées spontanément par les professionnelles n'ont pas encore été abordées jusqu'à présent. Pourtant, elles participent et renforcent la spécificité du travail effectué par les équipes des haltes-accueil. En voici quelques exemples :

Régulièrement et dans plusieurs haltes-accueil, les parents se présentent avec certains papiers officiels (convocation à la commune, facture, document de l'école, etc.) pour que les accueillantes leur expliquent ce dont il s'agit ou pour qu'elles leur lisent tout simplement.

La responsable d'une structure nous a expliqué être allée à la poste avec une maman car celle-ci ne comprenait pourquoi 2.5€ supplémentaires lui étaient demandés pour effectuer une opération bancaire au guichet (en l'occurrence le paiement de la halte-accueil).

Suite à l'incendie de son appartement, une maman a pu faire son linge au sein de la halte-accueil.

Dans une structure, un papa a proposé son aide pour réparer quelques petites choses.

Dans certaines structures, les accueillantes mobilisent leurs ressources personnelles et cherchent dans leur entourage des jeux et des vêtements dont elles peuvent se servir au sein de leur halte-accueil.

Sur le tableau d'affichage à l'entrée de la structure, sont mentionnés des « trucs et astuces » comme couper les pieds troués d'un collant pour en faire un legging impeccable.

Tous ces exemples relèvent de l'engagement humain et moral des différents acteurs et de leurs ressources propres : parents et professionnelles. Tous ces gestes quotidiens, qui ne reposent sur aucune obligation, contribuent à créer et à alimenter des dynamiques de solidarité et de proximité.

Ces dynamiques sont également encouragées par les équipes entre les différentes familles des milieux d'accueil : lors des moments d'échange, les professionnelles favorisent les contacts et l'entraide entre ces dernières. En outre, avant d'activer leur propre réseau, elles poussent les parents à considérer leur entourage pour trouver des solutions aux aléas quotidiens.

Une maman ne sait pas venir chercher son enfant un tel jour, elle en fait part à l'accueillante. Celle-ci lui renseigne une autre maman qui habite dans le même quartier ou la même rue qu'elle et qui pourrait reprendre son enfant en même temps que le sien.

Pour des familles marquées par la pauvreté, la solidarité permet de retisser des liens sociaux dans un climat positif et pouvant même valoriser l'image de soi. Une fois de plus, chacun peut retrouver un rôle à jouer et sortir de l'isolement.

Conclusions | la continuité de l'accueil

L'objet de cette recherche participative est, in fine, de déterminer en quoi les haltes-accueil contribuent à lutter activement contre la pauvreté et ses effets. Dans un premier temps, nous nous sommes employés à montrer dans quelle mesure les familles accueillies au sein des neuf haltes-accueil courent un risque avéré de vivre une situation de pauvreté. Dans un deuxième temps, nous avons mis en avant différentes pratiques qui favorisent une action de lutte contre la pauvreté. Nous les avons envisagées selon trois axes: l'accessibilité, les relations avec les familles (enfants et parents) et les pratiques de réseaux. Nous avons considéré chacune de ces problématiques comme étant porteuse d'un enjeu particulier pour les familles accueillies:

- Les actions et les dispositifs qui visent à accroître l'accessibilité des structures interrogent la pérennisation de la relation «famille-structure».
- L'investissement par les équipes dans les relations avec les familles génère de nouvelles orientations de trajectoires pour les parents et pour les enfants.
- L'inscription des haltes-accueil dans des réseaux et l'activation de ceux-ci permettent d'apporter des solutions multiples et différenciées selon la réalité des familles.

La dernière caractéristique commune à l'ensemble des haltes-accueil avec lesquelles nous avons travaillé est sous-jacente à ces questionnements. Ces derniers convergent vers un élément central du travail des équipes: la **continuité de l'accueil**.

Plus qu'une caractéristique, c'est un enjeu réel et déterminant lorsque les familles accueillies sont marquées par des situations de pauvreté. Nous avons montré que la pauvreté avait des incidences directes sur les enfants: «l'impact des privations et des mauvaises conditions de vie sur le bien-être, la santé, le développement et l'éducation de l'enfant, est manifeste». (Vrancken, 2012: 80). **L'accueil de l'enfant au sein d'une halte-accueil permet l'introduction d'une brèche dans le cycle de la pauvreté.** Certaines des inégalités sociales vécues quotidiennement peuvent être compensées, voire évincées. L'accueil de l'enfant au sein d'une halte-accueil permet à l'égalité des chances, dont tout enfant devrait bénéficier, d'être introduite et/ou renforcée. **Dès lors, assurer la continuité de l'accueil de l'enfant revient à entretenir et développer cette brèche.** Inversement, les ruptures dans les trajectoires coûtent énormément d'énergie aux familles comme aux professionnelles. La continuité de l'accueil est une volonté dans le chef des équipes que nous avons rencontrées. C'est donc délibérément qu'elles mettent en place des actions pour la favoriser et l'assurer. La continuité de l'accueil de l'enfant peut être liée à des actions et dispositifs structurels ou à des arrangements spécifiques à une situation et aux besoins d'une famille.

Certaines des structures ont développé de multiples services pour les familles: halte-accueil, permanence sociale, présence d'un psychologue, etc. Parmi ces services, nous retrouvons une diversité d'activités destinées à des enfants d'âges divers. Même si un enfant n'a plus sa place au sein de la halte-accueil (parce qu'il a plus de 3 ans), il peut continuer à fréquenter et à participer aux activités de la structure. La continuité de l'accueil ne se limite, dans ce cas, pas à la fréquentation de la halte-accueil. **Il s'agit d'assurer et d'entretenir un parcours sur plusieurs années, ce qui permet de renforcer considérablement l'accompagnement des familles.**

La halte-accueil est implantée au sein d'une école. Des consultations ONE et des activités extrascolaires ont également lieu dans ces bâtiments. Les enfants poursuivent leur parcours au sein des mêmes bâtiments. Les professionnels

de cette équipe nous expliquaient que, pour eux, la proximité et la continuité des relations avec les familles étaient importantes car cela leur permet de se rendre compte combien le travail qu'ils ont amorcé a une suite et porte ses fruits.

La continuité se traduit également par la proximité des divers services et par la multiplicité des activités pour enfants qui sont proposées : halte-accueil pour les 0-3 ans et organisation d'école créative ou d'accueil temps libre pour les enfants de plus de 3 ans.

La continuité de l'accueil peut se traduire différemment: il s'agit d'assurer la continuité de l'accueil de l'enfant jusqu'à son entrée à l'école maternelle. De nombreuses haltes-accueil ont de nombreux financements. Ceux-ci sont toujours liés à des objectifs spécifiques (alphabétisation, insertion professionnelle, formation du CPAS, etc.) et conditionnent l'inscription des enfants. Ils font écho à la fois aux missions des structures et aux demandes des familles, initiales ou apparues au fil de l'accueil. Ces multiples sources de financement constituent une ressource déterminante dans cette volonté d'assurer la continuité de l'accueil : les responsables jonglent avec cette multitude de financements de façon à ce que les demandes des familles puissent être justifiées lorsqu'elles évoluent.

Les conventions avec Actiris, à Bruxelles, portent sur une durée d'un an : les parents bénéficient d'une place pour leur enfant pendant leur formation. Cette place est assurée pendant un an. Ensuite, le contrat prend fin. La halte-accueil peut proposer à la famille de conserver la place, que ça soit parce que le parent a trouvé un emploi ou pour les besoins de l'enfant.

Deux haltes-accueil se côtoient au sein d'une même structure. L'une des deux est itinérante et va à la rencontre des familles, l'autre accueille les enfants dont les parents sont en formation. Cela permet aux familles de trouver une place d'accueil lorsque le projet de la famille ou d'un parent évolue vers de l'insertion socioprofessionnelle. Ces deux milieux d'accueil permettent donc d'assurer la continuité d'accueil pour l'enfant mais aussi la possibilité que les projets de la famille ne tombent à l'eau.

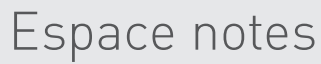
À Bruxelles, il est de plus en plus difficile de trouver une place dans une école maternelle. De nombreuses familles se trouvent donc dans une position délicate: l'enfant ne peut plus fréquenter la halte-accueil mais il ne peut pas encore aller à l'école par manque de place. Plusieurs professionnelles nous ont dit maintenir l'accueil de l'enfant, pendant quelques mois, jusqu'au moment où une place à l'école est disponible.

La continuité de l'accueil, au sein d'une halte-accueil, doit donc être envisagée tant par rapport aux besoins de l'enfant que par rapport à ceux de la famille.

Les membres de l'équipe du réseau de haltes-accueil d'une structure sont formés pour accompagner les professionnelles dans l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Ils viennent donc en renfort dans d'autres structures d'accueil de la région.

Le milieu d'accueil en question ne pouvait plus assurer l'accueil de cet enfant pour différentes

Accueil des familles • Pratiques de lutte contre la pauvreté et ses effets

29

Conclusions | Donner à l'accueil des familles une fonction sociale



« Un milieu d'accueil est amené à assumer différentes fonctions, de façon consciente ou non. Ces fonctions peuvent être clairement inscrites dans les missions du milieu d'accueil, mais elles peuvent aussi découler de l'utilisation effective du milieu d'accueil par ses usagers, dans un autre but que celui défini par le milieu d'accueil. »

(Joëlle Mottint, « La qualité des milieux d'accueil, au-delà des évidences »)

L'accueil des enfants et donc des familles peut être envisagé selon plusieurs fonctions. Elles sont liées aux effets qui résultent de cet accueil. Pour tout milieu d'accueil, ce sont donc trois fonctions qui sont communément admises⁴⁰. Il s'agit des fonctions économique, éducative et sociale⁴¹. Tout accueil se trouve au cœur d'une dynamique où celles-ci sont investies, peu ou prou. En somme, c'est l'articulation de ces trois éléments qui donne au milieu d'accueil et à l'accueil proposé leur identité.



Concrètement, au quotidien, qu'est-ce que la fréquentation de la halte-accueil apporte aux familles ?

Nous avons demandé aux parents ce que la fréquentation de la halte-accueil leur apportait au quotidien. Leurs réponses diverses se sont faites, majoritairement, en deux temps. Tout d'abord, les parents ont répondu en évoquant leur enfant : depuis que leur enfant est accueilli au sein de la structure, ils remarquent que celui-ci s'épanouit, qu'il fait de nouvelles choses, qu'il s'entend mieux avec les autres enfants. Dans un second temps, ce sont les effets positifs les touchant personnellement qui ont été abordés : la possibilité de suivre une formation, de travailler à nouveau, de faire des démarches administratives, de souffler et de prendre du temps pour soi.

Tant les parents que les professionnelles mettent en avant les **effets éducatifs** constatés. À ce propos, les professionnelles sont unanimes : le travail avec les enfants est le même que dans les autres milieux d'accueil. Fréquenter un milieu d'accueil pour l'enfant signifie évoluer dans un nouvel environnement où apprentissages, découvertes et progrès sont au centre des pratiques.

Les **effets psycho-sociaux** apparaissent très rapidement également dans le discours des parents. Ces effets peuvent concerner leur enfant ainsi que leur propre parcours. Par exemple : l'enfant se comporte différemment aux contacts d'autres personnes,

⁴⁰ Bien que nous n'allons pas développer cet élément, nos rencontres sur le terrain laissent entendre que les haltes-accueil ont également une fonction culturelle.

⁴¹ Les fonctions sont définies comme suit :

- Fonction économique : celle-ci est liée à l'accueil des enfants pour assurer l'accès des femmes au marché du travail ainsi que permettre l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle. Les demandes liées à l'insertion socioprofessionnelle (formation, démarche, entretien d'embauche) sont également comprises dans cette fonction.
- Fonction éducative : celle-ci est liée aux apprentissages et à l'accompagnement des enfants dans leurs découvertes.
- Fonction sociale : celle-ci nous renvoie à l'équité sociale d'accès au service, aux possibilités de développer du lien social et la participation des intervenants (enfants, parents, professionnelles) ainsi qu'à l'accompagnement des parents dans leur rôle parental. Cette fonction fait également référence à la socialisation de l'enfant.

Sources : Classification proposée par Michel Vandenbroeck dans « Verkerke bewaring. Honderdvijftig jaar kinderen, ouders en kinderopvang. Antwerpen, 2004 » (cité dans le questionnaire « Recherche-action sur les lieux de rencontre et les haltes-accueils », ONE) ; Mottint Joëlle, septembre 2008, « La qualité d'accueil, au-delà des évidences ».



d'autres enfants ; l'enfant semble épanoui ; les parents peuvent trouver des réponses à leurs questions concernant leurs enfants ; ils peuvent rencontrer d'autres parents et échanger à propos de certaines de leurs questions.

Des **effets économiques** sont également à relever. Pour les mamans qui travaillent, l'accès au marché du travail est maintenu. Pour celles qui s'inscrivent dans une dynamique d'insertion professionnelle, cet accès est rendu possible et effectif. Cela se traduit par la conservation des revenus (appointements, salaires ou revenus de remplacement) ou par l'augmentation de ceux-ci.

Enfin, des **effets positifs sur le bien-être personnel** des parents sont mentionnés par ceux-ci et par les professionnelles. Prenons l'exemple des formations entreprises par les mamans, elles ne sont pas seulement perçues comme des moyens pour retrouver un emploi ou pour assurer leurs droits à l'aide sociale. Elles sont également envisagées comme de nouvelles pistes pour un mieux-être et un développement personnel. Autre illustration de ces effets positifs : ce mieux-être peut être également renforcé par le temps que les mamans peuvent se consacrer ou par des moments où elles peuvent simplement souffler et prendre leur temps. N'oublions pas que le bien-être n'est pas seulement psychique, il est également physique. Pour certaines mamans rencontrées, l'accueil de leur enfant leur a permis de suivre un traitement médical.

Comme tout milieu d'accueil, les haltes-accueil investissent les fonctions économique, éducative et sociale. Les effets liés à la fréquentation le montrent. Toutefois, il semble important de souligner **la prégnance de la fonction sociale dans le quotidien tant des structures et de leurs professionnelles que dans celui des familles**.

Remarquons que la fonction sociale est, d'emblée, investie dans la mesure où les personnes qui ont accès aux services des haltes-accueil sont des familles qui n'auraient pas accès à des milieux d'accueil classiques. Ainsi, l'équité d'accès relève d'une volonté des structures et est au cœur même de leur projet comme en témoignent les diverses responsables.

Les haltes-accueil contribuent directement à rompre l'isolement social des familles et, particulièrement, celui des enfants. Dans la partie sur la pauvreté infantile⁴², nous présentons diverses privations pouvant toucher les enfants pour des raisons financières. Celles-ci ont pour conséquence d'amorcer le processus d'isolement social des enfants. Or, certaines de ces privations trouvent une réponse et sont compensées directement par la fréquentation d'une halte-accueil.

De plus, lorsque la pauvreté est vécue par les familles, ce nouvel environnement peut être plus propice et plus adéquat au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Effectivement, les haltes-accueil disposent d'une diversité de ressources pédagogiques (livre, jeux, module de psychomotricité, etc.) à laquelle les enfants peuvent ne pas avoir accès au sein de leur cercle familial. De même, alors que leur logement peut être restreint et insalubre (promiscuité et présence de champignons par exemple⁴³), au sein des haltes-accueil, les enfants peuvent évoluer dans un environnement sain, dans un espace suffisant et, parfois, avoir accès à des espaces extérieurs.

Les professionnelles mettent également en avant les effets positifs sur l'isolement vécu par les mamans. Effectivement, les équipes interprètent, au travers de leurs échanges avec celles-ci, la demande d'accueil comme étant aussi l'expression de leur besoin de rompre leur isolement, particulièrement lorsqu'il s'agit de mamans issues de l'immigration.

⁴² Cette partie se trouve dans le chapitre I.

⁴³ De nombreux cas nous ont été rapportés quant à cette réalité. Une des conséquences est la santé fragile des enfants. Les professionnelles de plusieurs structures ont mis en évidence cet aspect de la pauvreté, c'est-à-dire la chronicité de certaines maladies.

Ainsi, nous pouvons dire que **c'est non seulement l'isolement des mamans qui est rompu mais également celui de leurs enfants** : cela permet à ces familles de retisser des liens sociaux et de voir leur exclusion sociale amoindrie.

La vocation sociale des haltes-accueil avec lesquelles nous avons travaillé ainsi que les pratiques qu'elles mettent en place témoignent de l'investissement de cette fonction sociale : les haltes-accueil ne sont pas seulement des lieux où les enfants sont accueillis. Elles tiennent un rôle déterminant dans le quotidien des familles au travers de la construction de liens sociaux, de la mise à disposition de lieux à investir, de l'accompagnement des familles tout au long de leur parcours, de l'organisation de formation ou de leur inscription dans des dynamiques globales de proximité.

En somme, **les haltes-accueil se positionnent comme des acteurs incontournables de la vie des familles avec lesquelles elles travaillent via l'accueil des enfants mais également via l'ensemble des actions et des services proposés.**



Espace notes

Conclusion

Cette recherche participative, « Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés. 9 haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles » pose quatre questions :

- La pauvreté est-elle une réalité pour les familles des haltes-accueil et quelles sont les situations de pauvreté vécues par celles-ci ?
- Qu'est-ce qui motive les familles à formuler une demande d'accueil et quels sont leurs besoins ?
- Quelles sont les pratiques développées par les haltes-accueil et leurs équipes ?
- Ces pratiques sont-elles adaptées à la réalité de ces familles ?

Nous nous sommes employés, tout au long de cette recherche et de ce document, à rendre compte de la réalité rencontrée et à répondre à ces interrogations. Cette partie conclusive est le moment de synthétiser notre propos. C'est également le moment, pour nous, de mettre l'accent sur certains éléments essentiels et de proposer une autre formulation des connaissances construites.

Contrairement aux milieux d'accueil subventionnés où la plupart des familles sont issues de milieux favorisés, **la majorité des familles accueillies au sein des haltes-accueil rencontrées connaissent un risque avéré et grand de vivre dans la pauvreté.** Leurs caractéristiques socio-économiques ne laissent aucun doute :

- 26 % des ménages sont monoparentaux.
- La très grande majorité des mères ont un niveau d'instruction faible ou moyen.
- 65 % des mères ne travaillent pas.
- 31 % des familles vivent de revenus de remplacement.
- 83 % des familles monoparentales n'ont pas de revenus professionnels.

De nombreuses familles cumulent ces différents facteurs qui augmentent chacun le risque de vivre dans la pauvreté. Les familles qui fréquentent les haltes-accueil ne proviennent donc pas de tous les milieux socio-économiques.

Pour offrir un accueil de qualité, les haltes-accueil tiennent compte des besoins des enfants et de ceux de leurs parents. C'est une approche globale de la famille qui est développée dans ces milieux d'accueil. Les nombreuses évolutions qui jalonnent leur histoire reflètent cette préoccupation. Les besoins des familles sont exprimés (consciemment ou non) au travers des échanges quotidiens entre celles-ci et les professionnelles. Les demandes d'accueil sont motivées par des éléments psycho-sociaux (alternatives au placement, soutien de parents qui souffrent de déficience mentale, hospitalisation, rencontrer d'autres parents, pouvoir échanger et poser des questions sur son enfant, etc.), éducatifs (épanouissement de l'enfant, apprentissage des règles, etc.) économiques (suivre une formation, travailler, faire les démarches pour retrouver un emploi, etc.) et, enfin, par des éléments liés au bien-être du parent (suivi d'un traitement médical, souffler et prendre du temps pour soi, etc.). Les haltes-accueil investissent pleinement les trois fonctions de l'accueil – la fonction sociale, éducative et économique, – dès qu'elles répondent aux demandes de ces familles.

Ces motivations sont le reflet des besoins des familles. La spécificité des familles marquées par la pauvreté ne réside pas dans les types de besoins qu'elles ont mais bien dans le degré de satisfaction de ces besoins. Alors que pour les familles favorisées les besoins primaires sont majoritairement satisfaits, ce n'est pas le cas pour celles dont le quotidien est largement touché par les difficultés et les inégalités. Les ressources et les moyens

dont elles disposent ne leur permettent pas de trouver réponse à leurs besoins, quels qu'ils soient. Le projet des haltes-accueil ne se limite pas à l'accueil des enfants: **le projet de chacune des haltes-accueil rencontrées témoigne de sa vocation sociale**. Dans ce cadre, ces structures ont développé des actions et des pratiques spécifiques aux difficultés des familles avec lesquelles elles travaillent ainsi qu'à l'environnement dans lequel elles se sont construites.

Être accessible à des familles qui se trouvent généralement éloignées des milieux d'accueil subventionnés ne peut être réduit aux seuls aspects financiers de l'accueil. Il s'agit, effectivement, **pour ces familles de trouver une place et leur place au sein d'une halte-accueil**. Au travers d'une accessibilité financière, temporelle, sociale, culturelle et géographique, les haltes-accueil ont déployé des pratiques flexibles qui leur permettent de s'ajuster au mieux à la réalité des familles pour qui la pauvreté et ses effets sont quotidiens.

La pauvreté est caractérisée par des conditions de vie instables. Cette instabilité génère une grande insécurité: les familles ne savent pas de quoi sera fait le lendemain. Il est donc difficile pour elles de s'engager sur le moyen-terme. S'adaptant à la réalité du moment, l'ensemble de ces pratiques flexibles concourt à la pérennisation des relations entre les structures et les familles. Les risques de décrochage sont réduits: l'accueil de l'enfant n'est pas compromis par l'instabilité des possibilités et des ressources disponibles de la famille. En outre, ces pratiques flexibles, empreintes de la vocation sociale des structures, rendent accessibles des milieux d'accueil par une autre voie que celle de l'anticipation.

Les **relations avec les familles** sont au cœur des pratiques professionnelles. Les parents sont les premiers partenaires des équipes pour un accueil de qualité. Cette dynamique de coéducation ne peut se construire que dans le cadre d'une relation de confiance. Celle-ci est favorisée par l'écoute, les nombreux échanges et les initiatives prises par les haltes-accueil pour rencontrer les besoins des familles. Ce travail de fond est nécessaire, il constitue le terrain fertile dans lequel les actions de soutien des compétences parentales et de soutien des individus pourront révéler leurs effets positifs sur la trajectoire des familles.

Au travers de la fréquentation d'une halte-accueil, l'enfant construit sa trajectoire, celle-ci est marquée par de nombreuses découvertes, des apprentissages, des progrès. Mais ce n'est pas seulement de sa trajectoire qu'il s'agit: c'est également celle des parents qui est en jeu. Les haltes-accueil offrent de nombreux espaces et moments où les multiples identités des parents sont renforcées. En effet, **toutes les structures rencontrées développent des actions de soutien à la parentalité ou des actions visant le développement de chacun**. Tout comme la trajectoire de l'enfant, la trajectoire du parent est marquée par de nouvelles orientations révélant de nouvelles possibilités et ressources. Qu'elle que soit l'intensité de ces dernières, elles viennent enrayer le cycle vicieux de la pauvreté.

Quand la famille va mieux, c'est l'enfant qui va mieux.

Les haltes-accueil ne sont pas isolées dans leur action. Les **pratiques de réseaux** qu'elles mettent en place prennent vie au sein même des structures faîtières auxquelles elles appartiennent. De nombreuses actions sont également développées avec des acteurs externes. La plus-value pour les familles vivant dans une situation de pauvreté est largement visible: **ce sont des actions et des solutions multiples qui sont construites et leur sont proposées**.

Les familles peuvent donc cheminer à leur rythme, se réinsérer et tisser de nouveaux liens grâce à la volonté des haltes-accueil de proposer des réponses et des pratiques adaptées à chacun.

Les services et les activités mis en avant sont d'autant plus pertinents, face à des situations de pauvreté, qu'ils font partie des pratiques quotidiennes des professionnelles. Ces actions et ces dispositifs pluridisciplinaires sont permanents et récurrents : mobiliser un réseau pour trouver une solution adaptée à une famille, organiser une rencontre à thème sur les limites et les règles, proposer un tarif réduit, pour ne citer que trois exemples, ne sont pas des pratiques exceptionnelles pour les équipes. Accessibilité, soutien des familles et mobilisation des réseaux sont à la base même de leur travail. **Que les familles identifient clairement leurs besoins ou non, les haltes-accueil proposent des (nouveaux) outils aux familles. Accompagnées des professionnelles tout au long de leur parcours, celles-ci peuvent y avoir accès et les mobiliser à leur rythme.**

Les besoins des familles, qu'ils soient psycho-sociaux, éducatifs, économiques ou lié au bien-être, trouvent réponse au sein des haltes-accueil, d'une part, par l'accès à une place d'accueil pour leurs enfants et, d'autre part, par l'existence de pratiques et d'actions ajustées et ajustables à leur réalité. La pauvreté et ses effets s'en trouvent amoindris.

Les haltes-accueil se situent donc dans une logique de prévention, c'est-à-dire aller au devant des besoins des familles avec une attitude de bienveillance et de considération de l'autre.



« La prévention prévenante que nous soutenons face à l'approche prédictive et ciblée que nous dénonçons tient sa pertinence de ses qualités : globale, pluridisciplinaire, multidimensionnelle, elle tient son efficacité et sa rigueur du fait qu'elle est cadrée par une éthique et une vision humaniste et interactive de l'enfance. [...] Elle est efficace par des pratiques discrètes, cohérentes et particularisées, qui contextualisent les difficultés qui peuvent affecter tel ou tel enfant. Respectueuse de la confidentialité, des histoires, des choix et des vicissitudes de la vie des familles, la prévention est ajustée à la singularité et à la liberté des processus du développement psychique et de la parentalité. »

(Le Collectif Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans, « La prévention prévenante en action »)

De façon imagée, **les haltes-accueil représentent des sas d'entrée pour les familles** : pousser la porte de cette structure permet que d'autres portes s'offrent à elles. Ces autres portes, les familles pourront choisir, à leur rythme et accompagnées des professionnelles, de les ouvrir ou non. Trois choses sont à retenir :

- La porte d'entrée est ouverte à et par la famille. (= accessibilité de la structure)
- Dans le sas d'entrée, la famille (enfants et parents) trouve le soutien dont elle a besoin pour renforcer ses identités et appartenances multiples et envisager de nouveaux possibles. (= relations avec les familles)
- Ces nouveaux possibles peuvent se concrétiser auprès des partenaires et des acteurs de réseaux avec lesquels la halte-accueil travaille. Leur porte peut être poussée quand et si la famille le souhaite. (= pratiques de réseaux)

Les murs de ce sas, l'ouverture d'une première porte, le travail des équipes et les pratiques de réseaux ne peuvent être appréhendés, dans tout leur sens et toute leur justesse, qu'à l'aune du contexte de création de chaque halte-accueil et de son évolution. Cette histoire permet de comprendre les adaptations et les ajustements successifs qui marquent le projet social et pédagogique de chacune des structures. L'examen de

ces éléments révèle l'**adaptabilité** dont font preuve les haltes-accueil : toutes mettent en place une action qu'elles veulent en adéquation avec la réalité des familles qu'elles rencontrent. Les actions proposées et les pratiques professionnelles ne restent pas figées.

Les haltes-accueil n'évoluent cependant pas dans un environnement exempt de contraintes.

En effet, leur existence et leur action sont largement soumises aux ressources financières dont elles disposent : les structures ont connu et connaissent des situations précaires. **Le manque de subventions structurelles et de reconnaissance institutionnelle** (cohérence et continuité des réglementations régulièrement mises à mal) en sont les causes. Tout comme la pauvreté pousse les familles à composer avec le peu de ressources dont elles disposent, les haltes-accueil «bricolent» également pour assurer leur survie et, dans une autre mesure, leur pérennité. Cette précarité ne touche pas seulement les haltes-accueil. Leurs équipes sont également plongées dans des situations où l'instabilité est grande et où leur emploi peut régulièrement être remis en cause.

La stabilité des structures favorise la cohérence et la continuité du projet.

Pour faire face à ces conditions précaires, les haltes-accueil ainsi que leurs équipes font preuve de créativité afin que la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille ne soit pas prise en otage. Les pratiques professionnelles sont au centre de leurs réflexions de façon à pouvoir répondre rapidement à la réalité des familles et s'adapter à leurs besoins. Ainsi, la réflexivité est une des compétences professionnelles valorisée pour rester cohérent avec l'environnement dans lequel une halte-accueil s'ancre et avec les familles qui sont accueillies.

Les pratiques décrites sont spécifiques et propres à chaque situation structurelle et/ou familiale. Toutefois, plus que ces spécificités, il s'agit surtout de souligner le travail d'**accompagnement des familles** réalisé par les équipes. Cet accompagnement est caractérisé par les notions de temporalité, de relation, d'intersubjectivité et de réciprocité. De telle sorte que ces professionnelles, qui n'oublient pas d'être humaines, construisent un **travail AVEC les familles** tout en leur apportant les repères dont elles ont besoin pour avancer, mettre en œuvre les nouveaux possibles qui s'offrent à elles et, ainsi, se construire une identité positive.

L'accompagnement de chaque famille est concrétisé dans l'écoute et les échanges que les professionnelles prennent le temps d'avoir avec elle. C'est également au travers de la diversité des activités et des services proposés aux familles que ce travail est construit progressivement, au rythme de chacun. Les professionnelles mettent à disposition des outils que les parents peuvent choisir d'utiliser ou non.

Les pratiques professionnelles peuvent être comparées au travail d'un **peintre impressionniste**, c'est-à-dire un travail en petites touches. Chaque action, qu'elle soit discrète ou visible, apporte de la précision et renforce le parcours des familles. **Ce n'est donc en rien un travail uniforme et standardisé qui est mis en place mais bien un travail dont les nuances sont capitales.**



«Les droits civils et politiques, combinés aux droits économiques, sociaux et culturels, peuvent s'avérer les instruments les plus efficaces pour éliminer l'exclusion sociale.» (Arjun Sengupta, «L'extrême pauvreté en tant que violation des Droits de l'Homme »)

La pauvreté, c'est, d'abord, vivre une situation où les droits fondamentaux et les sécurités de base ne sont pas assurés. C'est également un processus qui mène les individus d'une situation instable à une situation marquée par de multiples et graves privations (matérielles ou non) dont il est, dans le contexte actuel, difficile de s'extraire sans l'aide de professionnels. Enfin et, surtout, la pauvreté exclut tous les jours un peu plus du marché du travail, du secteur des soins de santé, de l'éducation, ..., c'est-à-dire, de la société elle-même.

Actuellement, 18.5 % des enfants, en Belgique, connaissent un risque de vivre dans la pauvreté. Cette proportion ne va pas en diminuant mais en augmentant. Cette situation est intolérable car, comme de nombreuses études le montrent, les conséquences de la pauvreté sont néfastes, directes et permanentes sur les enfants qu'elle frappe. Les privations dont ils sont victimes les poussent en marge de la société. Dès leur plus âge, certains sont isolés socialement et engagés dans un processus d'exclusion qui ne les lâchera pas de si tôt.

Bernard Devos, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, le dit clairement: **aucun article de la convention des Droits de l'enfant ne résiste à la pauvreté. L'égalité des chances dont chaque enfant a le droit de bénéficier, dans notre société, n'est plus qu'une illusion au goût amer lorsque la pauvreté s'installe...** Dès lors, comment se construire dans de multiples identités ? Comment participer à une société qui vous a d'emblée exclu ? Ce sont ces enjeux dont il s'agit lorsque la pauvreté infantile est au cœur des questionnements. Il est essentiel de s'en souvenir.

Nous avons comparé les situations de pauvreté vécues par les familles à des situations où la boîte à outils dont chacune dispose pour faire face au quotidien est dépourvue des outils fondamentaux. Les haltes-accueil, par la globalité et la diversité de leur action, offrent à chacune des familles qu'elles accueillent la possibilité d'étayer cette boîte à outils et de se diriger vers de nouveaux possibles.

Plus que des lieux consacrés à l'accueil des enfants, les haltes-accueil et leurs équipes se consacrent quotidiennement à l'accueil des familles. Celles-ci, frappées majoritairement par la pauvreté, peuvent y trouver ce qui leur fait défaut dans notre société: leur place.

Bibliographie

Ouvrages

- ASTIER Isabelle, 2010, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*, Armand Colin, Paris (Collection 128).
- BRESSON Maryse, 2010, *Sociologie de la précarité*, 2^{ème} édition, Armand Colin, Paris (Collection 128).
- DE SINGLY François, 2008, *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*, 2^{ème} édition, Armand Colin, Paris (Collection 128).
- DIERCKX Danièle, 2002, *De quoi vivons-nous? La pauvreté en Belgique*, CERA (Horizons).
- Dictionnaire «Le Robert pour tous», 1994, Le Robert, Paris.
- DORTIER Jean-François (dir.), 2004, *Dictionnaire des sciences sociales*, Editions Sciences Humaines, Auxerre.
- FOURNIER Jean-Louis, 2004, *Les mots des riches, les mots des pauvres*, Editions Anne Carrière, Paris.
- KUTY Olgierd, 1998, *La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie*, De Boeck Université, Bruxelles.
- PAUGAM Serge, 1991, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris.
- PAUGAM Serge (dir.), 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs, La Découverte*, Paris (Textes à l'appui).
- SIMMEL Georg, 2011, *Les pauvres*, 4^{ème} édition, PUF, Paris (Quadrige).
- VRANCKEN Jan, LAHAYE Willy, GEERTS Anneline, COPPEE Catherine (eds.), 2012, *Pauvreté en Belgique. Annuaire 2012*, ACCO, Louvain.

Articles

- ARDOINO Jacques, 2000, «De l'accompagnement en tant que paradigme», *Pratiques de formation - Analyses*, n°40, pp. 7-14.
- BARRAS Christine, POURTOIS Jean-Pierre, 2005, «Familles précaires, familles compétentes», *L'Observatoire*, n° 46, pp. 25-29.
- BERNIA Denise, FIERENS Jacques, MEURANT Joëlle, MUS Georges, VERKINDT Pierre-Yves, 2001-2002, «Citoyenneté, représentation, grande pauvreté», *L'Observatoire*, n° 33, pp. 71-75.
- COUTINHO Marilia, «Le partenariat: à la recherche d'une définition scientifique», URL: <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/ressources/les-questions-vives-du-partenariat/le-partenariat-dans-le-champ-educatif/le-partenariat-a-la-recherche-d2019une-definition-scientifique../>.
- Dossier «Davantage de bien-être pour les publics fragilisés», 2008, *L'observatoire*, n° 60.
- DUSART Anne-Françoise, 2007, «Accueil atypique en Communauté française: à la recherche des conditions optimales d'accueil vers une politique d'accès pour tous», Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance.
- FASTRES Jacqueline, 2009a, «Pour une typologie du travail en réseaux», *Intermag*, URL: http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseaul_typologie.pdf.
- FASTRES Jacqueline, 2009b, «Les réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires et les prises en charge», *Intermag*, URL: http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau2_beneficiaires.pdf.
- HERPIN Nicolas, VERGER Olivier, 1997, «La pauvreté une et multiple», *Economie et statistique*, n° 308-309-310, pp. 3-22.
- HUMBLET Perrine, 2007, «Quels sont les facteurs qui déterminent l'utilisation des milieux d'accueil?», Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance, URL: http://www.cereasbl.be/IMG/pdf/Facteurs_determinant_utilisation_milac_dec07.pdf.

- HUMBLET Perrine, 2009, «*Principe 1 – L'accès: un droit pour tous les enfants*», Vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance, Enfants d'Europe, URL : <http://upse.ulb.ac.be/doc/Principe%201%20FR%20def.pdf>.
- JACQUET Pierre et al., 2004, «*Amartya Sen, la pauvreté comme absence de capacité*», Projet, n° 280/3, p. 73.
- LOISY Christian, 2000, «*Pauvre, précarité, exclusion. Définitions et concepts*», Les Travaux de l'Observatoire, pp. 23-50.
- MOTTINT Joëlle, 2012, «*Les structures d'éducation et d'accueil du jeune enfant ont un rôle à jouer pour renforcer l'inclusion et lutter contre la pauvreté et les exclusions. Les obstacles*», Analyse n° 7-2012, RIEPP.
- MOTTINT Joëlle, 2008, «*La qualité des milieux d'accueil, au-delà des évidences*», Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance, URL : http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/Qualite_des_milieux_d_accueil.pdf.
- SENGUPTA Arjun, 2008, «*L'extrême pauvreté en tant que violation des droits de l'Homme*», Pauvreté, Dignité, Droits de l'Homme. Les 10 ans des accords de coopération, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, URL : http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord_rapport_FR.pdf.
- VERNIER Quentin, 2011, «*Lieux d'accueil de la petite enfance, carrefours du lien social*», Santé conjugée, n°57, pp. 48-50.
- VERGER Olivier, 2009, «*Evolution des modes et des outils d'observation de la pauvreté aux niveaux européen, national et territorial*», URL : www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Verger.pdf.

Sites internet

- Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance : www.cere-asbl.be
- Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté : www.fblp.be
- Intermag, magazine d'intervention : www.intermag.be
- Le dico du marketing : www.ledicodumarketing.fr/accueil.html
- Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles-Capitale : www.observatbru.be
- Office de la Naissance et de l'Enfance : www.one.be
- Organisation for Economic Co-operation and Development : www.oecd.org
- Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int/fr/index.html
- Réseau européen anti-pauvreté : www.eapn.eu/fr/
- Service fédéral de lutte contre la pauvreté : www.luttepauvrete.be
- Service fédéral «Statistics Belgium» : <http://statbel.fgov.be/fr>
- UNICEF Belgique : www.unicef.be

Documents

- Arrêté de la Communauté française du 27/02/2003 portant sur la réglementation générale des milieux d'accueil.
- Constitution belge.
- Décret du 26 novembre 2008, relatif au plan de cohésion sociale des villes et des communes de Wallonie.
- Délégué Général aux Droits de l'Enfant, 2009, Dans le vif du sujet.

- Office de la Naissance et de l'Enfance, 2009, A la rencontre des familles. Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans). Partie I, 2ème édition.
- Office de la Naissance et de l'Enfance, Rapports d'activités, 2009 et 2010.
- Office de la Naissance et de l'Enfance, Rapport de la Banque de données médico-sociales, 2010.
- Office de la Naissance et de l'Enfance, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Direction générale de l'Aide à la Jeunesse, 2011, Comment contribuer à la réduction des inégalités sociales dans le champ socio-éducatif ? Problématisation et recommandations.
- Office de la Naissance et de l'Enfance, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Direction générale de l'Aide à la Jeunesse, 2012, Pour un accompagnement réfléchi des familles. Un référentiel de soutien à la parentalité.
- Questionnaire à destination des haltes-accueil envoyé dans le cadre de la recherche menée par l'ONE « Recherche-action sur les lieux de rencontre et les haltes-accueil », janvier 2013.
- Service Général de la Jeunesse et de l'Education permanente, 2010, La pauvreté et l'exclusion sociale. Regards du monde associatif et d'institutions culturelles, Editrice responsable France LEBON, Bruxelles (Collection Culture – Education permanente, n° 14).

Table des matières

Préface

Remerciements de la CHACOF

Remerciements

Introduction I

Pauvreté, haltes-accueil • mise en contexte

1. La pauvreté	5
a. Précarité, pauvreté, pauvreté extrême	6
b. La pauvreté, quelques chiffres	12
c. La pauvreté infantile	17
d. Du regard des personnes touchées par la pauvreté	20
2. Le secteur des haltes-accueil	24

Considérations méthodologiques

1. Hypothèse et questions de recherche	29
2. Processus de recherche	30
a. Élaboration du projet de recherche	30
b. Sélection des haltes-accueil	30
c. Construction des connaissances	31
d. Rédaction du rapport	34

Neuf haltes-accueil et leurs familles

1. Présentation des neuf structures	37
a. Les P'ti plus (asbl Une Maison en plus)	37
b. La Tanière des petits ours (asbl Liens de quartier petite enfance)	38
c. La Halte-accueil Charpentiers (Ville de Bruxelles)	39
d. La Halte-accueil de la Bobine	40
e. Les Frimousses (Ville de Seraing)	41
f. La Nacelle (Ville de Bertrix)	42
g. Ici et là (asbl Centre coordonné de l'enfance)	43
h. Kirikou (Centre Fedasil de Rixensart)	44
i. Le Bébé Bus Basse-Sambre (asbl Réseau Bébé Bus)	45
j. Globalement, que retenir des rencontres avec les neuf haltes-accueil?	46

2. La pauvreté des familles, une réalité	47
a. Caractéristiques socio-économiques des familles	48
b. Milieux d'accueil subventionnés, consultations pour enfants de l'ONE, haltes-accueil : des familles différentes	58
3. La motivation de la demande d'accueil	60

Accueil des familles • pratiques de lutte contre la pauvreté et ses effets

1. L'accessibilité	69
a. Accessibilité financière	71
b. Accessibilité temporelle	77
c. Accessibilité sociale et culturelle	79
d. Accessibilité géographique	84
e. Conclusions Les contraintes qui pèsent sur les familles	86
f. Conclusions La culture d'anticipation en question	87
2. Les relations avec les familles	88
a. Écoute et échanges, prémisses pour un lien de confiance	89
b. Soutien des individus dans leur rôle de parent	92
c. Soutien des individus en tant que personnes	100
d. Conclusions L'accueil de l'enfant, la construction d'une trajectoire pour les enfants et pour leurs parents	102
3. Les pratiques de réseaux	104
a. Typologie quels sont les réseaux rencontrés?	106
1. Réseaux centrés sur les familles et leur réalité	107
2. Réseaux centrés sur l'action et les projets	108
3. Réseaux centrés sur la mise en réflexion des pratiques	109
4. Synthèse	110
b. Le travail en réseaux, quelle plus-value pour les familles ?	112
4. Caractéristiques communes de l'accueil	113
a. Être ancrée dans le local	115
b. Entretenir des pratiques flexibles	117
c. Développer la polyvalence et la mixité des équipes	119
d. Accompagner les familles	121
e. Proposer des espaces et des moments à investir : favoriser la participation et la construction de normes collectives	124
f. Développer des dynamiques de solidarité et de proximité	126
g. Conclusions La continuité de l'accueil	127
h. Conclusions Donner à l'accueil des familles une fonction sociale	130

Conclusion	133
Bibliographie	
Table des matières	



Éditeur responsable :
Geneviève Culot
Place 2 à 1315 Opprebais

Rédaction :
Aurélie MEYS

Infographie et mise en page :
Mélissa CARA
My Mushroom Studio